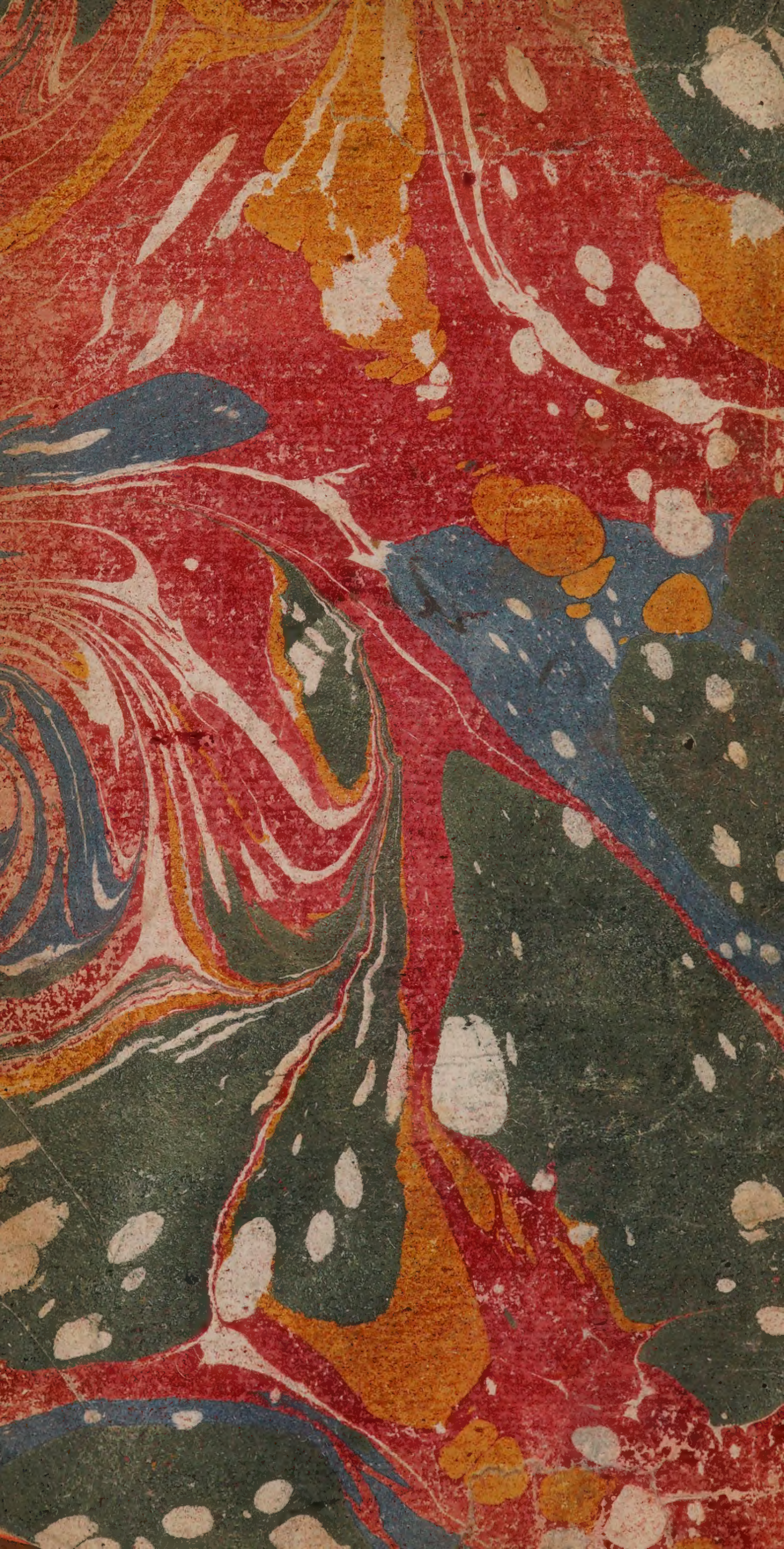






RECUEIL
D'OBSERVATIONS
SUR LE TRAITEMENT
DES MALADIES
VÉNÉRIENNES.

RECUEIL D'OBSERVATIONS SUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

Où l'on trouve un grand nombre de Cures ſingulieres & ſurprenantes, propres à raſſurer ſur leur ſort les Perſonnes affligées de ces Maladies, & parvenues à un état jugé incurable.

Par J. B. REY, Maître en Chirurgie, à Lyon.



A LYON,

CHEZ L'AUTEUR.

De l'Imprimerie D'AIMÉ DE LA ROCHE, aux Halles de la Grenette.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





AVANT-PROPOS.

Je dois d'abord rendre compte des motifs qui m'ont déterminé à publier ces Obſervations, & de ceux qui m'ont fait adopter la Méthode que j'ai miſe en uſage depuis douze ans, dans le Traitement des Maladies Vénériennes.

1°. La publication de ces Obſervations n'eſt que l'effet des preſſantes ſollicitations de pluſieurs perſonnes de mérite, qui, ont été elles-mêmes ou les ſujets de quelques-unes des cures ſingulieres que j'ai faites, ou témoins de quelques-unes de ces mêmes Obſervations. Ces perſonnes ayant entendu ſouvent avec peine, de ces gens qui décident de tout ce qu'ils ne connoiſſent

pas; qui abuſent d'une abondante & facile élocution qui fait leur principal talent, pour attrouper les Paſſants, s'en former un Auditoire, à qui ils affectent de débiter avec confiance, comme des oracles, toutes les rêveries que leur imagination échauffée enfante; ayant entendu, dis-je, ces Orateurs de café, déclamer hautement & avec acharnement contre un remede Anti-vénérien, dont elles avoient éprouvé elles-mêmes de ſi ſalutaires effets; ayant enfin tant à ſe féliciter d'avoir connu ce remede, & d'avoir été à portée d'y recourir, elles ont cru que ces déclamations n'avoient d'autre ſource, que le préjugé & l'ignorance où étoient ces détracteurs, des ſuccès conſtants de l'application méthodique du même remede; elles m'ont repréſenté

en conſéquence, que la publication des principales guériſons que j'ai opérées avec ce remede, ne pourroit qu'être très-utile à un grand nombre de Citoyens; ſoit en les prémuniſſant contre des déclamations injuſtes & frivoles, qui tendent à les priver des ſecours les plus importants, en leur inſpirant, ſans raiſon, des défiances, & en leur donnant mal-à-propos de l'éloignement pour un remede qui a fait ſes preuves, d'une maniere ſi éclatante; ſoit en relevant les eſpérances de guériſon dans quelques Malades qui croiroient avoir lieu d'en déſeſpérer, par la multiplicité & la griéveté des ſymptomes des Maladies Vénériennes dont ils ſe trouveroient accablés, après avoir même ſubi divers traitements; ſoit en fourniſſant aux autres la connoiſſance qui

leur manque, d'une méthode curative auſſi conſtante dans ſes ſuccès, qu'eſt celle que j'emploie; & à laquelle ils pourront avoir recours tout de ſuite; au lieu d'employer, dans le principe de leurs maladies, des moyens haſardés, inefficaces, ſouvent dangereux; & dont le moindre inconvénient eſt toujours, de laiſſer ſubſiſter le mal, & de lui donner le temps de s'accroître & de multiplier les ſymptomes.

En effet, il arrive ſouvent que les Malades manquant des lumieres qui doivent déterminer la confiance qu'ils accordent à ceux de qui ils attendent la guériſon d'une maladie, ſur laquelle ils n'oſent prendre les avis de leurs amis les plus en état de les diriger, ils s'adreſſent d'abord à des Empiriques obſcurs; & ne recourent aux per-

ſonnes les plus inſtruites, & les plus expérimentées dans le traitement de ces maladies, qu'après avoir épuiſé leur bourſe & leurs forces ; & qu'après avoir vu aggraver leurs maux dans les mains de ces Empiriques. Je puis atteſter qu'un grand nombre des Malades que j'ai traités étoient dans ce cas ; & que pluſieurs d'entre eux remplis de ſentiments d'humanité & de charité, m'ont paru ſouhaiter avec ardeur, qu'on pût trouver quelques moyens de préſerver leurs ſemblables des dangers qu'ils ont couru, & des maux dont ils ont été eux-mêmes les victimes, pour n'avoir pas été d'abord aſſez éclairés dans le choix du remede, de la méthode les plus convenables, & des Miniſtres de ſanté qui méritent le plus de confiance ; ils ont eu ſouvent la

générosité de déclarer publiquement dans des Assemblées, qu'ils avoient été atteints des Maladies Vénériennes, pour avoir lieu de célébrer la bonté du remede auquel ils devoient leur guérison, & pour faire cesser les déclamations injustes de quelques personnes, qui n'en parloient que d'après leur opinion. En m'invitant à faire enfin paroître ce Recueil, ils m'ont même permis de les nommer, lorsque je rapporterois les Observations dont ils sont les sujets, si je le croyois de quelque utilité à la société, & au progès de la méthode à laquelle ils doivent le rétablissement de leur santé. Je n'abuserai cependant pas de leur zele : mais desirant concourir, autant qu'il est en mon pouvoir, au bien de l'humanité & seconder des vues aussi louables, je

n'ai pu me refuſer aux inſtances réitérées qui m'ont été faites, de mettre ſous les yeux du public, le détail de quelques-unes des Obſervations que j'ai recueillies, dans une pratique de douze ans. En m'y déterminant j'ai ſenti toute la difficulté qu'il y avoit à mettre au jour des Obſervations de cette nature, ſans manquer à mon devoir, ſans dévoiler les ſecrets dont je ſuis dépoſitaire; d'un autre côté, ne m'étant pas permis de citer ni de déſigner les Malades, j'avois à craindre qu'il ne parût à quelques perſonnes peu réſervées dans leurs jugements, que la plupart de mes Obſervations n'étoient qu'imaginaires & faites à deſſein de ſurpredre la bonne foi & la confiance du public.

De ſorte que pour éviter l'un & l'autre inconvénient, ſur plus

de douze cents cures que j'ai faites, depuis environ douze ans, je me ſuis contenté d'en extraire un petit nombre de mon Journal, & me ſuis borné uniquement à quelques-unes de celles, deſquelles je pouvois citer quelque témoin irréprochable, digne de foi, & juge compétent dans cette partie; tels que pluſieurs Médecins & Chirurgiens, & autres perſonnes de probité, à qui les Malades avoient confié leur état & ſes cauſes. Je prie ces Meſſieurs de ne pas trouver mauvais que je les aie cités, comme des témoins oculaires, qui peuvent rendre hommage à la vérité dans le beſoin. Je me ſuis vu forcé de le faire, pour me diſculper par avance, de tout ſoupçon injurieux à mes ſentiments & à ma profeſſion. Je n'ai point demandé

à ces Meſſieurs la permiſſion de les nommer, & je me ſuis diſpenſé de même, de faire uſage de Certificats, & d'atteſtations de cures; de peur que tous ces témoignages ne paruſſent mendiés & ſuſpects. S'il paroît à quelques perſonnes, que ces autorités n'ont pas dû être négligées, je puis amplement les ſatiſfaire ſur cet objet, dans le particulier.

2°. Quant aux remedes & à la méthode que j'ai mis en uſage; depuis douze ans, je n'ai employé pour la cure des Maladies Vénériennes que les Dragées Anti-vénériennes de M. KEYSER, auxquelles j'ai aſſocié avec ſuccès, depuis quelques années, en certains cas, l'antimoine préparé du ſieur Jacquet (*). J'ai

(*) Tout le monde connoît l'approbation diſtinguée que la Faculté de Médecine de Paris,

donné la préférence à ces remedes, ſur toutes les autres méthodes curatives uſitées, dont je m'étois ſervi moi-même juſqu'à cette époque.

Jaloux de mériter & d'étendre la confiance dont m'ont honoré un grand nombre de perſonnes, cette préférence n'a pu être déterminée que par les ſuccès plus conſtants, plus généraux, plus aſſurés, dont j'ai vu ſuivi l'emploi de ces remedes. Indépendamment des autres avantages qui leur ſont particuliers, comme

a donnée au remede du ſieur Jacquet ancien Chirurgien de ſon A. Monſeigneur le Prince de Wirtemberg, en conſéquence du rapport favorable que lui en firent ſix Commiſſaires par elle nommés, pour être préſents aux diverſes Opérations que le ſieur Jacquet a faites ſur l'antimoine, pour en tirer un remede excellent contre les dartres, les Maladies Vénériennes. Les ſuccès que pluſieurs célebres Praticiens ont eus dans l'emploi de ce remede, dans leur pratique, ont confirmé & juſtifié le jugement de la Faculté de Médecine.

de ne pas aſſujettir les Malades à garder le lit ni la chambre; de ne les point empêcher de vaquer à leurs affaires & fonctions ordinaires, de les exempter d'un grand nombre d'inconvénients & d'accidents, ſuites funeſtes & ordinaires des frictions & autres méthodes ; de n'exiger aucun appareil, aucunes préparations gênantes & incommodes, aucune exception de ſaiſon, preſque aucun panſement, aucune de ces opérations Chirurgicales auxquelles on eſt obligé de recourir, pour la cure de divers ſymptomes vénériens, dès-lors qu'on fait uſage de toute autre méthode ; & enfin d'être d'un emploi ſi facile & ſi commode qu'il peut être fait au milieu d'une nombreuſe famille, ſans que qui que ce ſoit s'en apperçoive, & puiſſe ſoupçonner la

maladie; indépendamment, dis-je, de ces avantages, ſi ces remedes ne m'avoient pas mieux réuſſi que tous les autres moyens connus, je n'aurois eu garde de m'expoſer, d'après des préventions & quelque médiocre avantage, à manquer les cures dont j'étois chargé.

Ayant vu dans un des Mercures de France, en l'année 1756, la relation de pluſieurs cures opérées avec les Dragées Anti-vénériennes de M. KEYSER, atteſtées par MM. Caſamajor, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine, en l'Univerſité de Paris; Petit, pere & fils, Médecins de Monſeigneur le Duc d'Orléans; par MM. Morand, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides; Faget & Dufouard, Chirurgiens-Majors du Régiment des Gardes

Françoiſes, Membres de l'Académie Royale de Chirurgie, qui avoient été choiſis pour conſtater les effets de ce remede; ayant vu, dis-je, le témoignage favorable que ſix Commiſſaires connus par leur probité & leurs lumieres, rendoient publiquement de l'efficacité des Dragées Anti-vénériennes; je demandai à M. KEYSER de ſon remede, pour en faire uſage à Lyon. Il n'acquieſça à ma demande, que ſous la condition que je me rendrois auprès de lui, pour apprendre la méthode de l'adminiſtrer convenablement. Déterminé par le ſuffrage & l'autorité de ces Commiſſaires, je n'héſitai point à me rendre à Paris, où j'obſervai les effets des Dragées Anti-vénériennes, dans l'Hôpital Militaire des

Gardes Françoises (*), établi pour le traitement des Maladies vénériennes, par la méthode publiée par M. KEYSER. Je vis opérer dans cet Hôpital naissant, des cures surprenantes, par M. KEYSER, pendant l'espace de trois mois; & il me permit enfin, au mois de Février, pendant les plus grands froids, d'y diriger moi-même, sous ses yeux, le traitement de douze Soldats attaqués de la Maladie vénérienne la mieux confirmée; dont la plupart avoient déjà subi inutilement le traitement par les frictions mercurielles; & ils

(*) Cet Hôpital fut établi par Lettres-Patentes du Roi, enrégistrées en Parlement, en faveur des Gardes-Françoises, & des Gardes-Suisses. On n'y admettoit d'abord que douze Soldats à chaque traitement; il est devenu si considérable par la suite, qu'on y traite aujourd'hui continuellement, & sans égard aux intempéries d'aucune saison, près de cent Malades, avec les Dragées Anti-vénériennes.

furent radicalement guéris, comme on peut s'en convaincre par le Journal de cet Hôpital, rapporté dans les Mercures de France.

De retour à Lyon, je fis uſage de ce remede avec une confiance juſtifiée ; elle s'eſt fortifiée 1°. par les ſuccès conſtants & non interrompus que j'ai éprouvés ; par un grand nombre d'avantages qui lui ſont propres, & particuliers, & qui lui ont aſſuré la ſupériorité ſur les frictions mercurielles.

2°. Par le rapport des guériſons merveilleuſes opérées ſur des ſujets déſeſpérés, de tout âge, & dans les circonſtances les plus déſavorables, par un grand nombre de Médecins, & de Chirurgiens éclairés.

3°. Par le Journal des cures qui ſe ſont faites conſtamment,

dans l'Hôpital des Gardes Françoises, & qu'on a insérées régulièrement pendant plusieurs années, dans les Mercures de France, avec les procès-verbaux d'entrée & de sortie des Malades, & des revues faites, de six en six mois qui constatoient la solidité de ces cures.

4°. Par les témoignages & le rapport favorable rendu publiquement par les Commissaires Chymistes, qui furent choisis pour faire l'Analyse des Dragées Anti-vénériennes.

5°. Par le compte rendu au Ministere du plein succès qu'avoient eu les Dragées Anti-vénériennes sur cinq cents soixante Soldats attaqués des Maladies vénériennes, choisis dans l'armée d'Allemagne, en 1761, pour être traités par cette méthode.

6°. Par les ordres que le Roi, informé

informé de la bonté de ce remede & de la ſupériorité qu'il avoit ſur tous les autres, ordonna que les Maladies vénériennes ne fuſſent déſormais traitées, dans tous les Hôpitaux Militaires que par la méthode de M. KEYSER, à qui ſa Majeſté aſſigna une penſion annuelle & perpétuelle de dix mille livres.

Comme toutes les découvertes les plus importantes, & les établiſſements les plus utiles au genre-humain, ne manquent jamais de rencontrer des obſtacles; de trouver des adverſaires, des contradicteurs guidés par la jalouſie, ou quelqu'autre paſſion honteuſe; tandis que la plus ſaine partie de l'Europe applaudiſſoit à la découverte de M. KEYSER, & célébroit le grand nombre des cures opérées par les Dragées

Anti-vénériennes, il s'eſt élevé de temps en temps, quelques perſonnes qui ont cherché à rendre ſuſpect ce remede, & à affoiblir l'opinion avantageuſe que tant de ſuffrages réunis, ne pouvoient manquer d'en faire concevoir à quiconque eſt exempt de faux préjugés & de paſſion.

Des Partiſans des frictions mercurielles oſerent d'abord débiter & aſſurer que les Dragées Anti-vénériennes n'étoient autre choſe qu'un poiſon redoutable déguiſé. Cette aſſertion téméraire fut démentie hautement, par les Analyſes publiques que M. KEYSER fit faire de ſon remede à Paris, & dans les principales Villes de France, par les plus habiles Chymiſtes, auxquelles il invita ſes adverſaires d'aſſiſter. Le réſultat de toutes

ces opérations, faites avec le plus grand ſoin, fut la preuve la plus évidente, que ces Dragées ne contenoient rien de nuiſible, ni de dangereux. Ces Analyſes ſe trouverent d'accord avec le grand nombre d'expériences faites ſur des Malades de l'un & de l'autre ſexe, de tout âge, de toute conſtitution; attaqués de toutes ſortes de ſymptomes des Maladies vénériennes, tant récentes qu'invétérées. Cette fauſſe ſuppoſition ainſi démentie, on en imagina d'autres.

On eſſaya donc enſuite de perſuader, que ſi ce remede n'étoit pas un poiſon, il étoit du moins inefficace pour la cure des Maladies vénériennes; mais cette objection ſe trouvoit abondamment détruite avant ſa naiſſance, par une expérience

contraire & conſtante, par les cures journalieres publiées de toute part, par les Médecins & les Chirurgiens les plus recommandables par leurs lumieres & leur ſavoir.

Enfin les Journaux des traitements faits dans les Hôpitaux Militaires, une infinité de cures inconteſtables, les éloges publics dictés par la reconnoiſſance des Malades rendus à la vie & à la ſanté, les ſuffrages accordés aux Dragées Anti-vénériennes par un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens, après l'emploi qu'ils en avoient fait; la préférence que le Roi avoit accordée à ce remede pour le traitement des Soldats, dans les Hôpitaux Militaires, d'après les témoignages favorables qu'en avoient rendu à Sa Majeſté, les Maîtres de l'Art, ſembloient

avoir fixé le ſort du remede de M. KEYSER; avoir confondu la cabale & détruit tous les faux raiſonnements, les ſuppoſitions injuſtes, les calomnies & les aſſertions haſardées de ſes Adverſaires forcés dans tous leurs retranchements; lorſqu'un anonyme fit un dernier effort, pour tâcher de diminuer le crédit des Dragées Anti-vénériennes, ſolidement établi; & d'affoiblir la confiance du public pour ce remede qui augmentoit chaque jour. Il raſſembla dans un écrit, qui a pour titre, *Parallele des différentes Méthodes de traiter les Maladies Vénériennes*, tous les raiſonnements captieux, les réflexions haſardées, les faits controuvés, altérés ou déguiſés, qui lui parurent propres à ſon objet; cet Ouvrage parut en 1764. M. KEYSER, qui à cette époque

comptoit déjà plus de vingt mille Malades guéris par ſa méthode, fit à cet écrit une réponſe victorieuſe, ſous le titre d'*Examen d'un Livre, qui a pour titre, Parallele des différentes Méthodes de traiter les Maladies Vénériennes, imprimé à Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez P. F. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe. 1765.* M. KEYSER réfute ſolidement dans cet Ouvrage les Sophiſmes de l'Auteur anonyme, & démontre par les faits les plus autentiques, la ſupériorité des Dragées Anti-vénériennes, ſur tous les autres remedes Anti-vénériens connus.

L'Ouvrage de M. KEYSER (*)

(*) J'offre à ceux de mes Concitoyens, qui ſeroient curieux de prendre connoiſſance de ces diſcuſſions, & juger par eux-mêmes de la nature des preuves & des faits qui ſont établis dans cet Ouvrage, en faveur des Dragées de M. Keyſer, de leur en procurer la lecture.

contient un grand nombre d'Obſervations rares & curieuſes, les procès-verbaux des Analyſes Chymiques de ſon remede faites publiquement, le détail des traitements faits par ſes correſpondants, dans les Hôpitaux des principales villes du Royaume, ſous l'inſpection des Magiſtrats; les rapports des Commiſſaires nommés pour conſtater les effets de ſon remede, les comptes rendus au Miniſtere par les Inſpecteurs des Hôpitaux Militaires, où l'on fait uſage des Dragées Anti-vénériennes, & enfin les ſuffrages, & les certificats de guériſon de plus de cent cinquante Médecins ou Chirurgiens, qui, ou ont adopté dans leur Pratique, les Dragées Anti-vénériennes, ou en ont conſtaté les bons effets.

Ce Recueil eſt diviſé en deux Parties. La premiere contient quelques Obſervations générales ; où le Parallele de la Méthode de M. Keyser, avec celle des frictions mercurielles, qui s'eſt préſenté naturellement, m'a conduit à ajouter aux faits ſur leſquels il eſt fondé, des réflexions que je ſoumets ſans appel, au jugement des perſonnes de l'Art.

La ſeconde Partie contient des Obſervations particulieres, dont je puis juſtifier la fidélité, ſans violer la loi du ſecret.



RECUEIL D'OBSERVATIONS

Sur le Traitement des Maladies Vénériennes.

PREMIERE PARTIE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

PREMIERE OBSERVATION.

J'AI traité avec les Dragées Anti-vénériennes plus de douze cents malades, de l'un & de l'autre Sexe, de tout âge, de toute conſtitution, ſouvent avec des complications fâcheuſes; des femmes enceintes, &c. attaqués de toute ſorte de ſymptomes des maladies vénériennes, tant récentes qu'invétérées, dont un grand

nombre avoit déjà réſiſté aux frictions mercurielles, & à d'autres méthodes réitérées ; & j'ai la douce ſatisfaction de n'avoir pas perdu un ſeul de ces malades, pas même de ceux qu'on regardoit, avec quelque raiſon, comme déſeſpérés. Une triſte expérience ne confirme que trop combien les autres méthodes ſont meurtrieres. Celles des frictions mercurielles, à laquelle on donne le premier rang, répand chaque jour le deuil & la déſolation dans quelque famille : il eſt conſtant qu'il meurt au moins un dixieme de tous ceux qui ſubiſſent ce traitement. Sur quarante-cinq à cinquante malades attaqués des maladies vénériennes qu'on traité chaque ſaiſon dans l'Hôpital de Lyon, je n'en ai jamais vu périr moins de trois ; & j'ai obſervé qu'il en mouroit plus fréquemment de cinq à ſept, qu'un moindre nombre chaque ſaiſon. Il en eſt même mort, à ma connoiſſance, juſqu'à quatorze, ſavoir, neuf hommes & cinq femmes, dans la même ſaiſon ; ce qui fait environ le tiers des malades. Les Regiſtres de cet Hôtel-Dieu font foi de mes aſſertions.

Ce n'eſt certainement pas au défaut de ſoins, de lumieres, d'expérience, de zele & d'habileté de Mrs. les Médecins & Chirurgiens qui dirigent les malades dans

cet Hôpital, qu'on peut imputer les morts; on ne peut en trouver la cause que dans le vice de la méthode des frictions.

II. OBSERVATION.

Si l'expérience m'a prouvé que la méthode de M. Keyser n'étoit point meurtriere comme les autres, elle ne m'a pas moins convaincu qu'elle étoit aussi la plus assurée. Parmi plus de douze cents malades que j'ai radicalement guéris, un grand nombre avoient déjà subi inutilement une ou plusieurs fois les frictions mercurielles, ou quelqu'autre traitement. Je ne crains pas que les Praticiens citent aucune cure opérée par les frictions, que j'aie manquée par les Dragées Anti-vénériennes, excepté peut-être un seul Malade, qui fut manqué par sa faute, & dont voici l'histoire :

Au mois de Mai 1762, M. *** résidant en Savoie, me fut adressé par deux de ses amis, pour être traité des maladies vénériennes, dont il étoit affecté cruellement depuis sept ou huit ans. Pendant cet espace de temps, il avoit subi inutilement six à sept traitements successifs, soit par la méthode des frictions mercurielles, soit par la méthode de M. Van-s'Wieten, avec le sublimé corrosif, soit enfin par celle des bois sudorifiques.

Pour ſe rendre à Lyon, le malade avoit à faire une route d'environ vingt lieues. Il étoit ſi foible, & réduit à une telle extrêmité, qu'il ne pouvoit ſoutenir le mouvement de ſa chaiſe ; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & avec les ſouffrances les plus conſidérables qu'il parvint, au moyen de cette voiture, juſqu'au bord du Rhône, à douze lieues de Lyon. Il fut contraint d'y prendre un bateau de poſte, pour ſe rendre en diligence auprès de moi.

Je le trouvai extrêmement maigre & exténué. Sa maladie étoit caractériſée par pluſieurs ſymptomes fâcheux, tels étoient entr'autres deux exoſtoſes non ſuppurées très-conſidérables, placées, l'une à la partie moyenne d'un des *tibia*, & l'autre à la partie inférieure du même os ; des maux de tête très-violents, des douleurs atroces dans tous les membres, qui devenoient exceſſives & inſupportables pendant la nuit. Pour ſe procurer quelque ſoulagement momentané, le malade faiſoit un ſi grand uſage d'*opium*, qu'il me dit en arrivant qu'il ne vivoit plus que d'*opium*.

Dès le jour de ſon arrivée, je lui fis commencer l'uſage des Dragées Anti-vénériennes ; le lendemain les douleurs parurent déjà moins cruelles. Au bout de douze

jours de l'uſage de ce remede, elles furent abſolument calmées, & diſparurent. Je continuai à faire prendre par gradation les Dragées Anti-vénériennes, pendant près de trois mois. A cette époque le malade refuſa de continuer le traitement, quoique je ne le jugeaſſe pas radicalement guéri. Les exoſtoſes de la jambe étoient diminuées des deux tiers : je les aurois fondues & fait diſparoître entiérement, s'il m'avoit été des[illegible] de déterminer le malade à prendre nuées aussi lo[illegible]gede auſſi fortes & conti-maladie, qui avoit déja [illegible]ue l'état de la traitements, & la nature des [illegible]ſieurs l'exigeoient. Toutes mes repréſentations & tous les raiſonnements furent inutiles ; je ne pu vaincre l'impatience & l'indocilité de ce malade. Séduit par le bien-être que je lui avois procuré, perſuadé qu'il étoit guéri, & ſe laiſſant aller à une répugnance preſque invincible, qu'il avoit naturellement pour toute ſorte de remedes, il ſe retira chez lui contre mon gré.

Environ un an après ſa retraite, il reſſentit quelques douleurs qui lui firent craindre, avec raiſon, de n'être pas guéri. Il m'en fit part, & ſe décida à revenir à Lyon, pour y être traité de nouveau par la méthode des Dragées Anti-vénériennes.

Etant arrivé, ſuivant l'avis qu'il m'en avoit donné, avant que de ſe rendre chez moi, comme nous en étions convenus par lettres, il fut rencontré par un de ſes amis qui l'engagea à ſe mettre entre les mains de M. Pouteau, fils, Me. en Chirurgie, &c. à Lyon, pour être traité de nouveau par la méthode des frictions; & depuis ce temps-là, je n'en ai pas entendu parler, & je ne ſais ce qu'il eſt devenu.

III. OBSER[illegible]

[illegible]at que ſe ſoient trouvés le EN [illegible]ombre de malades que j'ai traités, lorſqu'ils ont eu recours à mes ſoins, je n'ai employé aucune de ces préparations longues, coûteuſes, gênantes, ennuyeuſes, qui ſont d'uſage & néceſſaires avant l'emploi des frictions mercurielles; comme bains, boiſſons copieuſes de tiſanes, ſaignées, purgations, régime, &c. qui diminuent conſidérablement les forces des malades. Les Dragées Anti-vénériennes n'exigent rien de ſemblable; l'uſage en eſt facile, commode, prompt: on les avale le matin en ſe levant, & le ſoir avant le ſouper, ſans que perſonne s'en apperçoive, & puiſſe ſoupçonner la maladie pour laquelle on les prend. Les frictions au

leur emploi. Il y a des malades à qui trois ou quatre heures de fatigues, de frottements auprès d'un grand feu, ſuffiſent à peine pour introduire une doſe d'onguent ; outre qu'il n'eſt pas poſſible de dérober à une famille la connoiſſance de cet appareil & de ſes cauſes, l'odeur de l'enduit gras qui ſéjourne & ſe rancit ſur la peau, les taches ineffaçables du linge, &c. rendent, à cet égard, les précautions les plus étudiées, &c.

IV. OBSERVATION.

Comme les maladies vénériennes ſe contractent en toute ſaiſon, & que la plupart des ſymptomes graves demandent des ſecours prompts, pour éviter la deſtruction de quelque partie, & ôter au mal les moyens de s'aggraver encore par le temps ; j'ai commencé tout de ſuite, & ſuivi ſans interruption la cure de tous les malades qui ſe ſont préſentés à moi, en toute ſaiſon, pendant les plus grandes chaleurs, comme dans les plus grands froids ; non ſeulement ſans les aſſujettir à garder la chambre ou le lit, ſans leur interdire leurs occupations ordinaires & le mouvement ; mais encore pluſieurs malades obligés de

faire de longs & de pénibles voyages, à cheval, ou en [illegible]
Dragées Anti-vénériennes pendant ces entrefaites; & le ſuccès en a été auſſi heureux que s'ils avoient été tranquilles & bien ſoignés dans leur chambre. Tout le monde ſait, qu'outre l'appareil dégoûtant, pénible, ennuyeux, qu'exigent les frictions, il y auroit de l'imprudence de les employer hors des deux ſaiſons les plus tempérées de l'année; encore eſt-on forcé de faire garder le lit ou la chambre aux malades, ſur-tout dans les temps humides & pluvieux; & d'uſer de toute ſorte de ménagements, ſi on veut obvier à une foule d'accidents fâcheux.

V. OBSERVATION.

Le Phimoſis & le Paraphimoſis ſont des ſymptomes fréquents de la maladie vénérienne récente & confirmée, qu'on ne guérit que très-rarement, lorſqu'on traite la maladie principale par la méthode des frictions, ſans le ſecours de deux opérations chirurgicales, fort douloureuſes, connues ſous le nom du *phimoſis* & du *paraphimoſis*; elles ſont indiſpenſables, à moins que le phimoſis ne ſoit ſimplement dépendant de l'acrimonie de la matiere d'une gonorrhée. J'ai pratiqué ſouvent ces

opérations avant la découverte de M. Keyſer. Depuis que je fais uſage de ſes Dragées Anti-vénériennes, j'ai eu à traiter plus de ſoixante [illegible] environ douze paraphimoſis, que j'ai parfaitement guéris, ſans avoir été obligé de recourir, en aucun cas, à ces opérations. Il eſt avantageux pour l'humanité, que nous ayions à nous applaudir de ce que ce ne ſont pas là les ſeules opérations chirurgicales, dont les Dragées Anti-vénériennes proſcrivent l'uſage, en y ſuppléant merveilleuſement.

VI. OBSERVATION.

Depuis que j'ai adopté dans ma pratique le remede de M. Keyſer, j'ai eu à traiter plus de deux cents bubons ou poulains; je les ai parfaitement guéris, par le ſimple uſage intérieur des Dragées Anti-vénériennes, ſans le ſecours d'aucune de ces opérations chirurgicales, auxquelles on eſt obligé de recourir, lorſqu'on emploie les frictions mercurielles, comme je l'ai éprouvé moi-même autrefois. On eſt en uſage d'ouvrir ces tumeurs avec le biſtouri ou avec la pierre à cautere. Ce dernier moyen eſt ordinairement préféré, parce qu'il a ſur le biſtouri l'avantage de dégorger

ou de détruire les glandes inguinales qui reſtent ſouvent ſchireuſes, même après le traitement le plus ſ[illegible] pas terminé par la ſuppuration, & que l'on n'a pas employé la pierre à cautere.

Mais pour amener à cicatrice la plaie de ces bubons néceſſairement ouverts, comme je l'ai dit, lorſqu'on traite la maladie par la méthode des frictions, le malade eſt aſſujetti fort long-temps à des panſements aſſidus, au repos, à l'obſervation d'un régime exact. Indépendamment de tous ces inconvénients, il arrive quelquefois des accidents mortels à l'occaſion de l'application du cauſtique, que j'ai dit uſité, & plus convenable que le biſtouri, pour ouvrir les poulains & fondre les glandes. Ces accidents ſurviennent, lorſqu'on n'eſt pas attentif à l'action de ce cauſtique appliqué, & qu'on le laiſſe pénétrer au-delà des téguments, & du foyer de la maladie. Il ſurvient des hémorrhagies indomptables; il ſe fait un délabrement conſidérable par le moyen de cet eſcarotique; la pourriture ſe met ſouvent de la partie, & étend encore ce délabrement. A toutes les ſouffrances inſéparables de cet état, à tous ces maux, à la ceſſation des affaires des malades, qu'ils entraînent

néceſſairement , ſuccédent enfin après la guériſon , des cicatrices difformes , profondément gravées, qui humilient les malades, au point que j'en ai vu, qui, par délicateſſe , ont cru devoir renoncer au mariage.

Ce n'eſt pas un médiocre avantage de pouvoir s'affranchir de tout [illegible] à l'emploi des dégoût[illegible] mercurielles ; on obtient cet avantage par la méthode de M. Keyſer ; on évite toutes ces opérations, ces panſements , ces accidents, ces ſouffrances, la perte du temps, la dépenſe en remedes & en ſoins aſſidus & multipliés ; en effet, je le répete, le ſeul uſage intérieur des Dragées Anti-vénériennes fait diſparoître entiérement les bubons ou poulains , ſans laiſſer de veſtige, ſans empêcher les malades de vaquer conſtamment à leurs affaires ordinaires : & enfin pour obtenir une cure prompte & radicale , on n'a beſoin d'aucun autre ſecours , d'aucun autre remede, ſoit intérieur, ſoit extérieur.

VII. OBSERVATION.

Ce n'eſt pas ſeulement dans la cure des poulains, par l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, qu'on eſt diſpenſé des opérations, panſements , applications & ſoins, qui-

ſont inévitables, lorſqu'on fait uſage des frictions ou d'autres méthodes; mais encore dans le traitement de toute ſorte d'ulcérations, de chancres, de puſtules ſuppurées, & d'autres ſymptomes dépendants des maladies vénériennes.

frictions mercu- l'on puiſſe compter ſur les ſeules dans ces cas-là, il eu'elles ſuffiſent les chancres malins des parties de la génération, feroient bientôt tomber en mortification ces parties, ſi l'on ne recouroit promptement à l'opération, pour pouvoir enſuite appliquer les topiques néceſſaires & uſités, principalement ſur les chancres, qui cauſent le phimoſis malin. Il réſulte même les ſuites les plus fâcheuſes du délai dans l'application de ces moyens; on n'a rien à appréhender de ſemblable, lorſqu'on emploie la méthode curative de M. Keyſer: elle n'exige aucun ſoin, aucune attention particuliere à ces maux. On ne les obſerve & ne les examine même, que parce qu'en s'évanouiſſant, ils marquent les progrès du remede.

En effet, j'ai eu à traiter un grand nombre de chancres malins & d'ulcérations qui ont diſparu par le ſeul uſage intérieur des Dragées Anti-vénériennes, ſans que, dans aucun cas, j'aie eu beſoin

de recourir à aucune application extérieure, à aucune opération, à aucun panſement.

VIII. OBSERVATION.

J'AI traité & guéri parfaitement plus de trois cents gonorrhées ou chaude-piſſes, par le ſeul uſage des Dragées Anti-vénériennes. De tous les maux produits par le virus vénérien, la gonorrhée eſt ſans contredit le plus fréquent & le plus multiplié, par la facilité qu'il a de ſe communiquer. Il y a aujourd'hui, pour le malheur de l'humanité, preſque autant de différentes méthodes de traiter cette maladie, qu'il y a de Praticiens, de Guériſſeurs & d'Empiriques. La cupidité du gain, l'envie de ſe faire un nom, & l'ignorance de la nature de cette maladie très-commune, ont fait imaginer cette foule de méthodes oppoſées les unes aux autres.

En effet, les uns ſur une fauſſe théorie, emploient des remedes âcres, échauffants, des bols fondants, de violents purgatifs, des baumes, des ſudorifiques, des aſtringents, des diurétiques chauds & dangereux, comme les cantharides; des préparations pernicieuſes de plomb; des préparations corroſives de mercure, & les poiſons les plus terribles, comme le ſublimé

corroſif, la diſſolution de mercure dans l'eau-forte, le turbith minéral, le mercure violet, les mercures précipités, verds, blancs, rouges, ſolaires, &c.

Indépendamment d'une mort prompte & violente, qui ne peut manquer de ſuivre ſouvent cette pratique aveugle; tous ces remedes échauffants & pernicieux, tout cet aſſemblage affreux de poiſons, ne font qu'enflammer le ſang, le diſſoudre, augmenter l'acrimonie des humeurs, irriter le mal, & en produire mille autres, comme des hémorrhagies indomptables, &c. Le moindre des maux qui en réſulte, c'eſt que la gonorrhée la plus bénigne, par l'imprudent uſage de ces diverſes ſubſtances, devient âcre, maligne & opiniâtre.

D'autres Praticiens, au contraire, n'emploient que les rafraîchiſſants, les calmants, les anodins, les relâchants, ſur leſquels ils inſiſtent long-temps, comme les ſaignées, les bains, les boiſſons copieuſes & exceſſives de tiſanes, qui, loin de guérir la maladie, en produiſent de nouvelles, troublent les fonctions digeſtives, détruiſent les forces de l'eſtomac, & affoibliſſent pour jamais le tempérament.

Outre les divers accidents, les déſordres dans l'économie animale, que cauſent néceſſairement ces deux excès oppoſés, &

auſſi blâmables, les gonorrhées deviennent ſouvent incurables : elles laiſſent un écoulement habituel & incommode, produiſent l'impuiſſance, des calloſités dans les proſtates, dans les véſicules ſéminales, dans l'uretre; des abcès, des ulceres, des fiſtules dans les mêmes parties. Très-ſouvent auſſi les gonorrhées ſont ſupprimées par l'emploi de ces remedes empiriques, mal appropriés à la maladie, par cet abus de ſubſtances âcres, échauffantes, corroſives, aſtringentes, &c. d'où réſultent 1°. la vérole; 2°. l'ophtalmie vénérienne, & la perte de la vue; 3°. la tumeur des teſticules ou hernie vénérienne, le ſpermatocele, le varicocele, l'hydrocele, le pneumatocele, le plus ſouvent incurables; 4°. l'abcès du périnée, des ſinus, des fiſtules très-dangereuſes, & ſouvent incurables; 5°. des ſtranguries habituelles où l'on eſt obligé d'uriner à chaque inſtant goutte à goutte, & des iſchuries, où on ne peut abſolument point uriner, qui attirent les douleurs les plus aiguës, la fievre, l'inflammation de la veſſie, des vomiſſements dont la matiere a une odeur urineuſe; 6°. des bubons ou poulains, & une infinité d'autres accidents, que la pratique offre chaque jour (*).

(*) *Voy.* Aſtruc, Traité des Maladies vénériennes.

Quant à la méthode des frictions mercurielles, loin de guérir les gonorrhées, elle les rend plus rebelles & incurables, & attire tous les maux dont nous avons fait l'énumération, de l'aveu même du partiſan le plus décidé de ce remede, le célebre M. Aſtruc, qui dit, Chap. X., Liv. IV. de ſon Traité des maladies vénériennes, que la *gonorrhée, ſoit récente, ſoit invétérée, ſubſiſte après l'emploi des frictions mercurielles.*

Après avoir eſſayé toutes les méthodes uſitées de traiter les gonorrhées, je n'ai rien trouvé de plus propre à procurer commodément & promptement une cure radicale, que les Dragées Anti-vénériennes, auxquelles j'ai aſſocié avec ſuccès l'antimoine préparé du Sieur Jacquet. Depuis que je fais uſage de ces remedes, de plus de trois cents gonorrhées virulentes, que j'ai eu à traiter, il n'en eſt aucune, quelque rebelle, maligne ou invétérée qu'elle ait été, qui leur ait réſiſté, & que je n'aie guérie radicalement, en peu de temps, ſans qu'il ſoit reſté aucune de ces infirmités; ſans qu'il ſoit ſurvenu, en aucun cas, le moindre des accidents rapportés ci-deſſus, ou autres ſemblables, aſſez ordinaires, lorſqu'on traite cette maladie par toute autre méthode.

Les

Les forces digeſtives, loin d'être affoiblies, par les remedes que j'emploie pour la cure des gonorrhées, ſemblent être fortifiées, & les malades ont toujours l'extérieur de la meilleure ſanté pendant & après le traitement; au lieu que, lorſqu'ils ſont traités par les autres méthodes, leur teint, leur extérieur languiſſant, la pâleur, l'abattement de leurs forces, convainquent leurs parents & leurs amis, auxquels ils voudroient cacher leur mal, de ſon exiſtence & de ſes cauſes.

IX. OBSERVATION.

Tout le monde ſait que la ſalivation, qu'on ne peut aiſément contenir dans de certaines bornes, dans la plupart des ſujets traités par les frictions mercurielles, eſt un des plus grands inconvénients de cette méthode; qu'elle entraîne très-ſouvent des accidents indomptables & très-funeſtes. On n'a rien à appréhender de ſemblable des Dragées Anti-vénériennes. Parmi le grand nombre de malades à qui je les ai adminiſtrées, ſouvent à des doſes très-fortes, dans les temps chauds, humides, froids & les plus défavorables pour des malades, ſur-tout, qui ne ſont pas contenus dans la chambre, je n'ai jamais vu

d'exemple de cette ſalivation proprement dite, qui épuiſe ordinairement les malades qui font uſage des frictions.

Les Dragées Anti-vénériennes produiſent à la vérité quelquefois, une légere inflammation des gencives, & un crachement, qui ſont de peu de conſéquence & de durée, à moins qu'on ne juge à propos de les entretenir, ou même de les augmenter, juſqu'à provoquer une légere ſalivation, qui ne s'obtient même que dans certains ſujets. Comme la ſalivation & le gonflement des gencives qui peuvent ſervir de guide, dans l'adminiſtration du remede, à déterminer les doſes convenables, ne ſurviennent que rarement, on ſe regle ſur d'autres ſecrétions qui ne manquent pas de ſe manifeſter plus abondamment qu'à l'ordinaire, pour la conduite qu'on doit tenir.

Si cependant il ſurvient, par l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, une inflammation aux gencives, & un crachement abondant, qui oblige de le ſuſpendre, ce n'eſt ordinairement que pour deux ou trois jours. On fait ceſſer aiſément & reparoître de même à ſa volonté cet état, une ſeconde, & quelquefois juſqu'à une quatrieme fois, quand on le juge convenable, & ſuivant la griéveté de la maladie & des ſymptomes qu'on a à combattre.

Il y a donc ces différences relatives à la ſalivation, entre l'emploi des Dragées Anti-vénériennes, & l'uſage des frictions mercurielles. 1°. Que par la premiere méthode, la ſalivation ne s'obtient ni ſi abondamment, ni ſi fréquemment que par la ſeconde. 2°. Que cette évacuation établie trop abondamment par les frictions, ne peut être modérée & réprimée auſſi facilement & auſſi promptement que lorſqu'elle ſe manifeſte pendant l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Les principales cauſes de ces différences, me paroiſſent être les ſuivantes.

1°. Comme le mercure qui entre dans la compoſition des Dragées Anti-vénériennes, eſt tellement diviſé, atténué, que chacune de ſes molécules, n'a pas plus de maſſe, & conſéquemment n'acquiert pas plus de vîteſſe que les globules ſanguins. Son action, lorſqu'il eſt mêlé avec nos humeurs, eſt douce & paiſible; on peut l'augmenter ou la modérer à ſon gré, lorſque le cas le requiert. Il n'en eſt pas de même du mercure appliqué en frictions; on ne s'en rend pas ſi aiſément maître, parce qu'étant introduit dans le ſang en plus grandes maſſes, groſſiérement ſéparées, & ſe réuniſſant même dans les vaiſſeaux en gouttes encore plus conſidérables, ces

gouttes, en raiſon de leur maſſe dix fois plus grande que celle des globules ſanguins, y acquierent une vîteſſe dix fois plus conſidérable que celle de nos humeurs; & cette vîteſſe exceſſive, capable de produire les plus grands déſordres, de rompre & déchirer les vaiſſeaux, ne cede à aucun des moyens que l'art met en uſage pour la réprimer. En effet, il eſt ſouvent impoſſible au plus habile Praticien de régler à ſa volonté, & de modérer les effets tumultueux du mercure appliqué en frictions, dans certains tempéraments & dans certaines circonſtances.

2°. Lorſqu'on traite les maladies vénériennes par la méthode de M. Keyſer, on ſait la quantité de mercure qu'on introduit chaque jour dans le ſang, celle qui a été admiſe pendant tout le cours du traitement; on peut prédire avec aſſurance, quand la ſalivation arrivera dans ceux qui en ſont ſuſceptibles; lorſque cette évacuation paroît, on n'eſt pas dans l'incertitude ſi la quantité du mercure admis eſt trop conſidérable, pour que la ſalivation puiſſe être aiſément & promptement réprimée; on n'eſt jamais à cette époque, dans le cas d'en avoir introduit une trop grande quantité. Si on juge à propos de ſuſpendre l'uſage des Dragées Anti-vénériennes pour

deux ou trois jours, on le fait à propos, à ſa volonté, & on remplit par-là l'objet qu'on ſe propoſe. Au lieu que, lorſqu'on traite par les frictions, on a beau les interrompre pour modérer le flux ſalivaire, on ne peut atteindre ſon but, parce que par-là, on ne peut empêcher que de nouveau mercure ne ſoit continuellement admis dans le ſang ; tous les pores de la peau alors gorgés de mercure, & la croûte qui recouvre le corps des malades enduits d'onguent mercuriel, continuent à tranſmettre ; pendant long-temps, à la maſſe des humeurs de nouveau mercure, après qu'on a diſcontinué les frictions ; ce qui entretient l'évacuation ſalivaire, & l'augmente.

Les ſalutaires effets des Dragées Anti-vénériennes ſont prompts. On voit dès le début du traitement, combien de temps il durera, & combien il faudra employer de mercure pour opérer la guériſon radicale & la deſtruction complette des ſymptomes. Au contraire, lorſqu'on emploie les frictions mercurielles, on ne travaille qu'en aveugle, pour me ſervir de cette expreſſion. On eſt continuellement dans une incertitude fâcheuſe, & de la quantité de mercure qu'on a déjà introduit, & de celle qu'on doit encore introduire. On

ſtatue à la vérité un certain nombre d'onces d'onguent, qui doit être appliqué pendant le cours du traitement, & un certain nombre de gros qui doivent être employés pour chaque friction; mais on ignore toujours au commencement & à la fin du traitement la quantité du mercure admiſe dans le ſang. Il y a des ſujets plus ou moins poreux, qui reçoivent à chaque friction plus ou moins de mercure. Dans les uns, la doſe fixée s'emploie aſſez bien par un frottement laborieux de quelques heures, devant un grand feu; dans d'autres, les mêmes, & de plus grands travaux, ſont inſuffiſants pour introduire la moitié, le tiers ou le quart de la doſe; le reſte ſéjourne ſur la peau, eſt repris par les vêtements, & volatiliſé par la chaleur: de ſorte qu'on ne ſait jamais ſur quoi compter. Si la ſalivation ne ſe manifeſte pas d'abord, on croit pouvoir & devoir doubler & tripler les doſes; elle ſurvient enſuite lorſqu'on s'y attend le moins, avec une impétuoſité qui effraie, & que rien ne peut modérer. Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec tant d'incertitude & des procédés ſi haſardés, la ſalivation ſoit ſi difficile à régler.

3°. Le mercure par lui-même & de ſa nature, n'a rien de pernicieux; mais il devient un remede funeſte par ſon

aſſociation à des ſubſtances vénéneuſes, auxquelles il s'unit étroitement & facilement. De ſorte qu'il ne ſuffit pas que, pour les uſages de la Médecine, dans les maladies cutanées, verminenſes, vénériennes, &c. le mercure ſoit donné à propos aux doſes, dans le temps & avec les précautions convenables, pour être utile & guérir, ſans cauſer aucun déſordre dans l'économie animale : mais encore on ne doit jamais l'employer qu'extrêmement pur & dépouillé de toutes les hétérogénéités qui le rendent dangereux. En un mot, chaque Praticien doit s'être aſſuré que le mercure dont il fait uſage, outre toutes les purifications arbitraires, a été revivifié pluſieurs fois d'un cinabre factice. C'eſt-là en effet la principale purification, & ſur laquelle ſeule on puiſſe compter ; car le mercure qui eſt retiré des mines, ou qui a été revivifié dans les travaux, en grand, du cinabre naturel, contient encore des hétérogénéités pernicieuſes, auxquelles il s'étoit aſſocié dans les entrailles de la terre.

Outre ces hétérogénéités, telles que l'arſenic, le cuivre, le plomb, le biſmuth, le vitriol, que le mercure coulant retient fortement, quoiqu'il paroiſſe pur, il eſt ſouvent encore altéré par l'étain ; car les Miroitiers raſſemblent les réſidus des

amalgames d'étain & de mercure qu'ils emploient pour l'étamage des glaces, & vendent au public ce mercure ainſi altéré. D'autres, par l'appât du gain, mêlent avec le mercure du plomb & du biſmuth, qui reſtent coulants en grande quantité avec le mercure, auquel ils ont été unis, ſans qu'on puiſſe s'en appercevoir en l'achetant. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à prendre deux parties de mercure coulant, pur, faire fondre une partie de plomb avec une partie de biſmuth ; & étant fondus, on les verſera ſur le mercure ; on verra que le mercure ainſi altéré, d'un poids égal au ſien, de métaux étrangers, entretient leur liquidité, après qu'ils ſont refroidis, & paſſe avec eux au travers de la peau de chamois, ſans les abandonner.

On voit par-là combien on doit ſe défier du mercure qu'on n'a pas revivifié ſoi-même du cinabre factice, quoiqu'il paſſe aiſément à travers la peau de chamois, & qu'on lui aura fait ſubir toute autre purification que cette revivification.

Il arrive ſouvent que l'onguent, que l'on emploie pour les frictions, eſt fait avec du mercure chargé de ſemblables impuretés & de matieres hétérogenes, auxquelles on doit imputer une partie des

des maux attachés à l'emploi des frictions. Parmi le grand nombre de ceux qui ſe ſervent de cette méthode, il n'y en a peut-être aucun, qui ait pris le ſoin lui-même, de faire ſubir au Mercure les purifications convenables. M. KEYSER remplit non ſeulement lui-même à cet égard, tout ce qu'on peut ſouhaiter, mais encore, après avoir exactement dépouillé ſon Mercure de toute hétérogénéité, il lui fait encore ſubir des préparations particulieres, & le réduit en des particules ſi déliées, qu'il peut être admis dans le ſang, & y circuler ſans déſordre. Il n'eſt pas étonnant qu'un remede préparé avec tant d'art, & de ſoin, l'emporte ſur tous les autres, dans la Pratique.

4°. Le remede de M. KEYSER tire encore un nouvel avantage de la maniere dont il eſt employé, & de la voie par laquelle il eſt tranſmis dans le ſang : il ſe prend intérieurement ſuivant l'uſage adopté, pour les autres remedes uſités, tant dans les Maladies vénériennes que dans toutes les autres. Ce remede dont l'action eſt établie, du centre à la circonférence, chaſſe naturellement à l'habitude du corps le virus vénérien, & l'expulſe par tous les tuyaux excrétoires de la peau. Cette voie eſt la plus ſûre, la plus prompte,

& la plus analogue au but qu'on ſe propoſe. Le Mercure, au contraire, employé en friction, agit de la circonférence vers le centre; cette route répugne au bon ſens, elle eſt la plus longue & la plus pénible pour la nature; parce que le ſang repris des parties, pour revenir au cœur, par les veines, eſt déjà un fardeau conſidérable pour elles; un métal peſant doit beaucoup ajouter à la difficulté de cette fonction.

D'ailleurs l'enduit graiſſeux appliqué, & entretenu long-temps ſur la peau, en bouche bien mal-à-propos tous les pores; c'eſt-à-dire, les orifices des tuyaux excréteurs de la ſueur, & de la tranſpiration inſenſible, qui doivent ſans ceſſe être ouverts, pour ſervir à la dépuration de notre corps. Si dans l'état naturel la tranſpiration inſenſible qui s'échappe par les pores eſt ſi conſidérable, qu'elle équivaut, du moins dans les pays chauds, aux $\frac{5}{8}$ de tous les aliments tant ſolides que liquides, que nous prenons; s'il y a tant de danger dans l'état de ſanté, de l'interrompre, & de la ſuſpendre ſeulement pour quelques moments, puiſqu'un grand nombre de maladies journalieres les plus graves, ne reconnoiſſent d'autre cauſe que la ſuppreſſion de cette évacuation, que ne doit-on pas attendre de cette ſuppreſſion dans le cas

d'une maladie, où il s'agit d'expulſer par toutes les voies ouvertes par la nature, un venin qui infecte la maſſe des humeurs; dans un temps où on fait uſage chaque jour d'un remede qui a éminemment la propriété d'exciter cette même évacuation, ainſi que celle de la ſueur, dont les tuyaux excréteurs ſe trouvent pareillement bouchés?

Tout le monde ſait qu'avant que les Maladies vénériennes fuſſent connues en Europe, on faiſoit déjà uſage des frictions mercurielles, pour la cure des Maladies de la peau, & que les Praticiens de ce temps-là ne ſoupçonnoient pas même que le Mercure ainſi appliqué pût étendre ſon action au-delà des téguments.

Si ceux qui ont commencé à traiter les Maladies vénériennes, par le moyen de ces mêmes frictions, n'avoient pas ignoré la circulation du ſang, ils ne ſe ſeroient peut-être pas haſardés à introduire dans les vaiſſeaux & à faire parcourir toutes les routes de la circulation à un minéral dont la nature & les effets étoient ſi peu connus. Ils auroient été plus circonſpects, ſur-tout ceux qui étoient dans l'opinion que ce minéral étoit un poiſon.

Les ſalivations exceſſives ſont le moindre des dangers auxquels expoſe la répercuſſion

de la matiere de la tranſpiration, & de la ſueur, des débris du virus, du mercure lui-même, qui après avoir circulé avec nos humeurs, comme corps hétérogenes ſont portés naturellement à l'habitude du corps pour être expulſés. Tous ces excréments pêrts à s'échapper & retenus à la ſuperficie du corps, ſont obligés de refluer vers le centre où ils produiſent mille déſordres; mais par un dernier effort des forces vitales qui en ſont ſurchargées, ils ſont chaſſés vers les endroits qui préſentent moins de réſiſtance, qui leur ſont plus analogues, & qui leur offrent un émonctoire plus commode; toutes les conditions ſe rencontrent dans les glandes ſalivaires. Toute la matiere de la tranſpiration & de la ſueur devenues âcres par la ſtagnation, ainſi que le Mercure repercuté, ſe portent donc tumultueuſement à ces glandes; elles ſont engorgées, irritées, enflammées, ulcérées, par la préſence de ces hôtes incommodes. La fievre, l'enflure de la tête, la diarrhée, la dyſenterie ſurviennent.

L'inflammation & les ulceres s'étendent quelquefois dans toute la bouche; elle eſt cruellement rongée par un grand nombre de ces ulceres profonds, difficiles à cicatriſer, qui entretiennent une ſalivation

exceſſive, dont le moindre inconvénient eſt d'épuiſer abſolument les Malades. La chûte des eſcarres de ces ulceres qui met à nud des vaiſſeaux rongés, eſt ſuivie d'hémorrhagies opiniâtres. La langue ulcérée & rongée ſe colle à la partie intérieure des gencives, lorſque les ulceres ſe cicatriſent; les gencives ſe collent à la partie intérieure des joues, la luette à la voûte du palais; & enfin il reſte quelquefois un ſerrement de la bouche appellé *Bridure*, qui eſt produit par la rétraction des tendons, des muſcles crotaphites, maſſeters, &c. releveurs de la mâchoire inférieure, qui ont été altérés, corrodés par des ulceres profonds; en conſéquence de la rétraction ou du raccourciſſement de ces tendons, la mâchoire inférieure eſt appliquée ſi fortement contre la ſupérieure, que, quelque effort qu'on faſſe, on ne ſauroit l'en écarter, ni ouvrir la bouche, ni former des ſons articulés, ni recevoir des aliments; cet état eſt des plus affreux & des plus funeſtes, parce qu'il eſt abſolument incurable; on eſt obligé alors de briſer ou d'arracher les dents inciſives tant ſupérieures qu'inférieures, pour introduire & faire avaler quelques aliments liquides aux Malades; car dans cette ſituation déplorable la maſtication eſt interdite pour

jamais, ainſi que la parole, à ces infortunées victimes de la ſalivation.

Indépendamment de tous ces accidents la ſalivation par elle-même & telle qu'on l'éprouve ordinairement par la méthode des frictions, en eſt un très-fâcheux. En effet, un écoulement abondant, douloureux, & preſque toujours indomptable, de ſalive âcre, rougeâtre, qui dure ordinairement au moins quinze à vingt jours conſécutifs, jette les Malades dans le deſſéchement, l'épuiſement, & le maraſme, les prive conſtamment de la douceur d'un ſommeil bienfaiſant, que leur accablement leur rendroit néceſſaire; ils ſont privés de l'uſage de la parole, de la déglutition, de la maſtication, &c.

Lorſque cette évacuation ſe manifeſte trop abondamment à la ſuite des frictions, comme on y eſt fréquemment expoſé, en vain met-on en uſage, pour la calmer ou l'arrêter, une infinité de moyens tels que le changement de linge, de vêtements, d'air, de chambre, de lit; la diete, les bains, les boiſſons copieuſes de tiſane, les ſaignées, l'émétique, les purgations réitérées. Tous ces ſecours, jugés néceſſaires, mais inſuffiſants pour l'objet cherché, achevent d'affoiblir & d'épuiſer cruellement les Malades, & leur

préparent une convaleſcence longue, fâcheuſe, qui ſera elle-même une maladie chronique, qui exigera les ſoins les plus aſſidus.

Tous les Malades, je le répete, que j'ai traités avec les dragées Anti-vénériennes, ont été exempts de cette ſalivation cruelle, & de tous les maux qu'elle traîne à ſa ſuite.

X. OBSERVATION.

On ne peut qu'être effrayé à la lecture des principaux accidents dépendants de la ſalivation abondante, qui ſurvient ordinairement pendant l'uſage des frictions, dont je viens de faire le détail. Mais quelque pernicieuſe que ſoit cette évacuation, comme nous l'avons prouvé, elle n'eſt cependant pas ce qu'il y a de plus à craindre de la part du Mercure employé en frictions; elle eſt même ſouvent à deſirer; car ce minéral accumulé dans les conſtitutions où il eſt ſans action ſur les glandes ſalivaires, où il ne peut s'évacuer par le moyen de leurs tuyaux excrétoires, & établir la ſalivation, produit des effets plus redoutables encore, que ceux dont nous avons fait l'énumération; tels que l'aveuglement, la paralyſie, la catalepſie,

la folie, & la mort : il n'eſt que trop d'exemples, de chacun de ces funeſtes accidents, arrivés à des Malades, qui ayant fait, ou faiſant encore uſage des frictions mercurielles, avoient été exempts de ſalivation abondante.

Parmi le grand nombre de ceux qui ont pu arriver dans la ſeule ville de Lyon, dont je n'ai pas été informé, il en eſt venu quelques-uns à ma connoiſſance. Depuis peu d'années j'ai tenu note de quatorze Citoyens, qui au ſortir des frictions, où tandis qu'ils en faiſoient encore uſage, mais n'ayant preſque pas ſalivé, ſont tombés dans la folie, ou devenus aveugles, ou léthargiques, &c. & qui ſont tous morts dans cet état affreux, excepté un Léthargique, & Paralytique que j'ai radicalement guéri depuis peu, avec les Dragées Anti-vénériennes ſix mois après avoir été attaqué de cette Maladie ſoporeuſe, à la ſuite des frictions. On verra l'hiſtoire de cette cure ci-après, OBSERVATION LI.

Nous avons vu dans l'Obſervation précédente, que l'enduit graiſſeux que laiſſent les frictions mercurielles ſur la peau, en bouchoit les pores, & empêchoit l'expulſion de la matiere de la tranſpiration & du Mercure; que ce même

Mercure, & la matiere de la transpiration, se portoient en conséquence aux glandes salivaires, pour s'évacuer par leurs tuyaux excréteurs; mais lorsque les glandes salivaires sont conformées & disposées de maniere à ne pas permettre cette excrétion, le Mercure est forcé de se porter vers le cerveau, viscere mou où il trouve moins de résistance; il s'y accumule, & y produit divers désordres dont les accidents rapportés ci-devant sont les suites.

Quoique la salivation n'ait pas lieu ordinairement par l'usage des Dragées Anti-vénériennes, données même à grande dose, il n'en résulte aucun de ces accidents funestes, qui sont les effets trop fréquents du Mercure appliqué en frictions, lorsqu'il n'a pas excité un abondant flux de bouche. En effet de plus de 1200 Malades que j'ai traités avec les Dragées Anti-vénériennes, du grand nombre de ceux que M. Keyser lui-même, & tous les Médecins, & Chirurgiens de l'Europe qui emploient le même Remede, ont traités, on n'en peut citer un seul qui ait éprouvé un sort aussi déplorable, que les quatorze que nous venons de citer.

Si l'action du Mercure employé en frictions à la maniere usitée, pouvoit être dirigée par l'Art; que la salivation parût

conſtamment, & qu'elle pût toujours être contenue dans de juſtes bornes; qu'on pût enfin en prévenir, ou en arrêter à propos les excès, la méthode des frictions ſeroit moins à négliger. On ſeroit à l'abri d'une foule d'inconvénients, qui l'ont fait proſcrire par le plus grand nombre des Praticiens. La ſalivation ſeroit une Bouſſole aſſurée pour le traitement; on augmenteroit inſenſiblement la doſe des onctions mercurielles, juſques à ce que cette évacuation fût établie. On la ſoutiendroit, la diminueroit, l'augmenteroit, par des doſes relatives au beſoin: mais l'expérience n'a montré juſqu'ici, que de l'incertitude, & des dangers dans l'action du Mercure groſſiérement diviſé, ſouvent chargé d'hétérogénéités nuiſibles, tel qu'il compoſe l'onguent mercuriel, dont les molécules conſidérables, mal déſunies, comme nous l'avons dit dans l'Obſervation précédente, conſervent trop d'aptitude à ſe rapprocher, à ſe réunir, dès qu'elles ſe rencontrent dans la maſſe des humeurs, après avoir été dépouillées du foible & inſuffiſant lien graiſſeux, à la faveur duquel on les avoit appliquées à l'orifice des tuyaux abſorbants de la peau; il eſt conſtant, dis-je, que l'action du Mercure introduit par les frictions dans

e torrent de la circulation, ne peut être
églée ni modérée par l'Art; & que la
alivation ne peut s'exciter dans ceux dont
es glandes ſalivaires, & la lymphe ſont
ffectées de quelque vice particulier,
tranger aux Maladies vénériennes, comme
e vice ſcrophuleux, &c. tandis que dans
'autres conſtitutions une ſeule & la plus
égere doſe de Mercure regardée comme
rès-inſuffiſante pour la deſtruction du virus
énérien, excite d'abord la ſalivation la
lus abondante & la plus cruelle; attire
ous les accidents les plus affreux qui lui
ont particuliers, lorſqu'elle eſt exceſſive,
: met déjà aux abois les Malades, lorſ-
ue le traitement ſe trouve à peine
ommencé.

On ne peut en conſéquence raiſonnable-
nent compter ſur la ſalivation, & la prendre
our guide. Donc la méthode des frictions
ù l'on n'a d'autre regle de conduite que
elle que dicte la ſalivation, eſt au moins
aſardeuſe, incertaine, inſuffiſante.

Il réſulte de tout ce que nous avons
it à ce ſujet, que le plus grand des
naux, qui en ſont inſéparables, n'étoit
as de laiſſer ſubſiſter le mal auquel on
coutume de l'oppoſer. Nous avons
apporté une partie des accidents qu'elle
ait naître; mais ſi tout cela ſe paſſe dans les

mains du plus habile Praticien, du plus ſage, du plus éclairé, que deviendra un malheureux qui tombe dans celles d'un Empirique, d'un guériſſeur inepte, imprudent, ignorant, ſans expérience, ſans vues, ſans reſſources? Si cette infortunée victime eſt de cette conſtitution, qui n'eſt pas ſuſceptible de ſalivation, un écrouelleux, par exemple, le guériſſeur qui ne ſoupçonne pas même tel ſon Malade, qui, quand il le ſauroit, ignore les égards qu'on doit avoir à cet état; qui a lu dans un Livre, ou qui a entendu dire, que pour guérir les Maladies vénériennes il faut appliquer tous les jours, ou tous les deux ou trois jours ſur la peau, certaine doſe d'onguent mercuriel, qu'on doit augmenter juſqu'à ce qu'il ſurvienne un flux de bouche; ce guériſſeur, dis-je, ſe conduira d'après ſes connoiſſances; quand il aura introduit pluſieurs onces de Mercure dans le corps de ſon Malade, & qu'il ne verra cependant point arriver de flux de bouche, il doublera, triplera les doſes, croyant faire un coup de Maître. Le Mercure ainſi accumulé ne tardera pas à produire les plus grands déſordres, & les effets les plus funeſtes : il ſe raſſemblera, ſe cantonnera en différentes parties du

orps (*), y reftera comme corps étran-
er, gênera les fonctions, les troublera,
u les fera ceffer, produira par-tout,
ans les os, des caries; dans les vaiffeaux,
ans les chairs, des ruptures, des en-
orgements, des obftructions, des dé-
irements, &c.

Comme le cerveau eft le vifcere le plus
ou, le moins capable de réfifter à l'im-
étuofité & à l'accumulation des fluides,
la diftention de fes vaiffeaux, le Mer-
re s'y portera en grande abondance,
formera des engorgements, des ftafes,
bftruction des tuyaux nevro-lymphati-
ies; produira la rupture des vaiffeaux
op diftendus, des épanchements, la
mpreffion des nerfs à leur origine, à la
fe du cerveau engorgé; delà tous les
ux qui dépendent de la ceffation, ou
l'altération des fonctions du cerveau, des
rfs, de l'ame; tels que la diminution,

*) M. Méad rapporte l'Obfervation faite fur
cadavre d'un homme étranglé, dans les os
baffin duquel on trouva un dépôt de Mercure
y avoit produit la carie. Le criminel avoit
mment fubi les frictions; j'ai vu moi-même
r par la plaie d'un bubon vénérien ouvert,
Mercure en globules très-fenfibles à l'œil,
un Malade que je panfois à l'Hôtel-Dieu
yon, avec un fimple digeftif, fans Mercure;
oit reçu depuis peu des frictions mercurielles.

ou la destruction du mouvement & du sentiment en différentes parties; la folie la démence, l'imbécillité, la phrénésie l'aveuglement, la surdité, la paralysie la léthargie, la catalepsie, le carus l'apoplexie, & enfin la mort.

Si, au contraire, notre guérisseur a traiter un de ces Malades à qui quelque grains seulement de Mercure suffisent pour procurer d'abord une longue & très-abondante salivation, qui interdit l'usage ultérieur de ce remede, & aux doses convenables pour la cure de la Maladie ce guérisseur abandonnera, renverra son Malade sans l'avoir guéri; ou il le tuera s'il veut s'obstiner à lui donner la dose de Mercure qu'on croit suffire pour la destruction du virus vénérien.

XI. OBSERVATION.

PARMI les différents avantages que les Dragées Anti-vénériennes ont sur toutes les autres méthodes, dans la cure des Maladies vénériennes, ce n'en est pas un médiocre, que l'usage de ce remede ne soit point exclus, comme les autres, par la menstruation. J'ai traité un grand nombre de personnes du sexe, attaquées de Maladies vénériennes, & j'ai eu occasion de

commencer pluſieurs fois le traitement, tandis que cette évacuation périodique avoit actuellement lieu dans elles. Quand elle eſt ſurvenue pendant le cours du traitement, je ne l'ai jamais interrompu un inſtant, ni diminué les doſes du remede, ni même ceſſé de les augmenter, ſuivant l'uſage; en un mot, je n'ai eu aucun égard au flux menſtruel; je l'ai toujours regardé comme non advenu: dans tous les cas les ſuccès du traitement non interrompu, ont répondu à mon attente; dans aucun, ce flux périodique n'a éprouvé ni dérangement, ni ſuppreſſion, ni augmentation, & jamais il n'eſt ſurvenu le moindre accident qui pût faire improuver ma conduite & me déterminer à la changer.

Au contraire, lorſqu'on ſe propoſe de traiter les perſonnes du ſexe des Maladies vénériennes par la méthode des frictions, ou autre ſemblable on eſt aſſujetti à l'attention conſtante, très-gênante, très-incommode de ne commencer le traitement que quelques jours après la menſtruation, & de l'interrompre, de ſuſpendre l'uſage de tout remede, dès que cette évacuation s'annonce de nouveau, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit écoulé quelques jours après qu'elle a diſparu. On ne pourroit s'écarter de cette loi ſans dangers; on ne

les prévient même pas tous en s'y aſſerviſſant exactement ; car il arrive très-ſouvent, que les menſtrues ſont provoquées, accélérées, & rendues immodérées par l'uſage du Mercure employé en frictions ; de ſorte qu'elles reparoiſſent quelquefois tous les quinze jours, ſubſiſtent huit, dix, quinze jours, & même plus ; les interruptions néceſſaires ſont rendues par-là & plus longues & plus fréquentes ; il en réſulte que le traitement ne peut qu'être très-long, pénible, coûteux, haſardeux, incertain, & ſouvent inſuffiſant & inefficace.

XII. OBSERVATION.

OUTRE les Maladies vénériennes dont nous avons parlé juſqu'ici, il y en a un grand nombre d'autres, & des ſymptomes de ces Maladies auxquels les frictions ne remédient pas, mais qui exigent d'autres remedes, ou ſeuls, ou aſſociés aux frictions mercurielles ; tels ſont diverſes opérations chirurgicales, différents topiques & remedes intérieurs. Ces Maladies & ces ſymptomes ſont entre autres, les crêtes, fics, ragades, condilômes, poireaux, inflammations éryſipélateuſes & malignes, exulcérations chancreuſes, taches, puſtules, dartres rongeantes, gales vénériennes

vénériennes, ulceres, cancers, fiſtules, tremblement de membres, impuiſſance, excroiſſances de toute eſpece; congeſtions ou engorgements des glandes tant internes qu'externes; exoſtoſes, nodus, hypéroſtoſes, caries, bourdonnements d'oreille, ſurdité, céphalalgies, douleurs de membres, anchyloſes, aveuglement, ophtalmie vénérienne; ulceres du palais, de la bouche, des narines; chûte des dents, des cheveux :] inégalité des ongles; carus, léthargie, paralyſie, &c, dépendants du virus vénérien : parmi le grand nombre des Malades que j'ai traités, j'ai rencontré plus d'une fois chacun des ſymptomes dont je viens de faire l'énumération, & aucun n'a réſiſté aux Dragées Anti-vénériennes; ils ont tous cédé à ce remede, ſans le ſecours d'aucun autre moyen auquel on puiſſe attribuer la cure.

Mais il eſt bon d'obſerver ici, que les ſuccès heureux de ce remede, comme de tout autre, tiennent à certaines loix, à certaines regles & à certaines attentions, dont on ne peut même s'écarter ſans danger; quoiqu'à la vérité il ſoit d'un uſage plus facile, plus commode, qu'il entraîne moins d'inconvénients, que les autres moyens uſités en pareil cas, & qu'il exige moins de précautions gênantes

& d'attentions de la part de celui qui en uſe ; il en demande peut-être davantage de la part de celui qui dirige le traitement , pour obtenir conſtamment les bons effets qui lui ſont propres , & éloigner les accidents ; car quelque doux , bénin & efficace qu'il ſoit , il peut devenir très-dangereux lorſqu'il ſera employé témérairement , ſans méthode , & à l'aveugle ; comme tous les autres ſecours chirurgicaux, & pharmacéutiques ; il peut être un glaive meurtrier dans la main d'un fou , d'un homme malaviſé.

Quoique ce remede ſoit toujours le même dans tous les cas , il admet une variété infinie & abſolument néceſſaire dans les doſes & dans l'adminiſtration , qu'une longue expérience peut ſeule apprendre au Praticien le plus éclairé. La méthode abrégée que M. Keyſer a fait imprimer , n'eſt qu'un plan fort général , uniquement deſtiné aux gens conſommés dans l'art de guérir , qui peuvent ſe ſuffire pour tout ce qui a été paſſé ſous ſilence ; & enfin aux Chirurgiens correſpondants de M. Keyſer , la plupart formés ſous ſes yeux , & à qui l'expérience apprend le reſte. Il y a une infinité de cas qu'on ne peut pas prévoir ; & tous les cas prévus

auroient exigé un travail immenſe, & plusieurs gros volumes; auſſi M. Keyſer a-t-il ſoin d'avertir, page 23 de ſa méthode abrégée, » *qu'il eſt des cas qui » demandent toute la ſagacité des gens » de l'Art les plus éclairés; nous ne » ſaurions donc, ajoute-il, trop exhor- » ter les perſonnes qui voudroient faire » uſage des Dragées Anti-vénériennes, » d'en faire diriger l'adminiſtration par » quelque Médecin, ou Chirurgien » expérimenté.* »

En effet, l'uſage méthodique de ce remede eſt relatif à une infinité de circonſtances, d'après leſquelles il doit être établi, dirigé, ſoutenu, étendu ou modéré; tels ſont, par exemple, l'âge, le ſexe, la poſition phyſique, les différents tempéraments, la multiplicité ou la rareté, la griéveté, & enfin les divers ſieges des ſymptomes, qui caractériſent la Maladie; ſa nature, ſon ancienneté ou ſa nouveauté; les parties menacées de deſtruction; les qualités ou fonctions bleſſées, détruites, &c. &c.

Fin de la premiere Partie.



SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS PARTICULIERES.

PREMIERE OBSERVATION.

LE 3 Juin 1757, je commençai le traitement de M***, Comédien, attaqué des Maladies vénériennes, il avoit un phimosis causé par des chancres dont étoient garnis le gland & le prépuce ; des douleurs vagues dans les extrêmités, un mal de tête insupportable, &c. Au bout d'une vingtaine de jours de l'usage des Dragées Anti-vénériennes, le Malade n'eut plus aucune trace de sa Maladie. Je lui fis néanmoins continuer le remede pendant autres vingt jours ; ce qui affermit la guérison ; elle fut totalement due aux Dragées Anti-vénériennes ; le Malade n'en interrompit point l'usage, quoiqu'il parût sur la scene pendant ces entrefaites.

Vers le milieu du traitement il débita dans une piece où il joua le principal rôle, six cents vers ; environ un an après Madame Lobreau, Directrice de la Comédie, informée de cette cure me paya le traitement sur les appointements de cet Acteur.

II. OBSERVATION.

M*** me fut adreſſé au mois d'Août 1754, par M. Malinas pere, Me. Apothicaire à Lyon, pour être traité d'une Maladie vénérienne dont il étoit atteint depuis environ un an & demi. Ce Malade avoit ſubi inutilement divers traitements, par les ſoins d'un habile Chirurgien de Lyon; & depuis l'origine de ſa Maladie pendant plus de quinze mois, il n'avoit pas diſcontinué de prendre divers remedes, qui furent tous ſans ſuccès. Il ne les avoit interrompus que depuis environ deux mois lorſque je me chargeai de le guérir. Il étoit pour lors dans le deſſein d'aller à Montpellier pour s'y faire traiter de nouveau. On confia ce deſſein & la ſituation du Malade à M. Malinas, qui venoit d'être témoin de deux cures que j'avois opérées par le moyen des Dragées Anti-vénériennes; il invita les parents de ce Malade à recourir au même remede. Sur ce qu'on lui objecta que les ſentiments étoient partagés ſur l'efficacité des Dragées de M. Keyſer, il inſiſta & fut d'avis qu'on me propoſât de faire le traitement, à condition que je ne ſerois payé qu'un an après que la guériſon auroit

été reconnue complette & radicale; on s'y rendit; je ſouſcrivis de même volontiers à cette propoſition.

Lorſque le Malade me fut confié, il avoit les ſymptomes ſuivants. A la ſuite d'une gonorrhée, il avoit été affecté de la tumeur & de l'inflammation des teſticules, vulgairement appellée gonorrhée tombée dans les bourſes, en partie réſolue; un grand nombre de chancres placés ſur le gland, & à la partie interne du prépuce avoient cauſé un phimoſis conſidérable, qui ne permettoit l'iſſue de l'urine qu'avec beaucoup de difficulté & de douleur.

Le Malade éprouvoit de plus, des douleurs atroces aux extrêmités inférieures, des inſomnies & de violentes douleurs de tête; les glandes inguinales étoient engorgées, tuméfiées, ainſi que quelques autres à la partie interne des cuiſſes. La tumeur du teſticule enflammée à la ſuite de la gonorrhée ſubſiſtoit encore en grande partie; & les cheveux commençoient à tomber.

Trois à quatre jours après avoir commencé l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, le Malade ſouhaita que j'aſſociaſſe M. Pariſot, ancien Chirurgien de Lyon au traitement que je lui faiſois; nous le

vîmes effectivement enſemble, les quinze premiers jours fort réguliérement; il eſt eſſentiel d'obſerver ici que vers le douzieme jour tout étoit prêt pour faire l'opération du phimoſis, que feu M. Pariſot avoit jugé indiſpenſable, & à laquelle il avoit déterminé le Malade. Le jour & l'heure fixés pour cette opération étant arrivés, & l'appareil préparé, je fus agréablement ſurpris de voir que le phimoſis avoit preſque diſparu, & que les chancres, que nous pûmes voir alors fort aiſément, tendoient à ſe cicatriſer; en conſéquence cette opération n'eut pas lieu.

Comme c'étoit la premiere année que j'employois le remede de M. Keyſer, je ne ſavois pas encore qu'il diſpensât des opérations dans ces cas & dans beaucoup d'autres, comme l'expérience me l'a appris & me le confirme chaque jour.

Tous les ſymptomes vénériens furent entiérement détruits après un mois du ſeul uſage des Dragées Anti-vénériennes; je les fis continuer encore pendant un autre mois; le Malade a joui depuis cette époque d'une ſanté parfaite & s'eſt marié.

M. Pariſot examina pluſieurs fois le Malade pendant l'année qui ſuivit le traitement, pour conſtater la ſolidité de la cure, qui ayant été jugée complette &

radicale, on me donna, au bout de l'année révolue, en exécution de nos conventions, un mandat, pour recevoir chez M. Guyot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, inſtruit de la maladie & de la guériſon, la ſomme convenue pour le traitement, qui avoit été dépoſée chez lui.

III. OBSERVATION.

Au commencement de l'année 1758, je traitai & guéris parfaitement dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, avec les Dragées de M. Keyſer, deux particuliers attaqués des Maladies vénériennes bien caractériſées, comme il en conſte par les Procès-verbaux & Certificats dont ſuit la copie :

» Nous Docteurs & Profeſſeurs agrégés » au Collége des Médecins de Lyon, » Médecins ordinaires de l'Hôpital de » Notre-Dame de Pitié du Pont du » Rhône, & grand Hôtel-Dieu de ladite » ville, & nous Chirurgien principal dudit » Hôpital, déclarons & certifions avoir » examiné deux particuliers atteints de » Maladie vénérienne entrés audit Hô- » pital, ce jourd'hui 13 Janvier 1758, » pour y être traités par le ſieur JEAN- » BAPTISTE REY, Maître en Chirurgie à » Lyon, ſuivant la méthode de M. Keyſer, auxquels

» auxquels nous avons reconnu les ſympto-
» mes ſuivants ; ſavoir » :

A Jean-Baptiſte Blain, âgé de dix-neuf ans, garçon Boucher & natif de Lyon, une gonorrhée virulente avec un écoulement de matiere jaune & verdâtre par la verge, accompagnée d'un phimoſis conſidérable qui n'a pu permettre de découvrir le gland, & d'examiner s'il n'y avoit point de chancres, ou ſi le phimoſis étoit ſeulement produit par l'acrimonie de l'humeur qui couloit.

Plus une tumeur à chaque aine, & celle du côté droit de la groſſeur d'une petite noix, & douloureuſe; celle du côté gauche plus petite.

A Auguſtin Brun, âgé de dix-neuf ans, Affaneur à Lyon, natif Deſcourneau en Savoie, une gonorrhée virulente dont il a été traité depuis onze mois, à la ſuite duquel traitement il a reſſenti des douleurs dans le fondement, qui ont été ſuivies de ſix plaques ulcérées, avec une ſuppuration légere qui ſont ſituées ſur le bord de l'anus, & s'étendent juſqu'au périnée.

Plus des ulceres au fond de la bouche, qui nous ont paru profonds & caractériſés, près des amigdales. En foi de quoi nous avons ſigné, leſdits jours & an.

Signés, Chol, Docteur en Médecine; Magneval, Docteur en Médecine; Puy, Chirurgien-Major.

Le 13 Mars 1758, Mondit ſieur Rey nous ayant préſenté leſdits Malades qu'il a traités juſqu'à ce jour, par la méthode de M. Keyſer, avec priere de les examiner, & de faire notre rapport de l'état dans lequel nous les trouverions, nous Médecins & Chirurgien ſuſdits, nous ſommes tranſportés dans l'appartement où ils ont demeuré pendant tout le traitement, & avons commencé par l'examen dudit Jean-Baptiſte Blain, dont nous avons obſervé la verge, & preſſé le gland, ſans avoir apperçu aucun écoulement, nous l'avons découvert & recouvert, & examiné le prépuce, le tout nous a paru dans l'état naturel, & par conſéquent la gonorrhée virulente & le phimoſis bien guéris ainſi que deux boutons blancs qui étoient ſurvenus dans le pénil depuis leur entrée, & qui ont totalement diſparu.

Nous avons enſuite examiné les aines; nous avons trouvé que les bubons étoient diminués de plus de la moitié, fort ramollis, mais non entiérement diſſous; le ſieur Rey n'ayant pu, (a-t-il dit,) pouſſer ſon remede autant qu'il auroit fallu, eu égard à la délicateſſe du Malade, & à la rigueur de la ſaiſon.

Nous avons paſſé à l'examen dudit Auguſtin Brun, qui à la ſuite d'une

ancienne gonorrhée avoit des douleurs dans le fondement, accompagnées de six plaques ulcérées, situées sur le bord de l'anus, qui nous a déclaré ne plus ressentir les mêmes douleurs depuis long-temps; nous avons reconnu que lesdites plaques & ulcérations étoient guéries; que la peau dans les parties étoit fort unie, & qu'il n'y restoit d'autres vestiges qu'une rougeur assez vive, suite ordinaire de l'ulcération & de la suppuration desdites parties.

Les ulceres qu'il avoit au fond de la bouche ont disparu & sont bien guéris, de façon que ledit Brun est actuellement en bon état. En foi de quoi avons signé pour servir & valoir ce que de raison audit sieur REY, à Lyon ce 13 Mars 1758.

Signés, Chol, Docteur en Médecine; Magneval, Docteur en Médecine; Puy, Chirurgien-Major.

Certificat de Messieurs les Recteurs & Administrateurs.

Nous soussignés, Recteurs & Administrateurs de l'Hôpital-Général de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, certifions que MM. Chol & Magneval, qui ont signé le Certificat ci-dessus sont actuellement

Médecins dudit Hôpital, & que le sieur Puy qui a signé avec eux, est Chirurgien principal dudit Hôtel-Dieu, ainsi qu'ils se sont qualifiés. A Lyon au Bureau dudit Hôpital, icelui tenant, le 22 Mars 1758.

Signés, Posuel de Verneaux, Guillin, Chasseing, J. Bouillen, Mayeuvre, Sponton, Valesque, Merlin, Rambaud, Chauvet, Marion de la Tour, Antoine Torrent, Dupont, F. Dian.

IV. OBSERVATION.

M. le Baron *** Officier de Marine, informé par la voie du Mercure de France, que j'employois avec succès les Dragées de M. Keyser, me fit écrire d'un Port de France, où il se trouvoit, par le Chirurgien Major de son vaisseau, pour me consulter sur une Maladie vénérienne dont il étoit atteint, & qui avoit déjà résisté deux fois aux frictions mercurielles, qu'il avoit subies en France & à Naples. Il se détermina ensuite à se rendre à Lyon pour y être traité par mes soins. Sa Maladie étoit caractérisée par deux ulceres au front, l'un au côté droit, & l'autre au côté gauche, qui avoient rongé les téguments & anticipé sur les muscles frontaux; par un grand nombre de pustules crustacées

dans la partie chevelue de la tête ; par une pustule suppurée considérable à côté de la marge de l'anus, & par un chancre avec des bords durs à la fesse droite ; tout cela étoit accompagné d'un violent mal de tête & d'un dégoût insurmontable.

Je commençai, le 14 Janvier 1758, le traitement de cet Officier, sous les yeux de son Chirurgien Major qu'il avoit amené avec lui. Je lui fis prendre les Dragées Anti-vénériennes par gradation pendant cinquante-deux jours. Les ulceres du front & les pustules de la partie chevelue de la tête furent guéries au bout d'un mois ; la pustule suppurée des bords de l'anus disparut aussi promptement : mais le chancre résista jusqu'au quarante-cinquieme jour du traitement. Le cinquante-troisieme, je renvoyai le Malade parfaitement guéri.

Pendant le cours du traitement, malgré le plus grand froid, cet Officier ne fut point assujetti à garder la chambre ; il sortit tous les jours, fréquenta les Spectacles, les Assemblées, & les jeux. Je consentis à la proposition qu'il me fit de ne me satisfaire en entier, que lorsque la guérison seroit confirmée par le temps, après plusieurs courses sur Mer qu'il alloit entreprendre. Il ne fut de retour en

France qu'au bout de deux ans de navigation ; après le débarquement ſon premier ſoin fut de m'apprendre qu'ayant conſtamment joui de la meilleure ſanté juſqu'à cette époque, & n'ayant éprouvé aucun retour de ſa Maladie, il avoit lieu de croire que ſa guériſon étoit parfaite, & me fit payer.

M. Colomb, Maître ès-Arts & en Chirurgie, à Lyon, a vu ce Malade au commencement, pendant le cours du traitement, & à la fin.

V. OBSERVATION.

Au commencement de Mars 1758, je traitai avec les Dragées Anti-vénériennes une perſonne du ſexe qui étoit attaquée d'une Maladie vénérienne confirmée très-fâcheuſe, & je tairai les ſymptomes de peur de déſigner la Malade : elle fut parfaitement guérie après deux mois de traitement.

M. Peſtalozzi, Docteur en Médecine, Doyen du College des Médecins de Lyon, qui avoit été conſulté, & qui en conſéquence avoit conſeillé à la Malade de s'adreſſer à moi, pour être traitée de ſa Maladie, eſt un garant reſpectable de la vérité de cette Obſervation.

La guériſon radicale de cette perſonne ayant été conſtatée par le temps & le défaut de retour d'aucun ſymptome, elle ſe maria ; & a mis au jour des enfants qui ſont auſſi ſains & auſſi bien portants que ſi elle n'avoit jamais été affectée de Maladie vénérienne.

VI. OBSERVATION.

M*** me fit appeller, le 14 Avril 1758, pour lui donner mes ſoins. Il avoit un bubon à l'aine droite du volume du poignet, & un autre moins conſidérable à l'aine gauche, qui s'étoient déclarés depuis trois ſemaines. Ils étoient ſi douloureux, ſi durs & enflammés, que le Malade étoit réduit à garder la chambre & le lit. Il avoit cependant de la peine à ſe déterminer à demander les ſecours de l'Art, parce qu'il étoit encore effrayé des ſouffrances qu'il avoit éprouvées l'année précédente pendant le traitement d'un autre bubon, ſur lequel on avoit appliqué la pierre à cautere avant la maturité de la tumeur.

Environ deux mois avant que les deux poulains que j'ai eu à traiter ſe fuſſent déclarés, le Malade avoit eu une inflammation à la gorge avec des douleurs ſupportables ; ſa voix rauque me porta à

l'examen du fond de la bouche ; je trouvai l'amigdale droite fort gonflée, la gauche l'étoit un peu moins ; mais j'y remarquai un ulcere peu étendu, étroit, entouré d'une eſcarre gris-blanc. A la ſeconde viſite je me munis d'un ſtilet d'argent ſouple, que j'introduiſis dans l'ulcere de l'amigdale gauche, à plus de trois travers de doigts ſans trouver le fond.

Il y avoit auſſi quatre petits ulceres ſupperficiels dans le voile du palais : ces accidents avoient établi une ſalivation que l'uſage des Dragées Anti-vénériennes arrêta d'abord.

Suivant l'aveu du Malade, il y a lieu de croire que les bubons étoient une acquiſition récente : mais que les ſymptomes de la bouche étoient d'ancienne date & dépendoient de la Maladie qui avoit été traitée l'année précédente par les frictions, puiſqu'ils exiſtoient avant le commerce ſuſpect, qui avoit fait éclore en dernier lieu, les deux bubons. J'avois donc à guérir une Maladie récente entée ſur une Maladie ancienne & confirmée.

Je mis le Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Dès le premier jour que je fus l'appellé, le bubon du côté droit ſe ramollit & s'abſcéda au bout de huit jours ; celui du côté gauche ſe fondit dans

le fond, & fut réduit au dehors à une puſtule ſuppurée qui fut deſſéchée & guérie en dix-huit jours; celui de l'aine droite fut cicatriſé au bout d'un mois; les chancres du palais furent les premiers ſymptomes qui diſparurent. l'amigdale droite fut deſenflée au bout de quarante jours. La fiſtule de l'amigdale gauche m'obligea à faire continuer l'uſage des Dragées juſqu'à ce qu'elle fût détruite; la guériſon fut complette, & le traitement achevé, au bout de deux mois & demi. Trois ou quatre mois après le Malade ſe maria, & a continué de jouir depuis ce temps, ainſi que ſon épouſe, de la ſanté la plus parfaite, & ſans aucune altération.

VII. OBSERVATION.

M. P** Député du commerce de Lyon, touché de compaſſion pour un pauvre Malade que ſa charité lui avoit fait connoître, & qui depuis long-temps étoit réduit à la plus triſte ſituation par les Maladies vénériennes, me chargea de traiter ce Malade, avec promeſſe de payer lui-même les frais du traitement.

M. P** le fit tranſporter chez moi, le 4 Mai 1758; il étoit ſi foible, ſi accablé

de ſymptomes graves, que les porteurs furent obligés de le porter dans l'eſcalier. Je fus un peu effrayé à la vue de l'état déplorable de ce Malade.

Parmi un grand nombre de ſymptomes, les glandes amigdales avoient été entiérement rongées par le virus; & à la place de ces glandes ſubſiſtoit un ulcere conſidérable. Je déſeſpérois de faire la cure complette de tant de maux réunis ſur lui, qui avoient déjà réſiſté à deux traitements par les frictions mercurielles: ſa poitrine ſur-tout, étoit en ſi mauvais état, & ſi cruellement affectée, par le virus vénérien, que ce ne fut pas ſans répugnance que j'entrepris un traitement, qui me paroiſſoit ſi haſardeux. M. P** & le Malade lui-même qui ne manquoit pas de courage, me déterminerent, en diſant, que *mourir pour mourir*, il valoit mieux tenter l'uſage des Dragées Anti-vénériennes que d'attendre la mort dans l'inaction.

L'événement fut plus heureux que je n'oſois le prévoir; car au bout de huit jours de l'uſage de ces Dragées, le Malade ſe leva ſeul, ce qu'il n'avoit pu faire juſques-là depuis long-temps. La premiere quinzaine étant expirée, il ſe promena; & enfin au bout de deux mois & demi de traitement, il fut en état de faire une

route de plus de soixante lieues. Tous les symptomes qui étoient très-multipliés & des plus graves, avoient disparu, dans l'espace de quarante jours.

L'ulcere des glandes amigdales avoit été parfaitement cicatrisé, les forces rétablies, &c. Pour participer davantage à la bonne œuvre, je me suis contenté d'un modique honoraire, dont le Malade dut le paiement à la générosité de M. P**.

VIII. OBSERVATION.

M.*** vint me consulter, le 8 Mai 1758, sur une dartre rongeante qu'il avoit à la paume de la main gauche, avec des gersures ou crevasses, qui occupoient toute la face interne de cette main; & qui s'étendoient jusques à sa partie externe. Ces symptomes qui subsistoient depuis plus de trois ans, étoient survenus à la suite de plusieurs chancres, qui avoient affecté les parties de la génération; & qu'on avoit fait disparoître par la simple application de quelque topique. On avoit négligé la cure radicale; le Malade étoit dans l'impossibilité de s'absenter, ou de disparoître aux yeux des personnes avec qui il vivoit, pour être traité secrétement par la méthode des

frictions, que M. Pariſot, ancien Chirurgien de Lyon avoit conſeillées. Ce même Malade s'étoit contenté, juſqu'à l'époque où je le vis, de tenir conſtamment la main affectée, recouverte d'une pommade mercurielle, que M. Pariſot lui fourniſſoit.

Après avoir examiné ſon état, je le mis tout de ſuite à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, que je lui fis continuer pendant deux mois, au milieu de ſa famille, ſans que perſonne s'en apperçût, & eût le moindre ſoupçon de la maladie. Les ſymptomes avoient entiérement diſparu au bout de ſix ſemaines. Quatre ou cinq mois après que j'eus terminé le traitement, ce Malade ſe maria, & a conſtamment joui juſqu'à préſent de la ſanté la plus parfaite.

IX. OBSERVATION.

M*** fut attaqué de la Maladie vénérienne dans le courant de l'année 1758; il eut recours dans ce cas, à M. Roques, Me. en Chirurgie à Lyon. La Maladie ſe montra des plus rebelles, réſiſta au traitement par la méthode des frictions mercurielles que ce Chirurgien lui fit avec les plus grands ſoins, pendant trois mois. M. Roques, voyant que malgré ſes

attentions les plus étudiées, les ſymptomes de la Maladie vénérienne, au lieu de diminuer s'aggravoient chaque jour, conſeilla au Malade de s'adreſſer à moi, pour être traité ſuivant la méthode de M. Keyſer. Ils vinrent enſemble chez moi, le 15 Novembre 1758. Le Malade avoit à l'aine droite, & à la partie ſupérieure de la cuiſſe, du même côté, ſix ulceres d'une figure ovale, irréguliere, dont le moindre avoit un pouce & demi de diametre, qui s'étoient formés à la ſuite d'un bubon vénérien, terminé naturellement par ſuppuration. Ces ulceres dont les bords étoient durs & renverſés, fourniſſoient un pus limpide, de couleur brune, très-fétide & très-abondant.

Je mis le Malade à l'uſage des Dragées Antivénériennes, que je fis continuer pendant deux mois & demi; & ce fut en vain; car je n'obtins aucun changement dans le mauvais caractere de ces ulceres, ni diminution de leur diametre; la ſuppuration devint à la vérité un peu plus favorable.

Pendant ces entrefaites, l'inflammation de la bouche & la ſalivation s'établirent pluſieurs fois. Le Malade s'en trouva très-ſuſceptible, quoique je le traitaſſe avec beaucoup de ménagement. Après lui avoir

fait ceſſer l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, j'employai pendant près de trois mois les fumigations de cinabre, que je dirigeois immédiatement ſur les ulceres. Je les diſcontinuai pluſieurs fois, pour calmer la ſalivation, qui ſe renouvelloit très-ſouvent; au bout de ce temps-là les ulceres ſe trouvant toujours dans le même état, le Malade ſouhaita de faire uſage de la tiſane de Fels; elle fut employée pendant vingt-cinq jours avec toutes les précautions requiſes, mais auſſi inutilement que les moyens précédents.

Le Malade avoit eſſuyé ſans fruit quatre divers traitements, dans l'eſpace d'onze mois, lorſque M. Pouteau fils, Maître ès-Arts & en Chirurgie à Lyon, conſulté, fut d'avis de le ſoumettre de nouveau aux frictions mercurielles. Il en reçut quatorze de loin en loin, ſans aucun ſuccès.

Je le laiſſai repoſer quelques jours pour réparer ſes forces abattues; & le remis enſuite à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Je panſai en même-temps les ulceres avec l'onguent Baſilicum, auquel j'avois mêlé la pierre à cautere, diſſoute dans l'eau. Au bout de douze à quinze jours de l'emploi de ces moyens, toutes les plaies furent cicatriſées à mon grand étonnement. Je fis ceſſer preſque

aussi-tôt les Dragées Anti-vénériennes, ne doutant pas que depuis un an de traitement, on n'eût introduit dans le sang une quantité plus que suffisante de Mercure, pour détruire absolument le virus vénérien.

Cette observation est la seule où j'aie remarqué que les pansements fussent de quelque utilité, en faisant usage des Dragées Anti-vénériennes. Mais quoique je me fusse occupé avec soin pendant dix mois de la recherche de tous les moyens les plus convenables à cet égard, tous les topiques que j'avois employés, avoient été inutiles pour fondre les callosités des ulceres rebelles, aider la régénération des chairs & favoriser la cicatrise, lorsque je m'avisai d'associer la solution de pierre à cautere au Basilicum; ce qui remplit enfin mes vues, & la santé du Malade fut parfaitement rétablie.

Depuis cette époque, le même Malade s'est trouvé deux fois dans le cas d'avoir contracté de nouveau le virus vénérien; la premiere, il se trouvoit attaqué d'une Gonorrhée virulente; & la seconde, de la Maladie vénérienne, universelle, confirmée; je combattis encore ces deux Maladies avec les Dragées Anti-vénériennes; la cure fut chaque fois prompte & complette.

X. OBSERVATION.

M***, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, prévenu en faveur des Dragées Anti-vénériennes par les éloges qu'il en avoit entendu faire ; & ſur-tout par le rétabliſſement de la ſanté d'un de ſes parents, que je venois de guérir radicalement, par cette méthode, d'une Maladie vénérienne opiniâtre qui avoit réſiſté aux frictions, & ſe trouvant dans le cas d'avoir beſoin du même ſecours, me chargea, le 18 Octobre 1758, de le traiter.

La maladie de ce Médecin ſubſiſtoit depuis quatorze ans. Il avoit ſubi inutilement ſept à huit traitements, par la méthode des frictions ; & n'avoit retiré de chacun qu'un ſoulagement momentané.

C'étoit une eſpece de lepre, ou de croûte écailleuſe qui couvroit toute l'habitude de ſon corps, depuis les pieds jusqu'au ſommet de la tête. Elle étoit formée & entretenue par pluſieurs milliers de puſtules véroliques, épaiſſes, cruſtacées contiguës les unes aux autres, & fort élevées, ſur-tout au viſage, qui tomboient par écailles, & étoient immédiatement remplacées par d'autres, qui s'élevoient avant la chûte des premieres.

En un mot, ce Malade avoit l'extérieur du

du ſpectre le plus dégoûtant; il ne fit uſage que pendant quarante-trois jours des Dragées Anti-vénériennes ; à cette époque toutes les puſtules croûteuſes étoient abſolument détruites; je fis en vain des efforts pour engager ce Malade, à continuer plus long-temps le remede, & même à des doſes plus fortes que celles qu'il avoit priſes, dans la vue d'aſſurer la guériſon, ſur laquelle il me reſtoit quelque doute, & quelque inquiétude, malgré la ceſſation des ſymptomes; parce que pendant le cours du traitement il n'avoit pas été poſſible d'aſſujettir le Malade à aucun régime; qu'il avoit même commis pluſieurs fautes à cet égard, & qu'il avoit conſtamment refuſé de prendre des doſes des Dragées Anti-vénériennes auſſi fortes que ſembloient l'exiger l'ancienneté & l'opiniâtreté de ſa Maladie, qui avoit réſiſté à pluſieurs traitements par les frictions.

Cependant contre mes eſpérances il s'eſt trouvé radicalement guéri; car environ un an après il ſe maria, & a joui, ainſi que ſon épouſe de la ſanté la plus conſtante, comme j'en ai encore été informé en 1768.

M. Boutloupt, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, a eu connoiſſance de la

maladie & de la cure, ainſi que de celle du parent de ce Médecin, qui engagea celui-ci à recourir aux Dragées Anti-vénériennes de M. Keyſer.

XI. OBSERVATION.

M*** m'ayant fait appeller, le 18 Mai 1759, pour me conſulter ſur une Gonorrhée virulente, très-aiguë, dont il étoit attaqué depuis quelques jours; je me rendis chez lui, je le trouvai accablé par un accès de fievre violent, accompagné d'un mal de tête ſi conſidérable qu'il délira une partie de la nuit ſuivante.

La diete, une ſaignée du bras, quelques lavements émollients, & des boiſſons délayantes, diminuerent le mal de tête; & la fievre diſparut au bout de trois jours. Je purgeai enſuite le Malade, & le mis à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. La fievre ſurvenue au commencement d'une Maladie vénérienne locale, me faiſant craindre avec raiſon, que le virus vénérien ne ſe fût répandu univerſellement; je fis continuer ce remede pendant deux mois, quoique la gonorrhée fût guérie, & eût abſolument diſparu long-temps auparavant.

Après s'être mis dans le cas de contracter le virus, & avant que la gonorrhée

ſe fût manifeſtée, ce Malade avoit eu commerce avec ſon épouſe, enceinte de huit mois; elle ne tarda pas d'éprouver les mêmes accidents que ſon mari; mais comme je n'avois que la confiance de celui-ci, elle s'adreſſa pour être traitée au Chirurgien qui devoit l'accoucher; elle le fut tout le temps qui précéda l'accouchement, & long-temps après, ſans aucun ſuccès. Dans ces entrefaites il ſurvint à la Malade des bourdonnements d'oreilles très-incommodes & très-fatiguants, & un mal de tête inſupportable qui la privoit abſolument du repos. L'écoulement virulent ſubſiſtoit toujours. Son Chirurgien appliqua les veſſicatoires à la nuque, & fit pluſieurs autres remedes, tant pour la cure des ſymptomes que de celle de la maladie principale; tout fut inutile.

La Malade fatiguée & découragée par un grand nombre de remedes qu'elle avoit pris ſans ſuccès, me chargea de la traiter moi-même, avec les Dragées Anti-vénériennes. Je commençai ſur la fin du mois d'Octobre 1759. A cette époque le bourdonnement d'oreille, le violent mal de tête, & la gonorrhée virulente ſubſiſtoient encore; la Malade avoit en outre de légeres puſtules cruſtacées à la face.

Le mal de tête & les pustules ne résisterent pas long-temps aux Dragées Anti-vénériennes ; mais l'écoulement virulent fut plus opiniâtre, il céda enfin parfaitement après que tous les autres symptomes eurent disparu. Depuis cette époque le mari & la femme ont constamment joui de la santé la plus parfaite.

L'enfant qui naquit un mois après la communication de la maladie vénérienne, parut au Chirurgien accoucheur, sain & exempt de virus vénérien ; d'autant plus qu'il lui paroissoit encore douteux alors, que l'écoulement qu'éprouvoit la mere fût virulent. En conséquence, cet enfant fut mis entre les mains de la Nourrice qui lui étoit destinée; quoique par la suite, il ait été constant que la mere & l'enfant étoient réellement atteints du virus vénérien, la Nourrice n'a heureusement éprouvé aucun accident, aucun symptome qui ait pu faire soupçonner que le virus lui ait été communiqué.

Peu de jours après que cet enfant fut confié à sa Nourrice, il lui survint un dépôt dans l'intérieur de l'oreille gauche, qui s'abcéda, & qui n'a point cessé de suppurer pendant quatre ans. malgré les soins les plus étudiés, & l'application de tous les remedes les plus convenables,

tant extérieurs qu'intérieurs, qui n'ont point été diſcontinués pendant tout cet eſpace de temps, on ne put obtenir aucun changement dans la qualité du pus, d'un jaune verdâtre foncé, ni aucune diminution dans la quantité de ce même pus.

Au mois de Février 1763, cet enfant âgé de quatre ans, eut encore la tête toute couverte de puſtules ſuppurées, dans toute la partie chevelue, & dans la joue du côté de l'oreille affectée; elles étoient caractériſées vénériennes, tant par leur figure ronde, que par leur nature rongeante. On employa encore en vain pluſieurs ſecours ſimples, & les remedes généraux répétés; le mal faiſoit des progrès rapides; ce qui confirma encore la préſence d'un vice étranger.

Toutes les glandes du cou engorgées depuis long-temps, devenoient chaque jour plus dures & plus volumineuſes. L'abcès de l'oreille ſubſiſtoit toujours, & fourniſſoit beaucoup de pus d'un mauvais caractere; & ce jeune Malade étoit privé de l'ouie du même côté.

Ces ſymptomes caractériſtiques de maladie vénérienne confirmée, joints aux ſignes commémoratifs, me déterminerent à mettre le Malade à l'uſage des Dragées

Anti-vénériennes. Au bout de vingt jours de traitement, les puſtules de la joue & de la tête diſparurent entiérement; la matiere de l'écoulement que l'abcès de l'oreille fourniſſoit, devint bientôt louable & diminua ſenſiblement, de jour en jour; elle fut abſolument tarie, & l'abcès cicatriſé au bout de quarante jours. L'engorgement des glandes du cou ne fut pas plus rebelle. J'étendis le traitement juſqu'à trois mois, pour aſſurer la cure, quoique tous les ſymptomes euſſent cédé long-temps auparavant.

Depuis cette guériſon la conſtitution foible, valétudinaire de cet enfant a été changée d'une maniere fort avantageuſe au grand contentement de ſes parents, & à ma propre ſatisfaction; il continue à jouir de la ſanté la mieux affermie.

Des conſidérations particulieres ne m'ont pas permis de citer le Chirurgien accoucheur de la Dame, dont il vient d'être queſtion, qui pourroit atteſter la vérité de tous les faits rapportés ci-devant, comme en ayant eu une parfaite connoiſſance. Mais le mari m'a permis d'annoncer qu'il feroit certifier par le Directeur de ſa conſcience la fidélité de mon expoſé, à quiconque le requeroit.

XII. OBSERVATION.

Le 30 Octobre 1758, j'entrepris la cure d'un jeune homme attaqué de Maladie vénérienne confirmée & caractériſée par divers ſymptomes, & entre autres, par des puſtules innombrables au tour du tronc; je le guéris parfaitement en cinquante jours, avec les Dragées Anti-vénériennes. M. Richard fils, Négociant à Lyon, à qui le Malade étoit ſoumis, par rapport à ſon commerce, a eu une entiere connoiſſance de la maladie & de la guériſon.

XIII. OBSERVATION.

M*** & Madame ſon épouſe s'adreſſerent à moi le 19 Mars 1760 pour être traités des Maladies vénériennes. Le mari avoit un bubon gros comme un œuf de poule à l'aine droite; un phimoſis conſidérable cauſé par des chancres; des puſtules dartreuſes en différentes parties du corps, notamment à la face; tout cela étoit accompagné d'un violent mal de tête qui revenoit par accès tous les jours, aux approches de la nuit, qui ſubſiſtoit juſqu'au lendemain matin, & qui le privoit du ſommeil pendant ce temps-là.

L'épouſe avoit une gonorrhée virulente, des rhagades au fondement, une tumeur chancreuſe de la groſſeur d'une noix à une des grandes levres, avec pluſieurs excroiſſances aux parties de la génération, une toux fâcheuſe accompagnée de crachement de ſang. Elle étoit extrêmement maigre, & enceinte de cinq mois. L'un & l'autre de ces Malades avoient inutilement fait, pendant long-temps divers remedes. Je les mis enfin à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes; & au bout de cinquante jours le mari fut radicalement guéri. Le bubon ſe termina par réſolution. Les chancres qui formoient le phimoſis furent cicatriſés dans l'eſpace d'un mois, ſans aucune opération; les puſtules ne réſiſterent pas davantage.

La femme qui étoit enceinte, d'une conſtitution délicate, & traitée avec plus de ménagement, ne fut guérie qu'au bout de trois mois. Environ cinq ſemaines après la fin du traitement, elle accoucha d'un enfant très-ſain. Un an & demi après elle mit un autre enfant au jour, également bien portant.

Ces deux Malades n'ont pas ceſſé de vaquer à leurs occupations ordinaires, ſur-tout le mari; l'un & l'autre ont fait & reçu des viſites pendant le cours du traitement

traitement, ſans que perſonne s'en ſoit apperçu, ni de la maladie.

XIV. OBSERVATION.

Le 4 Septembre 1760, je me chargeai du traitement d'un garçon Perruquier, attaqué de Maladie vénérienne, & pour lors aux gages du ſieur Cordier, Perruquier à Lyon; malgré la grièveté des ſymptomes, ce Malade fut parfaitement guéri, à la connoiſſance du ſieur Cordier, au bout de ſix ſemaines, par l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, ſans avoir interrompu un inſtant ſon travail.

XV. OBSERVATION.

M*** réſidant à quelques lieues de Lyon, attaqué de Maladies vénériennes, m'écrivit pour me demander mon avis ſur un détail circonſtancié de ſon état, rédigé par M. Meaudre, Médecin de S. Chamond. Le Malade avoit des douleurs dans tous les membres; celles qu'il reſſentoit à la tête étoient ſi violentes qu'elles lui ôtoient abſolument le ſommeil & le repos.

Il étoit ſujet à des coliques venteuſes, & à des indigeſtions fréquentes. Il étoit fort maigre; la couleur de ſon viſage

étoit plombée ; il avoit des puſtules en différentes parties du corps, & un mal de goſier qui gênoit la déglutition. Ces mêmes ſymptomes avoient déterminé précédemment le Malade à recourir aux frictions mercurielles, qui lui avoient été administrées inutilement par d'habiles Praticiens de Montpellier.

Le 16 Avril 1761, je commençai à lui faire uſer des Dragées Anti-vénériennes ; je dirigeai par lettres le traitement, de concert avec ſon Médecin ; ils m'écrivirent réguliérement l'un ou l'autre, deux fois par ſemaine, pour m'inſtruire des effets du remede. La cure fut complette & radicale au bout de deux mois & demi.

Ce Malade reprit, d'abord après mon traitement, un embonpoint qu'il avoit perdu depuis long-temps ; & il a continué à jouir de la meilleure ſanté, juſqu'à préſent, comme j'en ai encore été informé depuis peu.

XVI. OBSERVATION.

M*** penſionné du Roi, attaché à l'Opéra de ***, attaqué de Maladies vénériennes, eut recours à mes ſoins le 24 Mai 1761. Il avoit un chancre du diametre de ſix lignes, ſitué ſur le corps du gland près de la couronne. Comme

ce Malade se trouvoit en route lorsque ce chancre se déclara, il manqua de secours. La gangrene, qui étoit survenue depuis six jours, lorsqu'il s'adressa à moi, avoit détruit une portion du gland, dans son épaisseur, depuis la partie supérieure ou antérieure jusqu'à l'uretre ; il en résultoit un vuide considérable en forme d'entonnoir ; à la circonférence duquel, il y avoit un grand nombre d'autres chancres très-considérables, aussi gangreneux, qui menaçoient le gland d'une destruction prochaine & totale. Le Malade ne pouvoit uriner sans éprouver des douleurs très-cuisantes, & beaucoup de difficulté.

Outre ces chancres, il avoit une espece de callosité près du frein, avec raccourcissement & resserrement habituel de la membrane interne du prépuce ; d'où résultoit un étranglement constant du gland. Cette indisposition n'étoit pas une acquisition nouvelle, comme les autres symptomes ; elle étoit la suite d'une autre Maladie vénérienne ancienne, qui avoit été traitée à Montpellier, par les frictions mercurielles. Ce Malade avoit pour lors un phimosis, qui exigea l'opération ; mais, au lieu d'inciser le prépuce latéralement, on fit l'incision dans la partie antérieure : ce qui établit une difformité habituelle, par les

deux ailes ou lambeaux pendants de la plaie. Il étoit auſſi reſté un hydatide près du ligament qui unit le prépuce au gland. Cette tumeur paroiſſoit dépendre de l'étranglement du gland dont nous avons parlé.

Je mis le Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, que je fis prendre à des doſes différentes de ſix en ſix heures, jour & nuit pendant douze jours; parce que le progrès de la gangrene rendoit le cas très-preſſant, & exigeoit de prompts ſecours. Au bout de ce temps-là, toutes les eſcarres gangreneuſes avoient entiérement diſparu; & la régénération s'opéroit d'une maniere ſatisfaiſante. Je purgeai alors le Malade, & le réduiſis aux deux doſes ordinaires, dans vingt-quatre heures, qu'il prit ainſi pendant ſoixante-ſix jours. Au quarante-cinquieme, la régénération fut complette, & les chancres parfaitement cicatriſés.

La calloſité, le reſſerrement du prépuce, & l'étranglement du gland, les cuiſſons en urinant, ainſi que l'hydatide, dont nous avons fait mention, qui ſubſiſtoient depuis douze ans, après avoir réſiſté aux frictions Mercurielles, diſparurent entiérement, & furent abſolument détruits.

Le Malade ayant vu diſparoître tous

ces symptomes, & sur-tout en conservant l'organe de la génération qu'il avoit été sur le point de perdre, en conçut tant de joie & de contentement, qu'il les fit éclater au dehors; & qu'il peignit avec enthousiasme sa satisfaction sur mes soins, à un grand nombre de personnes de sa connoissance; auxquelles il fit la description de tous les maux qu'il avoit éprouvés, & des symptomes de sa maladie qui l'avoient fait recourir à mon ministere. M. Bouvier, Marchand Drapier, à Lyon, MM. Armand & Roche, Marchands Toiliers de la même Ville, &c. entre autres, ont eu une parfaite connoissance de cette cure, & de tous les détails de l'exposé que j'en ai fait.

XVII. OBSERVATION.

M*** étoit si cruellement tourmenté d'un violent mal de tête, qu'il se livroit à des fureurs & à un tel désespoir, qu'il étoit continuellement prêt à se jeter par les fenêtres de son appartement, & il se seroit précipité si on l'avoit abandonné un instant. On tenta inutilement divers remedes pour calmer ses maux : parce qu'on en ignoroit la cause. Dès qu'il eut avoué à M. Rast pere, Docteur en

Médecine, Profeſſeur agrégé au College des Médecins de Lyon & à moi, qu'il étoit dans le cas de craindre que le virus vénérien ne fût la cauſe que l'on cherchoit. Je commençai, le 3 Août 1761, à le traiter par le moyen des Dragées Anti-vénériennes, qui firent ceſſer tous les accidents & qui lui procurerent une guériſon radicale.

XVIII. OBSERVATION.

M*** atteint de Maladie vénérienne, s'adreſſa à moi, le 12 Août 1761, pour être traité par la méthode de M. Keyſer. Il avoit à chaque aine un bubon aſſez conſidérable, pluſieurs chancres ſuperficiels occupoient le gland, qui ne pouvoit être découvert que très-difficilement, à cauſe du gonflement & du raccourciſſement de la membrane interne du prépuce ; d'où devoit inceſſamment réſulter un vrai phimoſis.

Je lui fis prendre les Dragées Anti-vénériennes, avec les précautions d'uſage. Ce traitement qui dura deux mois, ſe fit au milieu de ſa famille, ſans que perſonne de ceux avec qui le Malade vivoit s'en apperçût & eût aucun ſoupçon de la maladie.

Les chancres, ainsi que le gonflement du prépuce, ne subsistoient plus au bout de dix-huit jours. Les bubons vénériens furent entiérement résolus, dans six semaines; j'étendis cependant le traitement à quinze jours au-delà, pour assurer la cure.

Le Malade, Commis des Octrois, avoit confié son état à M. Daudignac, Receveur Général des Octrois, à Lyon, qui a été informé aussi de la guérison.

Deux ans après j'eus encore à traiter un autre Commis aux Octrois, qui se trouvoit atteint d'un bubon vénérien des plus considérables, fort douloureux, très-durs, schirreux, & très-disposé au carcinome. Il avoit été traité inutilement par son Chirurgien ordinaire, de la part duquel il me fut adressé. Les Dragées Anti-vénériennes que j'administrai méthodiquement, procurerent la résolution entiere de ce bubon, dans l'espace de deux mois & demi.

La cure fut complette, & ce Commis se maria six mois après. M. Daudignac a eu aussi connoissance de cette cure.

XIX. OBSERVATION.

M*** attaqué de Maladie vénérienne avec un symptome grave qui exigeoit une curation prompte, étoit dans l'impossibilité

de ſe renfermer dans un appartement, & de garder la chambre, pour ſe ſoumettre au traitement des frictions mercurielles, parce que des affaires importantes exigeoient qu'il ſe trouvât pour lors fréquemment & comme habituellement à la campagne; il s'adreſſa en conſéquence à moi, le 3 Octobre 1761, par le conſeil de M. Collomb, Maître en Chirurgie gradué, à Lyon, pour être traité par les Dragées Anti-vénériennes. Il n'avoit pour tout ſymptome qu'un chancre placé ſur le gland, vers le milieu de ſa couronne; qui en peu de temps avoit rongé la partie & fait des progrès ſi conſidérables, que ſa largeur étoit de huit à dix lignes, & la profondeur de quatre à cinq; lorſque j'en fis l'examen, la gangrene y étoit déjà établie.

Le même jour ce Malade fut mis à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Je lui en preſcrivis une doſe un peu plus forte que je ne ſuis en uſage de le faire au commencement d'un traitement; & cela dans la vue d'arrêter promptement & efficacement les progrès de la gangrene qui s'étendoit preſque juſqu'au canal de l'uretre.

Muni de mes conſeils & des Dragées pour les jours ſuivants, le Malade repartit

pour la campagne, où il resta cinq jours, au bout desquels il revint prendre mes avis, pour repartir sur le champ. J'observai déjà que l'escarre gangreneuse commençoit à se détacher, & elle le fut entiérement le douzieme jour, que le Malade revint à la ville recevoir de nouveaux avis de ma part. La régénération des chairs se faisoit déjà; elle fut très-promptement achevée; la cicatrice fut complette dans cinq semaines; le Malade continua encore quinze jours à prendre les Dragées Anti-vénériennes; & la guérison fut parfaite. J'ai l'avantage de voir souvent le Malade qui se porte à merveille. M. Collomb est un témoin irréprochable de cette cure.

XX. OBSERVATION.

M.*** eut recours à moi, le 25 Février 1762, pour le traitement de divers symptomes de Maladie vénérienne dont il étoit atteint. Il avoit un bubon assez considérable à l'aine droite, des chancres sur le gland, des excoriations & une inflammation qui occupoient toute cette partie & le prépuce; & enfin un phimosis étoit prêt à se former.

Je fis commencer le même jour à ce Malade l'usage des Dragées Anti-vénériennes;

il les continua tout le Carême; pendant tout ce temps-là, il ne vécut preſque que de pommes de terre frites ou au court-bouillon, ſe trouvant chez des gens dont la table n'étoit pas ſervie d'autre mêts; & auxquels il devoit cacher ſa maladie, par de motifs d'intérêt.

Quoique tous les acceſſoires du traitement fuſſent très-défavorables, & que le Malade ne pût diſcontinuer un inſtant les fonctions pénibles de la place qu'il occupoit, le bubon ſe termina heureuſement par réſolution; les chancres diſparurent, & le Malade fut radicalement guéri aux Fêtes de Pâque.

XXI. OBSERVATION.

M. Auſenac, Marchand Chapelier à Lyon, s'intéreſſant pour deux Malades, mari & femme, infectés du virus vénérien, & qui étoient mal à leur aiſe, me pria de les traiter avec les égards dus à l'humanité & à l'indigence; je commençai le traitement, le 28 Février 1762, avec les Dragées Anti-vénériennes; & je les guéris tous deux parfaitement de la Maladie vénérienne confirmée; le mari au bout de deux mois; & la femme dont la poitrine étoit cruellement affectée par le virus,

qui avoit produit un crachement de sang, ne le fut qu'au bout de trois mois.

XXII OBSERVATION.

M*** attaqué des Maladies vénériennes, me fut adressé, le 21 Avril 1762, par M. Collomb, Maître en Chirurgie, & gradué à Lyon, qui lui avoit conseillé de se faire traiter avec les Dragées Anti-vénériennes.

Ce Malade avoit plusieurs chancres sur le gland, un phimosis des plus fâcheux, avec un gonflement & un prolongement considérable du prépuce. L'extrêmité de cette partie étoit entourée d'autres chancres qui fournissoient une matiere putride & de mauvais caractere. La gangrene menaçoit de se mettre de la partie; il y avoit encore un bubon dans chaque aine, & toutes les glandes inguinales étoient engorgées.

Je commençai le même jour à lui faire prendre des Dragées Anti-vénériennes. Le traitement ne fut fini & la cure complette qu'au bout de trois mois; parce que ce Malade se trouvant très-susceptible de salivation, je fus obligé de suspendre de temps en temps l'usage du remede.

Quinze jours avant que je terminasse

la cure, le Malade n'avoit plus aucune marque de l'engorgement des glandes inguinales. Les bubons qui étoient venus naturellement à ſuppuration, ſe trouverent déjà guéris & cicatriſés au milieu du traitement, par le ſeul uſage intérieur des Dragées Anti-vénériennes, ſans que j'euſſe eu beſoin de recourir à aucune opération, à aucun autre remede; je m'étois contenté de faire tenir ſimplement de la charpie ſeche, ſur cette tumeur ouverte d'elle-même, pour abſorber le pus.

Les chancres du gland & du prépuce réſiſterent près de deux mois; cependant, quinze jours après le début du traitement, la ſuppuration devint louable & moins abondante; les parties ſe dégorgerent & ſe déſenflerent inſenſiblement; & tous ces accidents diſparurent après deux mois & demi. La cure du phimoſis, de même que celle des bubons, n'exigea aucune opération. Pendant le cours du traitement le Malade n'interrompit point ſes occupations, auxquelles il étoit obligé de vaquer journellement, pour fournir aux beſoins de ſa famille, qui ſe trouvoit nombreuſe; il étoit même, diſoit-il, obligé de boire au Cabaret avec *ſes Chalands*.

Si jamais phimoſis fut dans le cas d'être opéré c'étoit celui de ce Malade, ſi l'on

avoit employé toute autre méthode que celle des Dragées Anti-vénériennes. Aprés que la guérison fut complette, je recommandai au Malade d'aller trouver M. Collomb, pour la faire constater.

XXIII. OBSERVATION.

M*** Négociant à Lyon, attaqué des Maladies vénériennes, vint me consulter sur son état, le 15 Juillet 1762, au retour d'un voyage à cheval de six semaines, précisément le jour de son arrivée, étant obligé de se remettre en route dès le lendemain.

Au commencement de la route qu'il venoit de faire il lui étoit survenu à chaque aine, un bubon d'une grosseur énorme. L'un & l'autre étoient extrêmement durs, enflammés, livides & tendoient au schirre; parce que lorsqu'ils se déclarerent, le Malade plus occupé des affaires urgentes de son commerce que du soin de sa santé, continua sa route, sans faire aucun remede, pour calmer la douleur, la fievre, & procurer la résolution des tumeurs.

Il avoit indépendamment des bubons, deux chancres à la face extérieure du prépuce.

Le Malade étoit dans la nécessité indispensable de remonter à cheval le lendemain,

pour ſe rendre à la Foire de Beaucaire. Je lui donnai par écrit une regle de conduite pour l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, pendant la route & pendant le ſéjour à Beaucaire; en exigeant de lui, qu'il me donnât avis des effets qui réſulteroient des premieres priſes du remede. Ce qu'il ne manqua pas de faire; environ dix à douze jours après qu'il eut commencé le traitement, ſuivant la méthode preſcrite, les deux poulains s'ouvrirent & la ſuppuration fut très-abondante; ce qui en diminua promptement le prodigieux volume. Le Malade fit ſes affaires dans la Foire, en prenant chaque jour le remede; enſuite il alla faire quelques voyages en Provence & en Languedoc, ſans le diſcontinuer; il revint à Lyon, au bout de ſix ſemaines, ſans avoir aucun veſtige de mal vénérien; les bubons étoient parfaitement fondus & cicatriſés, ainſi que les chancres.

Comme ce traitement fut fait irréguliérement, il me parut ſage de continuer encore pendant quinze jours l'uſage du même remede, auquel j'aſſociai le petit lait, que je fis même continuer quelque temps après la fin du traitement.

Depuis cette époque, dans les années ſuivantes, j'ai parfaitement guéri & en

peu de temps, au même Malade, deux gonorrhées virulentes, avec les Dragées Anti-vénériennes.

Ce Malade n'étoit qu'un cinquieme de ceux que j'avois actuellement à la même Foire de Beaucaire; & qui étant tous dans le cas de Maladies vénériennes, continuerent pendant leur voyage, leur ſéjour & retour de cette Foire, l'uſage des Dragées Anti-vénériennes que j'avois commencé à leur adminiſtrer avant leur départ de Lyon.

Le premier étoit attaqué de ſymptomes plus graves que les quatre autres; d'ailleurs ceux-ci, au lieu de voyager à cheval, ſe ſervirent de voitures douces; revinrent à Lyon, immédiatement après la Foire, au lieu que le premier continua à voyager.

Un des quatre derniers avoit commencé le traitement pour deux bubons vénériens récents, avant ſon départ pour la Foire.

Le ſecond avoit des chancres qui ſe trouverent guéris à ſon retour.

Le troiſieme étoit attaqué d'un phimoſis; je n'avois eu que le temps de le ſaigner avant ſon départ; il commença le traitement pendant ſa route; à ſon retour il ne conſervoit plus aucune trace de la maladie.

Le quatrieme avoit une gonorrhée virulente. Ces cinq Malades furent tous guéris radicalement, pendant la Foire ou bientôt après leur retour. Mais aucun ne le fut plus promptement & plus merveilleuſement, que celui qui avoit la maladie la plus grave.

XXIV. OBSERVATION.

Un étranger qui ſe trouvoit à Lyon, pour les affaires de ſon commerce, confia à MM. Guerin freres, Négociants à Lyon, la ſituation où il ſe trouvoit, à la ſuite d'un commerce ſuſpect avec une fille; l'un de ces Meſſieurs me l'adreſſa, le 21 Octobre 1762; & je le guéris radicalement au bout de ſix ſemaines, par l'uſage des Dragées Anti-vénériennes.

XXV. OBSERVATION.

Le 6 Décembre 1762, je fus appellé pour traiter avec les Dragées Anti-vénériennes Madame ***, ſage-femme jurée de la Ville de Lyon; ainſi que ſon mari, conformément à l'ordonnance de M. Peſtalozzi, Médecin & Doyen du College des Médecins de la même Ville, qui avoit jugé ces deux perſonnes atteintes des Maladies vénériennes confirmées.

La

La femme avoit été la premiere attaquée de cette maladie, par une voie rare & innocente. Sa profeſſion l'avoit miſe dans ce cas, en l'exerçant ſur des filles publiques, infectées de virus vénérien; la main droite comme la plus expoſée à l'action de ce venin, fut la premiere partie affectée; elle fut bientôt couverte d'une dartre rongeante cruſtacée, qui s'étendoit dans la partie interne & externe & même juſqu'à l'avant-bras; il y avoit auſſi des gerçures ou crevaſſes dans la paume de cette main; le même ſymptome parut enſuite à la main gauche; mais il ne fut, ni ſi conſidérable, ni ſi rebelle que celui de la droite.

Lorſque je fus appellé, ces deux accidents ſubſiſtoient depuis ſept à huit mois, ſans que la Malade en ſoupçonnât la cauſe; ce ne fut qu'après que les parties de la génération de la femme & du mari ſe trouverent affectées de mal vénérien, qu'ils eurent ſujet de faire des réflexions auſſi triſtes que ſérieuſes, ſur leur état.

Indépendamment des dartres, la Malade avoit donc pluſieurs chancres aux parties de la génération avec des excroiſſances fongueuſes, & un écoulement virulent, d'un fort mauvais caractere, ainſi que de violents maux de tête.

Le mari avoit depuis pluſieurs mois un chancre à la racine de la cloiſon du nez, avec une inflammation qui s'étendoit ſur la levre ſupérieure. Depuis environ une quinzaine de jours, il lui étoit ſurvenu une gonorrhée virulente, d'une très-mauvaiſe eſpece, & caractériſée par une matiere fort abondante, fort âcre, & colorée, une dyſurie & une iſchurie conſidérables; une inflammation avec gonflement au prépuce, & une excoriation chancreuſe vers le filet. Telle étoit la ſituation de ces deux Malades, lorſque j'en entrepris la cure, avec les Dragées Anti-vénériennes. Au bout d'environ deux mois de l'uſage de ce remede, ils ſe trouverent l'un & l'autre radicalement guéris; & ont toujours joui, juſqu'à préſent de la ſanté la plus parfaite. M. Peſtalozzi, Doyen des Médecins de Lyon, ainſi que M. Pourra, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, ont eu connoiſſance de la Maladie & de la guériſon.

XXVI. OBSERVATION.

Je fus appellé, le 26 Décembre 1762, dans une petite ville voiſine de Lyon, par M. ***, pour me faire voir une demoiſelle, ſa proche parente, âgée de

vingt-deux ans, qui étoit réduite depuis ſept à huit ans à la ſituation la plus déplorable, par les Maladies vénériennes. On avoit fait juſques-là inutilement divers remedes, pour combattre quelque ſymptome; parce qu'on ne ſoupçonnoit pas même la vraie cauſe de la maladie, & que les remedes ne lui furent pas appropriés, la Malade n'en avoit reçu aucun ſoulagement. Le virus ſe fortifia, multiplia & aggrava les ſymptomes. Enfin, M. Chol, Docteur en Médecine, Syndic du College des Médecins de Lyon, premier Médecin de l'Hôtel-Dieu, s'étant rencontré dans le lieu de la réſidence de la Malade, fut conſulté. Il reconnut d'abord la véritable cauſe de la maladie. En conſéquence, M. ***, parent de la demoiſelle, informé qu'elle étoit affectée de Maladies vénériennes, & favorablement prévenu en faveur des Dragées Anti-vénériennes, par la cure d'un de ſes bons amis, attaqué d'une Maladie vénérienne très-grave, que j'avois opérée ſous ſes yeux, me chargea de traiter ſa parente; elle ſe trouvoit pour lors dans un Couvent, où elle avoit été reléguée, parce que ſes maux avoient été jugés incurables.

Les parties de la génération de cette Malade, m'offrirent un amas énorme de

divers ſymptomes, on y remarquoit un grand nombre de chancres, de condilômes, de rhagades, des plaques ulcérées, & d'excroiſſances verrucales d'une groſſeur prodigieuſe. Ces ſymptomes s'étendoient juſqu'aux environs de l'anus, & fourniſſoient continuellement une humeur des plus fétides.

La Malade avoit encore des puſtules ulcérées en pluſieurs parties du corps, principalement au front; les deux jambes étoient attaquées d'exoſtoſes, dans la partie inférieure des deux *Tibia*; celle de la jambe droite étoit cariée, & avoit rongé les téguments.

Une ophtalmie occaſionnée par le virus vénérien l'avoit privée abſolument de la vue, depuis environ dix-huit mois, & l'aveuglement avoit été jugé incurable; à tout cela ſe joignoient des douleurs cruelles dans tous les membres.

La Malade commença l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, le 1 Janvier 1763, elle fut traitée dans ſon Couvent, à l'inſu des Religieuſes. Sa femme de chambre, qui étoit dans la confidence, lui ſervoit de garde. Après avoir donné les inſtructions néceſſaires, & tracé un plan de conduite pour le traitement, je me retirai. Il ne fut fini qu'au bout de quatre mois.

[J]e fus informé, réguliérement toutes les [s]emaines, des progrès du remede & de [l']état de la Malade, par les ſoins de [M]. ***, ſon parent; & je continuai à [l]a diriger par notre correſpondance. Quel-[q]ue temps avant que je miſſe fin au [t]raitement, la Malade n'avoit plus aucun [s]ymptome. La carie de la jambe s'étoit [s]éparée de la partie ſaine, & s'étoit cica-[t]riſée; l'exoſtoſe de l'autre jambe s'étoit [d]iſſipée; les douleurs, les excroiſſances, [l]es puſtules, les ulceres, & les chancres, [a]voient pareillement diſparu; & tout étoit [c]icatriſé.

L'ophtalmie, ce ſymptome cruel, qui [a]voit privé la Malade ſi long-temps de [l]a vue, fut entiérement diſſipé, & la vue [r]établie auſſi claire & auſſi nette, que [s']elle n'eût jamais ſouffert d'altération; [c]ette Malade a joui depuis d'une ſanté [d]es mieux affermies. Quelques mois après [sa] guériſon elle ſortit du Couvent, où [l']aveuglement jugé incurable ſembloit [l']avoir fixée pour jamais.

M. Paſſerat de la Chapelle, Médecin [d]es Troupes Françoiſes, dans l'Iſle Minor-[q]ue, & actuellement dans l'Iſle de Corſe, [p]réſenta à la Société Royale des Sciences [d]e Montpellier, l'obſervation d'une cure [à]-peu-près ſemblable à celle-ci, qu'il

avoit opérée par le moyen des Dragées Anti-vénériennes.

XXVII. OBSERVATION.

M. *** avoit été attaqué de Maladie vénérienne depuis quelques années ; il avoit en conſéquence ſubi divers traitements ; mais comme les ſymptomes n'avoient pas diſparu entiérement, ou avoient reparu bientôt après le traitement, il craignoit avec raiſon, que le virus vénérien n'eût pas été détruit ; il vint me conſulter là-deſſus, le 19 Janvier 1753, & m'expoſa tout ce qui s'étoit paſſé, & ſon état actuel.

Il y avoit à cette époque, environ cinq ans qu'il avoit été traité par la méthode des frictions, pour un mal de gorge & une inflammation avec enflure opiniâtre des glandes amygdales, ſurvenues quelques mois après qu'un petit chancre ſitué à l'orifice de l'uretre, & au commencement du filet, eut diſparu, au moyen de l'application d'un onguent. Les remedes généraux, ſeize bains & autant de frictions mercurielles qui firent long-temps ſaliver le Malade, lui avoient procuré une guériſon apparente.

Trois ou quatre mois après ce traitement,

Il ſurvint une enflure conſidérable à la parotide gauche du Malade, il y eut en même temps d'autres glandes engorgées aux parties latérales & poſtérieures du cou. Feu M. Laurès, Chirurgien à Lyon, ſoupçonna que ce n'étoit-là que l'effet du Mercure accumulé; il fit uſer au Malade d'une grande quantité de bains domeſtiques accompagnés de beaucoup de bouillons rafraîchiſſants & du petit lait, qui procurerent à la longue la réſolution de ces tumeurs.

Quelques mois après l'uſage d'une quarantaine de bains, des rafraîchiſſants, & des délayants, dont il vient d'être parlé, le Malade eut le front couvert d'un nombre infini de boutons & de taches de cinq à ſix lignes de diametre, accompagnées d'une grande démangeaiſon. Le traitement avec les bouillons, le petit lait, & les bains, fut renouvellé & ſuivi long-temps, avec le même ſuccès que le précédent : mais il ne fut pas de longue durée; alors des perſonnes de l'Art jugerent que l'état dans lequel ſe trouvoit le Malade, étoit cauſé par une acrimonie des humeurs, provenante des veilles continuelles, auxquelles il avoit été expoſé, immédiatement après l'uſage des frictions mercurielles. Le Malade fut mis en conſé-

quence à la diete la plus ſévere ; reprit encore les bains, le petit lait, &c. qui ne firent que le ſoulager, pour un court eſpace de temps. Enfin cinq années conſécutives ſe ſont écoulées, ſans que ce Malade, d'une conſtitution robuſte, ait preſque ceſſé de faire des remedes de toute eſpece ſur l'avis de divers Chirurgiens.

Lorſque ce Malade s'adreſſa à moi, il avoit le front enflammé dans toute ſon étendue, & couvert de puſtules en partie ſeches ou cruſtacées, en partie ſuppurées ou humides ; il avoit auſſi un ulcere exactement rond, à chaque côté du front, de ſept à huit lignes de diametre, ces ulceres avoient rongé les téguments dans toute leur épaiſſeur ; le cuir chevelu étoit parſemé de boutons ; & un violent mal de tête tourmentoit ſans relâche ce Malade.

Depuis long-temps ſes digeſtions ſe faiſoient mal, & il étoit obligé de vivre d'un régime exact, avec des aliments choiſis & en petite quantité ; les moindres fautes qu'il faiſoit à cet égard l'obligeoient à recourir à l'émétique & aux purgations.

La Maladie vénérienne me paroiſſant bien caractériſée je fis commencer au Malade, le même jour que je le vis, l'uſage des Dragées Anti-vénériennes.

Il

Il les continua pendant trois mois. La rigueur de la ſaiſon, la nature de la maladie ſemblerent exiger que j'étendiſſe ainſi le traitement, pour procurer une guériſon ſolide, quoique tous les ſymptomes euſſent été détruits au bout d'un mois & demi. Depuis cette époque le Malade a toujours joui d'une ſanté parfaite. Sa conſtitution vigoureuſe s'eſt rétablie; il uſe de toutes ſortes d'aliments, ſouvent même avec excès, ſans éprouver aucune incommodité; il ſe maria quelque temps après; & ſon épouſe lui a déjà donné pluſieurs enfants ſains & bien portants.

XXVIII. OBSERVATION.

Une fille attaquée de Maladies-vénériennes, me fut adreſſée, le 5 Mai 1763, par M. & Madame Pitra, cadet, Marchand Tireur d'or, à Lyon, pour être traitée; je la guéris parfaitement avec les Dragées Anti-vénériennes, en quarante jours. Pendant tout le cours du traitement cette fille habile ouvriere, n'a pas ceſſé de travailler chez M. Pitra.

XXIX. OBSERVATION.

Le 29 Juin 1763, je fus appellé pour donner mes ſoins à M. *** & à Madame

ſon épouſe. Le mari avoit eu, quelques mois avant ſon mariage, un commerce ſuſpect avec une fille, après lequel il avoit éprouvé une excoriation légere avec une petite inflammation au gland; une ſaignée, quelques purgations, & l'application de je ne ſais quel onguent, firent d'abord diſparoître cet accident. Peu de temps après le Malade ſe maria; ſa femme devint enceinte; & au bout de deux mois & demi de groſleſſe, elle ſe plaignit à ſon mari de ce qu'elle éprouvoit des vives cuiſſons en urinant; ils laiſſerent encore écouler quelques jours, ſans conſulter perſonne : mais bientôt après, l'excoriation que le mari avoit eue ſur le gland, avant ſon mariage, fut remplacée par un petit chancre, qui le détermina à me faire appeller. En vérifiant l'état de la Malade, je trouvai un chancre un peu profond, à l'une des grandes levres, avec un écoulement virulent.

Après une ſaignée à chacun de ces Malades, je les mis tout de ſuite à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. L'accident du mari fut entiérement guéri au bout de quinze jours; ce ne fut pas ſans difficulté que je pus obtenir de lui, qu'il continueroit encore environ un mois le remede, pour rendre ſolide ſa guériſon.

La perte virulente de ſon épouſe ceſſa otalement au bout d'un mois de traitenent, le chancre ne réſiſta pas davantage; nais il fit place à une excroiſſance verruale de la groſſeur d'un tuyau de plume, ui me fournit à propos le prétexte 'étendre le traitement plus loin que la Malade ne vouloit; comme je m'y croyois éjà obligé, indépendamment de cet accient, pour aſſurer la guériſon, parce que a circonſtance de la groſſeſſe avoit exigé ue je la traitaſſe avec plus de ménagenent, & que je lui donnaſſe des doſes u remede beaucoup moindres qu'il n'auoit convenu, ſi elle ne s'étoit pas trouvée ans cet état. Son mari, ſon enfant, la ourrice qu'il devoit avoir, &c. étoient utant de motifs puiſſants, de ne rien égliger pour extirper dans elle, juſqu'à moindre ſemence du virus vénérien. e ne les perdis point de vue. Je terminai traitement au bout de deux mois & emi; il ne ſurvint aucun accident relatif la groſſeſſe. J'ai accouché depuis cette poque cinq fois cette Dame d'autant 'enfants ſains & bien portants; ni ſon ari ni elle n'ont éprouvé aucun retour e la maladie.

XXX. OBSERVATION.

Le 21 Juillet 1763, je commençai le traitement d'un Cocher, infecté du virus vénérien ; & pour lors au ſervice de MM. les Entrepreneurs des carroſſes & voitures publiques, de Lyon à Grenoble, Geneve, &c. Ce Cocher qui avoit été réduit à l'état le plus triſte depuis deux ans par les Maladies vénériennes, étoit forcé de garder le lit, lorſque j'entrepris de le guérir. Il avoit déjà ſubi inutilement pluſieurs traitements par la méthode des frictions mercurielles. Je lui procurai une guériſon radicale de la Maladie vénérienne, avec les Dragées de M. Keyſer. M. Paſſerat de la Chapelle, Médecin des Armées du Roi, vit le Malade en paſſant à Lyon, à ſon retour de l'Iſle Minorque, & fut témoin des progrès de ce remede, qu'il avoit employé lui-même avec beaucoup de ſuccès dans cette Iſle. MM. les Directeurs du Bureau des voitures ont eu une parfaite connoiſſance de la maladie & de la guériſon.

XXXI. OBSERVATION.

Une perſonne que j'avois guérie depuis deux ans, des Maladies vénériennes, m'adreſſa, le 20 Octobre 1763 M.***,

qui avoit beſoin de mes avis & de mes ſoins pour le même cas. Il n'avoit jamais ſouffert aucune atteinte du mal vénérien, dans les parties de la génération; & d'après l'expoſé qu'il me fit des ſymptomes qu'il avoit éprouvés en d'autres parties, il ne fut pas poſſible de ſtatuer combien de temps la maladie avoit reſtée caché, avant que de ſe manifeſter. Quelques ſymptomes légers, mais cependant caractériſtiques, dont je parlerai ci-après, s'étant enfin montrés, il fut traité par la méthode des frictions par extinction, pendant les mois de Mars, Avril, Mai, Juin & Juillet de la même année 1763. Ce long traitement ne ſervit qu'à pallier le mal; car tous les ſymptomes reparurent beaucoup plus graves qu'auparavant, au mois de Septembre ſuivant.

Lorſque le Malade ſe préſenta à moi, au mois d'Octobre, ſon teint étoit basané; il avoit un chancre profond, de la groſſeur d'une feve de marais, placé vers la partie poſtérieure de la voûte du palais, qui menaçoit de détruire les os palatins, ou de percer l'os maxillaire. On ſait que cet accident, qui ne manque preſque jamais d'arriver en pareil cas, eſt abſolument incurable; que tout ce qu'on peut obtenir de plus favorable,

lorſqu'il eſt établi, c'eſt d'arrêter les progrès de la carie; & qu'il reſte une altération de la voix des plus fâcheuſes; car elle devient pour jamais rauque, mal articulée, & accompagnée d'un naſillement déſagréable.

Outre le chancre conſidérable ci-deſſus, le Malade en avoit trois autres petits & profonds au voile du palais. Les amigdales étoient gonflées, très-enflammées; & ſur l'une de ces glandes étoit encore un autre chancre; & enfin ce Malade éprouvoit des douleurs de tête cruelles tous les ſoirs. C'étoit pour combattre ces mêmes ſymptomes, mais beaucoup moins conſidérables pour lors, qu'on lui avoit fait ſubir le traitement des frictions par extinction.

Je mis ce Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, dès le même jour qu'il vint me conſulter. Huit jours après ce début, M. Barral, Négociant à Lyon, à qui le Malade avoit confié ſa ſituation, à titre d'ami, faillit à lui rendre un mauvais ſervice; il ne négligea rien pour lui faire diſcontinuer & abandonner le traitement que j'avois commencé, parce qu'il avoit entendu parler déſavantageuſement du remede de M. Keyſer, par des gens qui ne le connoiſſoient point, & qui par état devroient être plus circonſpects,

quand il s'agit du bien de l'humanité. Le Malade se trouvoit déjà un peu mieux, il ne me cacha point la défiance que son ami lui avoit inspirée; je lui conseillai de l'amener la premiere fois qu'il reviendroit, ce qui fut fait; je calmai de mon mieux leurs inquiétudes, & leur dis que le Malade, sur l'avis d'un autre ami que j'avois guéri, m'ayant confié lui-même le soin de sa guérison, pour remplir cet objet & me rendre digne de sa confiance, j'avois choisi préférablement & avec connoissance de cause les Dragées Anti-vénériennes; que si une expérience constante ne m'avoit pas appris que ce remede l'emportoit sur les frictions mercurielles, rien ne pouvoit m'empêcher, dans le cas présent, d'employer ces mêmes frictions; m'étant servi long-temps de cette méthode pour le traitement des Maladies vénériennes, & sachant tout ce qu'un Praticien doit savoir à cet égard; & qu'au reste ayant promis au Malade de le guérir radicalement, je devois être libre dans le choix des moyens, que je jugeois plus convenables. On s'en rapporta enfin à moi, & l'événement justifia ma promesse. La guérison fut complette au bout de deux mois de l'administration des Dragées Anti-vénériennes. Le témoignage de l'ami

du Malade que je cite, prévenu contre le remede, n'eſt pas ſuſpect. Il a été témoin de la cure; il a vu que, pendant tout le traitement, le Malade n'avoit point ceſſé de vaquer à ſes occupations ordinaires, & qu'il a conſtamment joui, depuis cette époque, de la ſanté la mieux affermie.

XXXII. OBSERVATION.

M. *** & Madame ſon épouſe, m'engagerent, au mois de Juillet 1763, à traiter charitablement une nourrice de la campagne, pour laquelle ils s'intéreſſoient, qui avoit été infectée du virus vénérien par un nourriſſon de Lyon. Dès que je me fus convaincu de l'exiſtence de la maladie par l'examen de la Malade, & par la préſence de pluſieurs ſymptomes caractériſtiques, je la traitai avec les Dragées Anti-vénériennes, & la guéris radicalement. Le Curé de la Paroiſſe fut témoin de cette guériſon, ainſi que M. ***, & Madame ſon épouſe, qui m'avoient chargé de traiter cette nourrice. Le ſuccès qu'avoient eu ſous leurs yeux les Dragées Anti-vénériennes, les détermina à recourir l'un & l'autre avec confiance, pour leur propre compte, au même remede.

En conséquence il me firent appeller, le 26 Octobre 1763. Je les examinai & reconnus quelques symptomes, qui avoient déjà résisté au traitement des frictions qu'ils avoient subi l'un & l'autre au printemps précédent.

Le mari avoit des pustules suppurées au scrotum, trois pustules chancreuses au périnée, deux rhagades vers la circonférence de l'anus; un chancre considérable au bord de la levre inférieure, qui s'étendoit vers la partie interne. A ces symptomes se joignoient la surdité, un violent mal de tête, une maigreur universelle & considérable, & un visage décharné.

La femme étoit devenue enceinte après la convalescence de son premier traitement; elle n'avoit pas tout-à-fait deux mois de grossesse, lorsque j'eus à la traiter. Elle avoit une gonorrhée virulente, deux chancres à la partie interne des grandes levres, & deux petits ulceres chancreux de cinq à six lignes de largeur, à côté de la marge de l'anus. Ces symptomes étoient accompagnés de deux gros boutons hémorrhoïdaux. Ces deux Malades étoient à-peu-près dans la même position, lorsqu'ils s'étoient déterminés à subir le traitement par la méthode des frictions.

Après une saignée faite à chacun, je

commençai à leur adminiſtrer les Dragées Anti-vénériennes, dès le même jour 26 Octobre 1763. J'eus ſoin de traiter le mari ſur-tout avec ménagement, parce que je ſavois par l'événement des frictions, qu'il étoit très-ſuſceptible de ſalivation. Cependant une faute des plus blâmables dans le régime, de la part du Malade, rendit à cette époque, inutiles toutes mes précautions.

Car au bout d'une quarantaine de jours de traitement avec les Dragées Anti-vénériennes, tout étant dans le meilleur ordre, & la cure déjà avancée, le Malade donna un repas d'appareil à pluſieurs amis; il mangea copieuſement de différents mets nuiſibles, but beaucoup de vins fumeux, de liqueurs ſpiritueuſes, du café, &c. tout cela ſe paſſa ſans que j'en fuſſe inſtruit; malgré cet excès il continua à prendre le même jour & le lendemain les doſes ordinaires du remede. Le troiſieme jour après cette débauche, ſes gencives s'enflerent & s'enflammerent promptement; le Mercure ſe porta à la bouche avec impétuoſité; & procura une ſalivation abondante, qui ſubſiſta une quinzaine de jours.

Parmi le grand nombre de Malades que j'ai traités avec les Dragées Anti-

vénériennes, celui-ci eſt le ſeul en qui j'aie obſervé une ſalivation auſſi longue & auſſi conſidérable : à la vérité on ne peut l'attribuer qu'à ſon imprudence & à ſon déréglement, & il eſt fort rare que des Malades s'oublient juſqu'à ce point. Cet accident néanmoins effraya l'épouſe, & la détermina à conſulter M. Peſtalozzi, Doyen du College des Médecins de Lyon, & M. Chol, Syndic du même College, qui virent le Malade.

Les accidents qui caractériſoient la maladie vénérienne avoient déjà diſparu, avant que la ſalivation fût établie ; la convaleſcence fut terminée avec la ceſſation de cette évacuation. Le Malade a joui depuis cette époque, de la ſanté la plus parfaite.

Quant à l'épouſe de ce Malade, quoiqu'elle eût pris deux tiers de plus du remede que ſon mari, elle n'éprouva point de ſalivation. Le traitement, par rapport à elle, fut fini en cinquante jours. Il y en avoit plus de huit alors, que tous les ſymptomes des maladies vénériennes étoient détruits & avoient abſolument diſparu. Elle accoucha à terme d'un garçon, qui jouit encore de la vie & de la ſanté ; de même qu'un ſecond qu'elle a mis au jour depuis ce temps-là.

La ſanté du pere & de la mere s'eſt pareillement ſoutenue ſans altération.

XXXIII. OBSERVATION.

M. *** étant au milieu du traitement que je lui faiſois pour la maladie vénérienne confirmée, après avoir inutilement eſſayé la méthode des frictions, me chargea de faire placer à ſes frais, dans l'Hôpital de Lyon, l'enfant d'une fille enceinte de ſes œuvres; avec quelques petits ſecours qu'il lui donnoit, en attendant qu'elle eût accouché; il croyoit remplir ſuffiſamment tout ce qu'il devoit à une fille, qui lui avoit rendu le mauvais office de lui communiquer la maladie vénérienne, pour laquelle il ſubiſſoit un ſecond traitement; mais je le déterminai encore à concourir charitablement aux frais du traitement de cette fille réduite à la miſere, afin que l'enfant qu'elle portoit, profitant de la cure, naquît ſain; n'allât pas porter la déſolation dans quelque honnête famille de la campagne, en infectant du virus vénérien, la nourrice qu'il devoit avoir, ſon mari & d'autres enfants; comme cela n'arrive que trop fréquemment, ſur-tout de la part des enfants trouvés. Je fis volontiers, à ce ſujet, le ſacrifice de mes honoraires.

La Malade avoit une quantité innombrable d'excroiſſances fongueuſes; comme fics, condilômes, dont les parties de la génération & tout le voiſinage juſqu'à l'anus, étoient effroyablement hériſſées. Dans l'intervalle de ces excroiſſances, ſe trouvoit un grand nombre d'ulceres ſordides & affreux.

La Malade avoit en outre pluſieurs chancres conſidérables, dans la partie interne des grandes levres; tous ces ulceres, & les chancres fourniſſoient une ſuppuration ichoreuſe très-abondante.

Le 7 Novembre 1763, la Malade étant au ſixieme mois de ſa groſſeſſe, je la mis à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes que je lui fis continuer pendant deux mois & demi. Tous les ſymptomes qui caractériſoient cette cruelle maladie étoient détruits, long-temps avant la fin du traitement; je le terminai une quinzaine de jours avant l'accouchement, qui fut fort heureux. J'ai pour témoin de cette obſervation Madame Ladui, veuve d'un Perruquier à Lyon; elle a vu la Malade pluſieurs fois, par acte d'humanité, pendant le traitement.

XXXIV. OBSERVATION.

Mon Journal me fourniroit l'hiſtoire du traitement de pluſieurs autres filles enceintes que j'ai guéries avec leurs enfants, comme celle qui fait le ſujet de l'obſervation précédente; mais comme la plupart de ces obſervations exigeroient des détails que je dois taire, je ne rapporterai plus que celle qui a pour objet une pauvre fille enceinte, réduite à la plus accablante ſituation par les maladies vénériennes. Elle me fut préſentée ſur la fin de l'an 1763, par quelques perſonnes qui m'inviterent à la traiter *gratis*, j'y conſentis volontiers.

Je trouvai que le virus avoit fait tant de dégât dans les parties de la génération, qu'elles étoient entiérement en proie à la gangrene; & qu'il s'en exhaloit une odeur ſi déſagréable & ſi inſupportable, que tous ceux qui l'abordoient en étoient incommodés.

On s'adreſſa aux Diſtributeurs des deniers des pauvres de la Paroiſſe de Saint Nizier, pour en obtenir, en faveur de cette malheureuſe, quelques ſecours pour lui fournir du bouillon & autres ſubſiſtances convenables, pendant le traitement.

M. Armand, Marchand Toilier à Lyon, qui se trouva chargé d'une partie de cette distribution, accorda des aumônes pécuniaires pour subvenir aux frais nécessaires. Ce Citoyen zélé en faveur des pauvres, vit la Malade, il a été témoin de la cure radicale que l'usage des Dragées Anti-vénériennes procura à cette infortunée. Après sa guérison la Malade fit ses couches à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

XXXV. OBSERVATION.

M. Guillard, l'un des Secretaires de l'Intendance de Lyon, m'adressa, le 2 Mars 1764, un Malade pour lequel il s'intéressoit, infecté du virus vénérien. Je le traitai avec les Dragées Anti-vénériennes, & le guéris en six semaines. Il avoit un phimosis considérable causé par des chancres, qui céda bientôt, & deux bubons vénériens, tous ces symptomes disparurent absolument sans opération, sans pansements & sans aucune application extérieure; comme M. Guillard en a été convaincu.

XXXVI. OBSERVATION.

M. ***, attaqué de maladie vénérienne, me consulta, le 20 Juin 1764, sur son état. Il avoit une gonorrhée

virulente qui ſubſiſtoit depuis plus d'un an; il reſſentoit des douleurs vagues en différentes parties du corps, principalement aux extrêmités inférieures, & aux reins. Depuis le principe de la maladie il n'avoit pas diſcontinué de faire différents remedes intérieurs qu'on lui avoit preſcrits, & qui, loin de le guérir, avoient non ſeulement aggravé les ſymptomes, mais encore affoibli ſon tempérament & les forces digeſtives. Il avoit auſſi ſubi la méthode des frictions mercurielles inutilement. Le Malade m'a aſſuré que pendant cet intervalle, il avoit eu pluſieurs fois le deſſein de s'adreſſer à moi, pour être traité par les Dragées Anti-vénériennes, mais qu'il en avoit été détourné par pluſieurs perſonnes, qui lui avoient inſpiré des défiances ſur ce remede, juſqu'à ce qu'ayant demandé l'avis de M. Guerin, Chirurgien de Lyon, frere de M. Guérin, Maître en Chirurgie de la même Ville, & gradué, ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; & M. Guerin lui ayant répondu que les Dragées Anti-vénériennes étoient un excellent remede, il n'héſita plus d'y recourir, & me confia le ſoin de ſa ſanté.

Je lui adminiſtrai les Dragées Anti-vénériennes, avec les précautions d'uſage. Au bout d'une vingtaine de jours, la

gonorrhée diſparut, & les douleurs des membres s'évanouirent. Pour détruire radicalement le virus qui pouvoit ſubſiſter dans le ſang, après la ceſſation de ces ſymptomes, je jugeai à propos de ne terminer le traitement, qu'après ſoixante jours de l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Le Malade a conſtamment joui, depuis cette époque, de la meilleure ſanté.

XXXVII. OBSERVATION.

Le 3 Octobre 1764, une pauvre fille âgée de neuf ans, qui depuis une année avoit acquis la maladie vénérienne confirmée par pluſieurs ſymptomes caractériſtiques, me fut confiée pour la traiter. Je la guéris radicalement avec les Dragées Anti-vénériennes, chez le nommé Blanc, râpeur de tabac à Lyon, dont l'épouſe prit ſoin de la Malade pendant le traitement.

Dès le début du traitement, je fis inſérer cette anecdote dans la feuille Hebdomadaire de la Ville de Lyon; & je déclarai que je rendrois témoins de la maladie, du traitement & de la cure, les perſonnes qui le ſouhaiteroient.

XXXVIII. OBSERVATION.

Dans le courant de l'année 1765, M. Délorme, cadet, Marchand Drapier à Lyon, touché de compassion pour un pauvre soldat réduit à la situation la plus triste par les maladies vénériennes, me chargea de lui donner mes soins. J'administrai en conséquence les Dragées Anti-vénériennes à ce Malade, dans le sein de sa famille. Personne n'en fut instruit que sa mere, à qui il confia lui-même son état. Il fut radicalement guéri au bout de deux mois. Quatre jours après la fin du traitement, il partit pour aller rejoindre son Régiment, qui se trouvoit à 140 lieues de Lyon. A son arrivée, il apprit à M. Délorme, son Bienfaicteur, qu'il se trouvoit dans la meilleure santé, après une route aussi pénible.

XXXIX. OBSERVATION.

M. *** arriva à Lyon, le dos voûté, & perclus de tous ses membres, sur la fin de l'année 1765; il avoit le corps tout couvert de pustules vénériennes, quoique l'année précédente il eût été traité par la méthode des frictions mercurielles,

pour un bubon vénérien, & quelques autres accidents. Je fus appellé pour le traiter par la méthode de M. Keyſer. Madame Lobreau, Directrice de la Comédie, les ſieurs Roſimond, Corbin, &c. Comédiens, à qui le Malade avoit confié les cauſes de ſa maladie, furent témoins du traitement & de la guériſon radicale que je lui procurai avec le ſecours des Dragées Anti-vénériennes.

XL. OBSERVATION.

SUR la fin de l'année 1765, un ancien Domeſtique de M. de Gauffecourt, après un commerce ſuſpect avec une fille, ſe trouvant attaqué d'une toux des plus fâcheuſes, avec une douleur violente à la poitrine, chaque fois qu'il touſſoit, & qui redoubloit ou augmentoit conſidérablement la nuit, s'adreſſa à moi; je lui fis deux ſaignées dans l'eſpace des huit premiers jours: elles furent accompagnées des béchiques appropriés, des bouillons pectoraux, & des évacuants minoratifs, réitérés & donnés de loin en loin pendant l'eſpace de deux mois; au bout de ce temps, le Malade étoit tourmenté par des oppreſſions, des inſomnies continuelles, des douleurs cruelles de poitrine,

accompagnées d'un crachement de ſang preſque continuel, d'une maigreur extrême & d'une phyſionomie cadavereuſe, quoiqu'il fût exempt de fievre.

Après avoir inutilement employé les adouciſſants, les parégoriques, les béchiques, les évacuants, &c. je crus devoir chercher la cauſe de ces maux, dans le virus vénérien; l'aveu du Malade, & les ſignes équivoques des maladies vénériennes me déterminerent à recourir aux Dragées Anti-vénériennes.

Dès les huit premiers jours de l'uſage de ce remede, le Malade fut très-ſoulagé. Les ſymptomes diminuerent; je continuai à l'adminiſtrer pendant deux mois, au bout deſquels la guériſon fut radicale. Un an après le traitement, le Malade ſe maria & a joui, ainſi que ſon épouſe, de la plus parfaite ſanté.

M. & Madame Faſſier de Lyon, à qui le Malade avoit confié ſon état & le traitement, ont été témoins de cette cure.

XLI. OBSERVATION.

M. *** fut attaqué d'une maladie aiguë, au mois de Février 1766, pendant le cours de laquelle il lui ſurvint une douleur conſidérable à une épaule, &

une inflammation qui s'étendoit sur presque toutes les fausses côtes, & sur les vertebres qui leur répondent. Cette inflammation se termina par un grand nombre de pustules ulcérées & chancreuses, qui détruisirent les téguments dans toute leur épaisseur; ces symptomes parurent dépendants du virus vénérien, à M. Rast fils, Docteur en Médecine, Professeur agrégé au College des Médecins de Lyon, & à moi; notre jugement fut confirmé par l'aveu du Malade, & par l'engorgement d'un des testicules qui avoit été affecté, à la suite d'une ancienne gonorrhée.

De l'avis de ce Médecin, je commençai le traitement du Malade avec les Dragées Anti-vénériennes, le premier Mars suivant; il fut guéri au bout de six semaines.

MM. Vauberet & Maniquet, Négociants à Lyon, qui ont eu la commission de payer mes honoraires, ont eu connoissance de la maladie & de la guérison.

XLII. OBSERVATION.

M. *** attaqué de maladie vénérienne, vint me trouver, le *6* Mai 1766, de la part de M. Collomb, Maître en Chirurgie, à Lyon, qui lui avoit conseillé de se faire traiter par la méthode de

M. Keyſer; ce Malade avoit un chancre conſidérable au gland à la place du ligament ou frein du prépuce, qui avoit été entiérement rongé & détruit par ce chancre; je lui fis commencer le même jour l'uſage des Dragées Anti-vénériennes. Il les continua pendant ſix ſemaines. Le chancre fut cicatriſé, au bout d'un mois. MM. Collomb, & Pouteau fils, Maîtres en Chirurgie, &c. à Lyon, ont conſtaté cette cure.

XLIII. OBSERVATION.

M. *** vint me conſulter, le 18 Mai 1767, ſur une gonorrhée qui ſubſiſtoit depuis huit à neuf mois, & qui avoit réſiſté à divers remedes & à un traitement aſſidu, pendant tout cet eſpace de temps; tous les remedes vulgairement employés pour la cure des gonorrhées ayant été ſans ſuccès, il ſurvint encore de nouveaux ſymptomes; il parut des poireaux ſur le gland, qui déterminerent enfin ſon Chirurgien à lui faire ſubir les frictions mercurielles: elles firent diſparoître les accidents, qui caractériſoient la maladie.

Quinze jours après la fin de ce traitement fait avec ſoin, la gonorrhée reparut, ainſi que pluſieurs gros poireaux ſur le

gland. Ces ſymptomes étoient encore accompagnés de douleurs conſtantes, ſurtout la nuit, dans le gras des jambes; une partie de la matiere de la gonorrhée, au lieu de s'écouler au dehors par l'orifice de l'uretre, refluoit dans la veſſie à l'occaſion d'un obſtacle formé dans le canal de l'uretre, qui gênoit l'excrétion de l'urine. Cette matiere, accumulée dans la veſſie s'évacuoit avec les urines; & étoit ſenſible & reconnoiſſable, dans le vaſe à uriner. Le Malade étoit fort maigre & avoit un teint baſané.

Je commençai à lui adminiſtrer les Dragées, le même jour qu'il ſe préſenta à moi; il en prit pendant quarante jours; au bout deſquels je terminai le traitement; tous les ſymptomes avoient diſparu au vingt-cinquieme jour. Au lieu de me défier du peu de ſuccès des frictions, je comptai au contraire un peu ſur ce traitement achevé ſeulement depuis quinze jours, lorſque j'entrepris la cure de ce Malade. Je lui fis prendre une moindre quantité de Dragées Anti-vénériennes qu'il n'auroit convenu, ſi je n'avois pas cru pouvoir compter ſur la grande quantité de Mercure, qui venoit déjà d'être introduite dans le ſang.

J'avoue que je me trompai dans mon

pronoſtic, & j'eus le regret de m'en convaincre un mois après que j'eus fait ceſſer l'uſage des Dragées Anti-vénériennes; car tous les ſymptomes reparurent.

Je recommençai le traitement, le 19 Août ſuivant; & je ne le terminai qu'après deux mois accomplis, & procurai au Malade une guériſon radicale. Ce qui mérite ſur-tout d'être remarqué dans cette cure, c'eſt que l'obſtacle du canal de l'uretre qui s'oppoſoit au libre paſſage de l'urine, fut entiérement détruit, par le ſeul uſage des Dragées Anti-vénériennes. Les frictions mercurielles auroient été inſuffiſantes à cet égard.

Quelque temps après, M. Pouteau, fils, & moi, donnâmes nos ſoins au même Malade, pour remédier aux ſuites d'une tranſpiration ſupprimée. A cette occaſion, M. Pouteau fut inſtruit du traitement que je venois de lui faire ſubir, & de la cure. Depuis cette époque il a conſtamment joui juſqu'à préſent de la ſanté la plus parfaite, & n'a éprouvé aucun retour de la maladie vénérienne.

XLIV. OBSERVATION.

M. & Madame ***, mari & femme vinrent me conſulter ſur leur état, le 6 Juillet 1767. Le mari avoit 1°. une gonorrhée

;onorrhée virulente récente, accompagnée le douleurs, difficulté & cuiſſons très-violentes en urinant; la matiere de l'écou-ement virulent étoit très-abondante, cre & colorée. 2°. Une inflammation réſypélateuſe occupoit tout le gland, qui ſe trouvoit auſſi excorié dans toute on étendue; la membrane interne du répuce étoit fort engorgée; ces accidents tabliſſoient un phimoſis.

3°. Un bubon vénérien à l'aîne gauche, rès-dur & douloureux, qui augmentoit e jour en jour de volume.

L'épouſe qui avoit eu communication vec le mari infecté du virus vénérien, 'avoit encore, lorſqu'ils ſe préſenterent à noi, qu'un léger écoulement virulent, vec une démangeaiſon incommode aux arties externes de la génération; elle ne e détermina pas d'abord à faire les emedes convenables.

Quant au mari, il conſentit à faire ſage tout de ſuite des Dragées Anti-énériennes; je les aſſociai avec les pilules ntimoniales du ſieur Jacquet. Au bout e trente jours de l'emploi de ces remedes ombinés, la gonorrhée avoit diſparu otalement; le phimoſis avoit cédé auſſi romptement. La tumeur inguinale, au eu de diminuer d'abord & inſenſiblement

comme les autres ſymptomes, ſe ſoutint dans le même état, & parut même augmenter de volume juſqu'au douzieme jour du traitement; mais l'augmentation des doſes des remedes, à cette époque, arrêta les progrès de cette tumeur; elle ſe ramollit peu-à-peu, & la réſolution en fut complette & parfaite, le quarante-cinquieme jour du traitement; je jugeai cependant convenable de l'étendre à quinze jours au-delà.

L'épouſe de ce Malade, déterminée enfin par cette cure opérée ſous ſes yeux, & plus encore par l'augmentation des ſymptomes de la maladie dont elle étoit auſſi affectée, & qu'elle avoit négligée juſques-là, ſe ſoumit au même traitement. Elle s'étoit contentée pendant quelque temps de faire uſage de boiſſons adouciſſantes & rafraîchiſſantes; mais la ſimple démangeaiſon qu'elle avoit d'abord éprouvée, ne tarda pas à ſe changer en cuiſſons violentes, avec de fréquentes envies, & difficultés d'uriner. Il lui étoit auſſi ſurvenu un chancre ſuperficiel, fort étendu, au bord extérieur des nymphes; & l'écoulement virulent étoit devenu plus abondant, plus âcre & plus coloré.

Je lui adminiſtrai donc auſſi les Dragées Anti-vénériennes, combinées avec les

pilules antimoniales du sieur Jacquet. Le chancre disparut en fort peu de temps. L'écoulement vénérien diminua par degré & céda enfin totalement. Je terminai le traitement au bout de deux mois. Le mari & la femme ont constamment joui depuis leur guérison de la santé la plus parfaite. Il y avoit alors dix-sept ans qu'ils étoient mariés; ils n'avoient eu qu'un enfant, dès la premiere année de leur mariage, qui ne vécut que peu de temps. Ils avoient ardemment & en vain desiré depuis seize ans d'avoir un héritier; la satisfaction que leur causa la guérison que je leur procurai, fut bientôt suivie de celle d'obtenir enfin cet héritier; effectivement quatre mois après que j'eus terminé le traitement de l'épouse, elle conçut un fils, dont elle accoucha à la fin de l'année 1768.

Cet enfant étoit sain, bien-portant & pesoit vingt-deux livres au sortir du sein de la mere; il paroît d'une bonne constitution, & continue à se bien porter. La mere s'applaudit du traitement que son mari l'avoit mise dans le cas de subir, étant persuadée que le changement opéré dans elle a donné lieu au renouvellement de sa fécondité.

Comme il ne m'est pas permis de citer

des témoins de mon expoſé, la fidélité en ſera certifiée, au beſoin par les Directeurs de conſcience du mari & de la femme, à ma requiſition.

XLV. OBSERVATION.

M. *** vint me conſulter, le 15 Octobre 1767, ſur divers ſymptomes des maladies vénériennes, dont il étoit affecté. Il éprouvoit alternativement dans tous ſes membres des douleurs conſidérables, depuis l'origine d'une gonorrhée, qui ſubſiſtoit depuis plus d'un an. Cette gonorrhée avoit été d'abord ſuivie de l'inflammation & de la tumeur du teſticule gauche, qu'on appelle vulgairement gonorrhée tombée dans les bourſes; il en étoit réſulté une hydrocele conſidérable & une entérocele. On avoit tenté en vain depuis un an divers remedes pour combattre & adoucir ces maux.

J'en entrepris la cure, & fis commencer au Malade, le même jour 15 Octobre, l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, au moyen deſquelles je détruiſis dans lui, toutes les ſemences du virus vénérien.

Dans le courant de l'année ſuivante, j'eus à traiter le même Malade, pour une nouvelle gonorrhée très-conſidérable, un phimoſis

& des chancres sur le gland. Après un traitement de deux mois, avec les Dragées Anti-vénériennes, la gonorrhée cessa; le phimosis & les chancres disparurent; la guérison fut si complette que depuis cette époque jusqu'à présent, le Malade a joui de la meilleure santé; & n'a éprouvé aucun retour des maladies vénériennes.

M. Guerin, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a constaté cette guérison.

XLVI. OBSERVATION.

M. ***, eut recours à moi, le 16 Octobre 1767, pour être traité des maladies vénériennes par la méthode de M. Keyser; suivant l'avis de M. Rast fils, Docteur en Médecine, Professeur agrégé au College des Médecins de Lyon, & de M. Collomb, ancien Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, dans la même Ville, qui avoient été consultés sur la maladie. Elle consistoit dans les symptomes suivants.

En 1756, le Malade eut un chancre dans l'intérieur du nez, à la partie inférieure de la cloison, qui fut regardé comme un symptome de maladie vénérienne; en conséquence, il fut traité par la méthode

des frictions mercurielles. Dès qu'il en eut reçu huit, on s'apperçut que ce même ſymptome, loin de céder à l'action du Mercure, s'aggravoit de jour en jour. En effet, ce chancre devenu plus rongeant, plus malin, s'étendoit en tous ſens; & faiſoit des progrès ſi rapides, que le nez étoit menacé d'une deſtruction prochaine & totale. Les deux ailes furent d'abord altérées, & par la ſuite elles furent entiérement détruites, ainſi que toutes les parties cartilagineuſes.

Les Chirurgiens, aux ſoins deſquels le Malade étoit confié, voyant des ravages ſi prompts, ſi ſurprenants, & un événement ſi oppoſé à leur attente, crurent qu'ils s'étoient trompés en ſuppoſant que le Malade étoit affecté du virus vénérien; & lui aſſurerent que l'ulcere qui leur avoit d'abord paru dépendant de ce virus, n'étoit rien moins que tel; mais véritablement un ſymptome du vice cancereux. Pluſieurs raiſons ſembloient autoriſer ce dernier ſentiment:

Car 1°. Il eſt d'expérience que le Mercure calme & diminue pour l'ordinaire, d'abord, les ſymptomes vénériens ou en arrête les progrès; au lieu que le vice cancereux eſt irrité par l'uſage de ce remede.

2°. Le Malade n'avoit jamais eu les
arties de la génération affectées d'aucun
ymptome vénérien, quoiqu'il ſe fût expoſé
u danger.

3°. Dès qu'on ceſſa d'introduire du
ouveau Mercure dans le corps de ce
Ialade, les progrès du chancre furent
rrêtés.

Pour évacuer le Mercure on donna au
Ialade de légers purgatifs, on lui preſ-
rivit des délayants & la diete blanche.
Pluſieurs mois après il ſe rendit dans ſa
Patrie, où il conſulta ſur ſon chancre
oujours exiſtant, pluſieurs Médecins &
Chirurgiens qui, regardant auſſi cet ulcere
comme cauſé par le vice cancereux, lui
conſeillerent pour tout remede, d'inſiſter
ſur la diete blanche. Au bout d'environ
un an, le Malade voyant l'inutilité des
remedes ſimples & de la diete, ſe livra
à des Charlatans. L'un d'eux fixa ce mal
& fit cicatriſer ce chancre, au moyen de
deux priſes par jour, d'une poudre dont
il lui fit uſer, pendant trois mois. Alors
il ſe crut guéri & quitte pour avoir perdu
les deux tiers du nez.

Cependant, au mois de Janvier 1767,
onze ans après l'époque des frictions
mercurielles citées ci-devant, le Malade
étant à Grenoble, éprouva un gonflement

& une inflammation conſidérable aux amigdales, à la luette & au palais. Toutes ces parties s'ulcérerent ſans rien perdre de leur enflure. Les Médecins qu'il conſulta le réduiſirent de nouveau à la diete blanche ; à la ſévérité de laquelle, il fut bientôt obligé de ſe conformer, parce qu'il lui fut impoſſible d'avaler aucun aliment ſolide. Ces Médecins prirent encore cette maladie pour un carcinome.

Au mois d'Octobre de la même année 1767, le Malade vint à Lyon & y conſulta M. Raſt & M. Collomb. Ils ſoupçonnerent que le virus vénérien étoit compliqué avec le cancereux : ce qui détermina M. Collomb l'un des Délibérants, à conſeiller au Malade de petites doſes des Dragées Anti-vénériennes, avec la précaution de bien remarquer les effets qui en réſulteroient au commencement, afin de ſe régler là deſſus pour le parti à prendre ; c'eſt-à-dire, pour abandonner ce traitement, ſi le remede paroiſſoit irriter le mal ; comme cela devoit arriver, ſi le vice cancereux eût été de la partie ; ou pour continuer juſqu'à parfaite guériſon, ſi le contraire étoit obſervé.

En conſéquence, le Malade s'adreſſa à moi. Il avoit pour lors des ulceres aſſez conſidérables qui occupoient les deux

amigdales, le voile du palais & le palais lui-même. Tout l'intervalle que laiſſoient ces ulceres étoit occupé par d'autres ulceres plus petits, ou par des chairs ſuperflues qui formoient une maſſe fort incommode & déſagréable à voir. Les bords de ces ulceres étoient renverſés & paroiſſoient durs & calleux. La ſuppuration étoit ſanieuſe & très-fétide. Je trouvai auſſi deux chancres, dont l'un étoit placé à la partie latérale droite & moyenne de la langue, & l'autre étoit ſur la même partie & du même côté, inférieurement, à quelques lignes de diſtance du premier. Un ulcere ſordide ſubſiſtoit à la place de la luette entiérement rongée par le virus; le voile du palais en partie rongé, étoit auſſi ulcéré.

Lorſque j'eus fait l'examen de l'état du Malade, il remonta bientôt après en voiture, pour ſe rendre dans ſa Patrie, muni d'une boîte de Dragées Anti-vénériennes, & d'un mémoire inſtructif pour le traitement, qui devoit être fait ſous les yeux d'un Chirurgien du lieu. Huit jours après le début, je reçus des nouvelles de ſa part & de ſon Chirurgien; par leſquelles j'appris que les ulceres, au lieu d'avoir fait des progrès, s'étoient ſimplement ſoutenus dans le même état. Je crus pouvoir préſumer delà; qu'il n'y

avoit point de complication du vice cancereux. J'envoyai en réponſe des avis pour augmenter la doſe du remede.

Je fus obligé enſuite deux ou trois fois de modérer ou de ſuſpendre l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, parce que les ſelles devenoient trop fréquentes; enfin le téneſme, le gonflement des vaiſſeaux hémorrhoïdaux, la diarrhée pluſieurs fois calmée & reparoiſſant de nouveau, lorſqu'on revenoit à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, me déterminerent à finir le traitement, avant que la cure fût complette. Comme les ſymptomes étoient fort diminués, & permettoient au Malade de prendre quelque relâche, je lui conſeillai de ſe repoſer pendant quelques mois, pour recommencer enſuite le traitement. J'eſpérois qu'avec le temps l'irritabilité des inteſtins diminueroit, & permettroit au Malade de prendre des doſes ſuffiſantes du remede, pour s'en promettre une guériſon radicale.

Quelque fâcheux & effrayant que fût l'état de la bouche, dont toutes les parties étoient menacées d'un écroulement & d'une deſtruction prochaine avant l'emploi des Dragées Anti-vénériennes, tout changea ſi favorablement & ſi promptement de face, qu'à l'époque où je fus forcé

d'interrompre le traitement, tout étoit entiérement cicatrisé, & il ne restoit nulle part aucun vestige de division ulcereuse. Trois semaines après le début, le Malade, qui auparavant pouvoit à peine avaler du lait, mangea de la volaille & des viandes de boucherie.

Comme ce bien-être se soutenoit après la cessation de l'usage des Dragées Anti-vénériennes, le Malade croyoit avoir raison de compter sur une guérison radicale, quelque irrégulier & aussi peu suivi qu'eût été nécessairement le traitement que je venois de lui faire subir. Je lui représentai que j'avois plus de raisons moi-même de le croire dans l'erreur; & qu'il n'étoit pas possible qu'une aussi petite quantité du remede de M. Keyser, que je lui avois fait prendre, dans les intervalles où les accidents survenus du côté des intestins, me permettoient d'agir, eût pu détruire radicalement une maladie aussi grave, aussi ancienne que la sienne. En conséquence de ces représentations qui tendoient à le préparer, à le déterminer à un nouveau traitement, il essaya quelque temps après de se faire administrer les frictions mercurielles, par un Chirurgien du lieu de sa résidence, après avoir pris mon avis là dessus.

Il reçut à pluſieurs repriſes douze frictions fort légeres ; elles cauſerent tous les mêmes accidents qui avoient paru à la ſuite des Dragées Anti-vénériennes ; c'eſt-à-dire, le téneſme, la diarrhée & le gonflement des vaiſſeaux hémorrhoïdaux. Ce qui me convainquit alors que le Mercure agiſſoit ſur les glandes inteſtinales de ce ſujet, de la même maniere qu'on le voit agir ſur les glandes ſalivaires, lorſqu'il produit une abondante ſalivation. Eu égard à ces accidents, on n'avoit donc pu faire prendre à ce Malade que douze frictions, à divers intervalles, lorſqu'on fut obligé de renoncer à ce traitement ſur la fin de Décembre. Il reſta dès-lors dans l'inaction, & ſe tint chaudement dans la chambre pendant le mois de Janvier & une partie de Février ſuivants. A la fin de ce dernier mois, il lui ſurvint un petit ulcere au palais de cinq à ſix lignes de largeur, qui s'accrut encore en très-peu de temps. J'en fus inſtruit auſſi-tôt, parce que j'avois prévenu le Malade que je ne regardois ſes maux que comme palliés, malgré la ceſſation des ſymptomes, qui ne pouvoit m'en impoſer.

En conſéquence de l'apparition de ce nouveau ſymptome, le Malade recommença l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, au

commencement de Mars 1768. Je les fis continuer pendant deux mois & demi, ſans interruption. J'augmentai tous les jours la doſe, ſans qu'il ſurvînt aucun des accidents que le Malade avoit éprouvés en premier lieu. La diſpoſition des glandes des inteſtins ſe trouva tellement changée, & celle des glandes ſalivaires ſi favorable, qu'il ſupporta des doſes très-fortes de ce remede ſans incommodité; car chacun des trois derniers jours du traitement, il prit quatre-vingt-quatre Dragées, qui équivalent preſque à demi-once de Mercure.

Le petit ulcere dont nous avons parlé fut cicatriſé au bout d'un mois de l'uſage de ce remede: mais je portai au-delà de ce terme le traitement, pour attaquer & détruire le mal dans tous ſes retranchements. Depuis cette époque, le Malade n'a plus reſſenti aucune atteinte de ſa maladie qui avoit ſubſiſté ſi long-temps.

Cette guériſon qui fut radicale & qui s'eſt ſoutenue, a prouvé qu'il n'y avoit point de complication du vice cancereux. Le Malade paſſa à Lyon, au mois d'Août ſuivant. Je conſtatai ſa guériſon; & j'ai encore été informé au mois de Janvier ſuivant, que la bonne ſanté qu'il avoit recouvrée par mes ſoins étoit conſtante; & qu'il n'étoit plus queſtion d'aucun ſymptome vénérien.

XLVII. OBSERVATION.

M. ***, étoit attaqué d'une gonorrhée virulente qui ſe ſupprima tout-à-coup; il en réſulta une inflammation conſidérable & la tumeur d'un des teſticules, appellée *Gonorrhée tombée dans les bourſes.* Je fus appellé dans ces entrefaites, le 1 Mars 1768, pour faire une ſaignée, & pour appliquer ſur la tumeur des cataplaſmes anodins, ordonnés par M. Raſt fils, Docteur en Médecine, Profeſſeur agrégé au College des Médecins de Lyon. Malgré ces ſecours la tumeur du teſticule, acquit en très-peu de jours un volume très-conſidérable.

Toutes les parties affectées étoient extrêmement douloureuſes & enflammées; tous les accidents ſurvenus à la ſuite de cette gonorrhée ſupprimée avoient fait des progrès ſi conſidérables, au bout de quatre jours, qu'il y avoit tout à craindre que la tumeur ne ſe terminât par la pourriture qui étoit prête à s'établir. Je propoſai alors à M. Raſt, de mettre le Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes combinées avec les pilules fondantes du ſieur Jacquet, & j'aſſurai à ce Médecin que l'expérience m'avoit appris que ces remedes

étoient le moyen le plus efficace que l'on pût employer dans la circonſtance, pour faire réſoudre la tumeur & prévenir la ſuppuration ou la gangrene.

M. Raſt, ayant ſouſcrit à ma propoſition, je fis prendre au Malade les Dragées Anti-vénériennes combinées avec les pilules fondantes de M. Jacquet. A la ſurpriſe de ce Médecin, l'événement juſtifia bientôt ce que je lui avois promis de l'effet de ces remedes. Tel en fut le succcès, qu'en moins de deux jours de l'emploi qu'on en fit, il y avoit déjà une diminution conſidérable de la tumeur & des autres ſymptomes. Au bout de ſix à ſept jours la réſolution de la tumeur ſe trouva fort avancée ; & l'écoulement gonorrhoïque qui ſe rétablit à propos acheva inſenſiblement cet ouvrage. Je continuai le traitement & ne le terminai qu'après ſix ſemaines de l'uſage de ces remedes. Ils ont procuré au Malade une guériſon complette, & la deſtruction du virus vénérien. Il a toujours joui, depuis cette époque, de la ſanté la plus parfaite.

XLVIII. OBSERVATION.

M. ***, eut recours à mes ſoins, le 19 Mai 1768, pour le traitement d'une gonorrhée virulente des plus cruelles,

caractériſée par un écoulement de matiere colorée, très-âcre & très-abondante, par des ardeurs d'urine, des cuiſſons inſupportables & par des érections nocturnes continuelles, & extrêmement douloureuſes. Les glandes des aines du côté droit étoient auſſi engorgées & douloureuſes. Je le traitai avec les Dragées Anti-vénériennes combinées avec les pilules antimoniales du ſieur Jacquet.

L'expérience m'a prouvé que cette combinaiſon formoit le remede le plus prompt & le plus efficace pour la cure des gonorrhées rebelles, de mauvais caractere & qui avoient déjà réſiſté à tous les autres remedes connus; & enfin que tous les accidents les plus graves, comme l'inflammation, la douleur, les érections, l'acrimonie de la matiere de l'écoulement, la dyſurie, l'iſchurie & la ſtrangurie, cédoient promptement & d'une maniere merveilleuſe à ce ſeul moyen, ſans le ſecours des ſaignées, des boiſſons rafraîchiſſantes, des délayants, &c.

Le Malade qui fait le ſujet de cette obſervation fut guéri radicalement en vingt-cinq jours de temps, de l'uſage de ces remedes.

XLIX. OBSERVATION.

XLIX. OBSERVATION.

M. ***, me fut adreſſé, le 3 Août 1768, par M. Pouteau pere, Maître en Chirurgie à Lyon, pour être traité des maladies vénériennes. Il avoit un chancre profond de la largeur de cinq à ſix lignes, placé ſupérieurement à la baſe du gland: il en avoit encore deux autres plus petits, à chaque côté du gland & à peu de diſtance du premier. Ces ſymptomes étoient ſurvenus à la ſuite d'une gonorrhée que le Malade avoit eue depuis deux ans, qui avoit ſubſiſté long-temps & qu'on avoit enfin abandonné aux ſoins de la nature, après avoir inutilement employé divers remedes pour la guérir.

Je fis prendre à ce Malade les Dragées Anti-vénériennes; après un mois de l'uſage de ce remede les chancres furent cicatriſés. Je fis néanmoins continuer le ſpécifique encore pendant un autre mois, pour aſſurer la guériſon qui a enfin été parfaite.

Ce Malade d'une profeſſion de Cabinet, a conſtamment vaqué à ſes affaires, ſans interrompre un inſtant l'uſage du remede, qu'il a ſupporté ainſi que ſes travaux, ſans peine & ſans accident, quoiqu'il eût la poitrine très-foible, & qu'il fût d'une conſtitution délicate.

L. OBSERVATION.

Le 12 Octobre 1768, je commençai le traitement d'une gonorrhée très-fâcheuſe, accompagnée des mêmes accidents que celle qui fait le ſujet de la XLVIII. Obſervation, dont M. *** ſe trouvoit attaqué. Je le guéris parfaitement & radicalement en vingt-neuf jours, par le ſeul uſage des Dragées Anti-vénériennes combinées avec les pilules antimoniales du ſieur Jacquet.

Il eſt bon d'obſerver ici que ce même Malade avoit déjà eu pluſieurs gonorrhées, toutes très-rebelles & d'un très-mauvais caractere; & que cette derniere n'auroit certainement pu céder auſſi facilement & auſſi promptement à tout autre traitement que celui que j'ai employé, à en juger par ce que l'expérience journaliere a appris & confirme chaque jour. Car on a remarqué :

1°. Que les gonorrhées qui ſurviennent à la ſuite de pluſieurs autres dans le même ſujet, toutes choſes égales d'ailleurs, ſont plus opiniâtres & plus difficiles à guérir que les premieres.

2°. Que dans certains tempéraments, dans certaines diſpoſitions, toutes choſes

égales d'ailleurs, les gonorrhées ſont conſtamment plus malignes, plus rebelles, & accompagnées d'un plus grand nombre d'accidents graves que dans les autres.

3°. Que les gonorrhées étoient plus ou moins opiniâtres & cruelles ou bénignes & faciles à céder, ſuivant leur différent ſiege, ſuivant la nature & le nombre des parties affectées par le virus vénérien.

4°. Que les différentes qualités du virus vénérien établiſſoient encore des différences dans la nature des gonorrhées ; qu'un virus plus ou moins âcre, invétéré, exalté, ſubtil lorſqu'il eſt tranſmis à une perſonne ſaine produit des gonorrhées plus ou moins rebelles & difficiles à guérir.

5°. Qu'il y avoit encore des différences dans le caractere des gonorrhées dépendantes de la plus ou moins grande quantité du virus admis dans le corps d'une perſonne ſaine.

6°. Que de la réunion du plus ou moins grand nombre de toutes ces circonſtances favorables ou défavorables, dans le même ſujet, naiſſoient les gonorrhées les plus malignes & incurables, ou les plus bénignes & les plus aiſées à céder.

Dans tous ces cas les plus défavorables, les gonorrhées ont cédé à la combinaiſon

des remedes de M. Keyſer, & de M. Jacquet, avec plus de facilité & plus promptement qu'on ne voit guérir les gonorrhées les plus bénignes, par les autres remedes uſités, dont tout l'effet ſe réduit ſouvent à rendre rebelle & incurable une gonorrhée la plus légere de ſa nature & la plus curable.

LI. OBSERVATION.

Le 16 Janvier 1769, je fus appellé par le ſieur Decamps, Chirurgien d'une compagnie du Régiment Lyonnois, de ſervice à Lyon, pour voir un Malade attaqué d'une maladie extraordinaire jugée déſeſpérée & abſolument incurable, par la multiplicité & la grièveté des ſymptomes qui avoient réſiſté à un grand nombre de remedes. Ce fut un ami du Malade, qui engagea le ſieur Decamps à me conſulter; il lui fit obſerver en même temps, que le Malade ayant ſubi un traitement par la méthode des frictions mercurielles, le virus vénérien dont il étoit infecté, n'avoit peut-être pas été entiérement détruit par ce moyen; & que la triſte ſituation où il étoit réduit, pouvoit bien dépendre de quelques reſtes de la Maladie vénérienne.

Ce Chirurgien me fit part de ces conjectures, & me conduiſit chez le Malade qu'il avoit vu le même jour pour la premiere fois. Je le trouvai ſans mouvement, ſans ſentiment, ſans connoiſſance, preſque ſans pouls, ne pouvant articuler aucun ſon. Il étoit affecté depuis deux mois d'une paralyſie univerſelle, & plongé dans un ſommeil léthargique qui ſubſiſtoit depuis la même époque. On ne pouvoit le réveiller qu'à force de l'agiter lorſqu'on vouloit lui faire avaler quelques remedes & quelques boiſſons nourriſſantes; il avoit même beaucoup de peine à avaler ce qu'on lui préſentoit. Les inteſtins ne faiſoient plus leurs fonctions, & les ſelles n'avoient plus lieu depuis deux mois; enfin, le Malade paroiſſoit agoniſant & n'avoir plus que le trépas à attendre.

Telle étoit la ſituation où il étoit réduit. Tous ces ſymptomes avoient paru ſucceſſivement depuis ſix mois, & s'étoient établis par degrés pendant cet eſpace de temps. Mais long-temps avant que cette affreuſe maladie fût ainſi caractériſée & parvenue à cet état déplorable, elle avoit préludé par quelques légers mouvements convulſifs à-peu-près ſemblables aux accès d'épilepſie, de la durée de ſept à huit minutes, qui revenoient de temps en temps.

Le Malade en éprouvoit chaque fois, deux dans la journée pendant quatre à cinq jours conſécutifs. Ces accès s'annonçoient toujours par un frémiſſement de la membrane pituitaire, & incontinent après il ſurvenoit la paralyſie de la langue & des muſcles des joues. Le Malade voyoit, entendoit les Aſſiſtants, ſans pouvoir proférer une ſeule parole. Il étoit fort pâle, & tous les mouvements du corps étoient interdits pendant la durée de chaque accès. Il ne tomboit point par terre: mais il étoit obligé de s'aſſeoir & de reſter aſſis, au moins pendant un quart d'heure après l'accès.

Le Malade âgé de quarante-cinq ans, avoit eu deux chancres vénériens à la couronne du gland, en 1763. Il s'adreſſa pour être traité à un Empirique qui lui fit divers remedes pendant un an, au bout duquel les chancres avoient diſparu; mais il leur avoit ſuccédé une douleur conſidérable aux épaules & aux reins. Alors le Malade eut recours à un Chirurgien qui le traita avec les frictions mercurielles. A la ſuite de ce traitement les douleurs diſparurent pour deux mois, & elles ſe rétablirent enſuite avec plus de force qu'auparavant; elles devinrent inſenſiblement très-inſupportables dans l'eſpace d'un an. La tête fut même cruellement

affectée, de ſorte que le Malade fut ſoumis à un ſecond traitement par les frictions mercurielles plus ſévere & plus long que le premier. Les douleurs furent calmées, mais elles ne furent pas détruites. Cela ſe paſſa dans le courant de l'année 1765.

Trois ans après le Malade reſſentit les mouvements convulſifs ſemblables à des accès épileptiques momentanés dont j'ai parlé. Ils furent précédés de violents maux de tête, de douleurs cruelles aux épaules & aux reins dont il a été tourmenté ſans relâche pendant les trois ans qui s'étoient écoulés depuis le dernier traitement. Cependant le Malade vaquoit à ſes affaires; mais après ſon rétabliſſement il m'a avoué qu'il étoit alors conſtamment comme hébété, & qu'après les accès convulſifs, avant-coureurs de la maladie que j'ai décrite, qui revenoient de temps en temps & ſubſiſtoient pendant quatre à cinq jours conſécutifs, il fut toujours incapable d'aucune attention & d'aucun travail, tant à cauſe de la fréquence de ces accès qui ſe rapprochoient, que de la violence de ſes douleurs & de la maladie principale qui s'étoit enfin accrue, juſqu'au point de le priver de la mémoire & de l'entendement. Son état devint tel qu'il ne connoiſſoit

plus ſon exiſtence ; qu'il ne ſavoit du moins en certains temps, s'il dormoit ou s'il veilloit, s'il étoit mort ou vivant.

Pour remédier à cette accumulation de maux, on lui fit d'abord pluſieurs ſaignées du bras & du pied ; les émétiques, les purgatifs & autres remedes ne furent point épargnés pendant un mois. Ces moyens, ſans avoir fait diſparoître entiérement les douleurs, mirent le Malade en état de ſortir pendant trois ſemaines, après leſquelles les accidents reparurent avec plus de fureur qu'auparavant, pour ne plus céder à aucun remede juſqu'au temps où je vis le Malade, quelques mois après. Cependant il fut encore diverſement médicamenté ; on lui fit de nouveau pluſieurs ſaignées aux deux extrêmités. Les véſicatoires appliqués entre les deux épaules, un cautere ouvert au bras, huit bains froids pris dans le Rhône, & une infinité de remedes les mieux indiqués, employés pendant l'eſpace de deux mois, furent abſolument inutiles.

En conſéquence, M. Chol, Docteur en Médecine, Syndic du College des Médecins de Lyon, & M. Vericel, Maître en Chirurgie de la même Ville, qui avoient donné juſques-là leurs ſoins au Malade, abandonnerent à ceux de la nature, la

cure

cure de cette étonnante maladie; n'étant pas, ſans doute informés des mêmes raiſons & des mêmes détails qui m'avoient fait conjecturer la maladie vénérienne. Le Malade fut mis enſuite par ſes amis, ſucceſſivement entre les mains de deux Charlatans, qui, ſuivant l'uſage, aggraverent encore tous ſes maux, & lui enleverent le peu d'argent qui lui reſtoit. Il y avoit deux mois qu'il étoit à leur diſpoſition lorſque je fus appellé.

Comme je ne ſavois, lorſque je vis le Malade, ſi les traitements qu'il avoit ſubis par les frictions mercurielles, pour cauſe de maladies vénériennes étoient anciens ou récents, & que j'ignorois auſſi les autres circonſtances que je viens de détailler & dont je n'ai été inſtruit que par la ſuite; je fus fort embarraſſé ſur le diagnoſtic & ſur le pronoſtic de la maladie. Je conjecturai d'abord que c'étoit une eſpece de carus ou de coma-vigil dépendant d'un dépôt de mercure dans le cerveau qui comprimoit ce viſcere ou le principe des nerfs; je préſumai auſſi que la maladie pouvoit dépendre de quelque altération produite dans le cerveau par le virus vénérien; de quelque exoſtoſe formée dans la partie interne de quelques-uns des os du crâne, &c. &c.

Perſuadé d'après l'expérience, que je pourrois bientôt me convaincre de l'abſence ou

de la préſence du virus vénérien, pour cauſe des accidents graves que j'avois à combattre, je préparai une doſe de ſix Dragées de M. Keyſer, délayées, de maniere qu'elles puſſent aiſément être avalées, à l'aide d'un véhicule convenable. La foibleſſe du Malade en rendit la déglutition très-difficile; cependant elle fut priſe en partie, le 17 Janvier 1769 au matin. Ce que le Malade en put avaler, l'évacua ſuffiſamment par les ſelles & par les urines. Le dix-huitieme il commença à articuler quelques mots, ce qu'il n'avoit pu faire depuis deux mois. Ce même jour, il prit avec aiſance tout ce qu'on lui préſenta, & continua à le faire de même par la ſuite.

Le 19 au matin, je lui donnai une ſeconde priſe mercurielle composée de ſept Dragées; elle ne l'évacua que la nuit ſuivante au moyen d'un lavement. Juſques-là le Malade avoit lâché ſes excréments dans ſon lit ſans s'en appercevoir; pour cette fois il s'en apperçut & en fit des excuſes à ſa garde; ce qui prouva que la connoiſſance ſe rétabliſſoit. Tout alla de mieux en mieux dès-lors, & il ne retomba plus dans le même cas.

Le vingtieme, même doſe que la veille; il reconnut beaucoup mieux les Aſſiſtants & s'aſſeyoit aiſément dans ſon lit. Il demanda

une ſoupe qu'on lui accorda, mais ſes doigts encore paralyſés ne purent ſaiſir la cuiller. La vue étoit encore troublée & pendant les nuits qui s'écoulerent depuis que je lui eus adminiſtré le ſpécifique, il croyoit voir autour de ſon lit des chandelles allumées, quoiqu'il n'y eût point de lumiere dans ſa chambre; tantôt auſſi il croyoit voir en veillant divers fantômes ou perſonnages imaginaires; il m'en faiſoit le récit avec bon ſens, le jour ſuivant.

Le vingt & un & le vingt-deux, même doſe que précédemment; il ne ſe paſſa rien de particulier. Le vingt-trois je lui augmentai la doſe mercurielle d'une Dragée; deux heures après qu'il l'eut priſe, il ſentit des picotements très-douloureux dans toute l'habitude du corps; & dans tous les membres une eſpece de feu dévorant, ſuivant le rapport qu'il m'en fit le même jour; ce qui l'obligea de ſe lever comme un furieux, & de ſortir de ſa chambre en chemiſe & à pieds nuds, malgré les efforts de ſa garde qui ne put l'en empêcher: mais ayant rencontré dans l'allée de ſa maiſon une voiſine qui l'arrêta & qui lui fit quelques repréſentations ſur le danger pour ſa ſanté & ſur l'indécence de la démarche qu'il entreprenoit, de s'expoſer en hiver dans les rues, preſque nud, il rentra chez

lui & ſe coucha de ſon propre mouvement. Cette priſe ne l'évacua point, malgré un lavement. Les picotements & le feu qu'il reſſentit dans tout le corps juſqu'au bout des doigts, ne furent que momentanés. Depuis cette époque, il n'a éprouvé aucun reſte de paralyſie, dans aucune partie du corps.

Le vingt-quatre il ſe leva, ſe chauſſa & s'habilla lui-même pour s'aſſeoir ſur un fauteuil, où il reſta pluſieurs heures. Il y éprouva deux fois des éblouiſſements ou eſpeces de nuages qui lui troubloient la vue; ce qui étoit preſque auſſi prompt qu'un éclair. Cet accident ſubſiſta ainſi près de trois ſemaines; il revenoit d'abord une ou deux fois chaque jour; enſuite il ne parut plus qu'une fois tous les deux ou trois jours, & diſparut enfin totalement.

Le vingt-cinq, je lui fis prendre un lavement, & le vingt-ſix un purgatif. Le vingt-ſept, je lui augmentai la priſe mercurielle d'une Dragée, qui procura une ſelle copieuſe. Le vingt-huit, les gencives ſe trouverent tuméfiées, & une joue un peu enflée. Il s'établit une ſalivation aſſez abondante qui fut calmée au bout de ſix jours. Tandis que cette évacuation eut lieu, je fis prendre au Malade des pilules antimoniales du ſieur Jacquet, matin & ſoir; & je

ſuſpendis l'uſage du mercure. Le 2 Février, il prit une purgation. Le ſix, je le remis à l'uſage du mercure à la doſe où il l'avoit quitté. Le ſept, le huit, & le neuvieme, il uſa, matin & ſoir, des bols d'antimoine.

Le dixieme, je lui donnai une priſe mercurielle de dix Dragées, qui procura au bout de cinq heures une ſelle copieuſe. Le onze & le douze, il prit des bols d'antimoine. Le treize, je lui donnai pareille doſe de Dragées que la derniere, qui fut ſuivie d'une abondante évacuation par le bas. Le quatorze & le quinze, il prit, matin & ſoir des bols d'antimoine. Le ſeize, je lui donnai la doſe mercurielle comme ci-devant, qui évacua de même que la précédente. Je fis prendre les dix-ſept, dix-huit & dix-neuvieme, les bols d'antimoine, matin & ſoir.

Le vingt, je mis le Malade, en regle, à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes; il en prit d'abord ſix, le matin & autant le ſoir; je les fis continuer pendant trois ſemaines en augmentant chaque jour la doſe. Une ſalivation de quelques jours me fit ſuſpendre trois fois ce remede; pendant ces entrefaites, je donnai réguliérement chaque jour les pilules antimoniales de M. Jacquet, au Malade; il fut purgé de temps en temps, & uſa de pluſieurs lavements.

Le bien-être qu'il avoit éprouvé dès les premiers jours, étoit déjà tel vers le milieu du traitement, qu'il étoit en état de sortir & qu'il sortit en effet plusieurs fois malgré la rigueur de la saison. Il étoit même disposé à sortir plus souvent que je ne le permis, parce que le temps pluvieux me faisoit craindre avec raison les effets d'une transpiration supprimée.

La cure étoit déjà complette avant que je misse fin au traitement. Quelque temps avant qu'il fût terminé, M. David, Docteur en Médecine, Professeur agrégé au College des Médecins de Lyon, vit le Malade, qui lui fit lui-même le détail de sa maladie, de tout ce qui s'étoit passé à ce sujet, & de la maniere merveilleuse avec laquelle je lui avois rendu la santé & la vie. Ce Médecin a constaté la guérison.

LII. OBSERVATION.

Je fus appellé au mois de Novembre 1768, par Madame ***, pour donner mes soins à M. son Fils, attaqué d'un violent mal de tête, qui augmentoit sensiblement depuis quelques jours, qui étoit sur-tout insupportable pendant la nuit, & qui le privoit absolument du repos & du sommeil. Je soupçonnai d'abord que le virus vénérien étoit la seule cause

de cette maladie: mais ni les Aſſiſtants ni le Malade, ne me firent aucun aveu à ce ſujet. Il ne me fut pas même poſſible d'éclaircir mes doutes; parce que dans mes viſites je ne fus jamais ſans témoins, & libre d'entretenir le Malade en particulier; cependant une ſaignée révulſive, des demi-bains, pluſieurs lavements, l'émétique, & quelques purgatifs firent ceſſer les maux de tête; quoiqu'il fût réellement atteint pour lors de maladies vénériennes, comme j'en ai été convaincu ſix mois après.

La mere du Malade me fit de nouveau appeller, le 10 Avril 1769, pour me conſulter ſur d'autres ſymptomes qui étoient ſurvenus à M. ſon Fils, & qui depuis quelques jours le privoient du mouvement. Il avoit toute la partie ſupérieure des deux jambes, depuis le genou juſqu'au mollet, couverte dans toute leur circonférence de puſtules ſuppurées, rondes, de la largeur de ſept lignes, qui avoient des bords durs & élevés. Les intervalles de ces ulcérations étoient très-enflammés & fort douloureux. Le Malade étoit réduit au lit depuis l'éruption de ces puſtules.

Ces ſymptomes ne me laiſſerent aucun doute ſur l'exiſtence du vice vénérien; je pris par conſéquent les meſures convenables, pour examiner les parties de la génération

ſans témoins & pour faire au Malade les queſtions néceſſaires. Je trouvai encore les ſymptomes ſuivants. Il y avoit trois chancres ſur le corps du gland & un autre à la partie interne du prépuce, accompagnés de tuméfaction de la partie qui établiſſoit une diſpoſition prochaine au phimoſis. A quelques lignes de diſtance de ces chancres, étoit un poirreau rouge, découpé en forme d'une fraiſe. Un bubon ou poulain, de la groſſeur d'un œuf de poule, dur & indolent, occupoit l'aine droite. Il avoit ſuccédé à un autre poulain ouvert & cicatriſé l'année précédente; une autre tumeur d'égale groſſeur & de même caractere étoit ſituée à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe, à quatre pouces de diſtance de la premiere.

Après cet examen qui me fournit de nouvelles preuves de l'exiſtence de maladies vénériennes confirmées, le Malade me déclara qu'il avoit été atteint d'une gonorrhée virulente très-opiniâtre, il y avoit environ deux ans; qu'elle n'avoit diſparu après l'emploi de divers remedes adminiſtrés par différents Chirurgiens, pendant une année entiere, que pour donner naiſſance à un bubon vénérien qui ſe forma dans l'aine droite; que ce bubon étant venu par la ſuite à ſuppuration, il fut ouvert

avec le Bistouri, au mois de Juillet 1768, & pansé pendant l'espace de trois mois; & enfin que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & à force d'applications réitérées de la pierre infernale, pour réprimer de mauvaises chairs & forcer la cicatrice, qu'on en obtint une très-difforme, malgré tous les soins, l'assiduité des pansements avec divers onguents, & le traitement suivi par la méthode des frictions, employées pendant ces entrefaites.

Le Malade ajouta que, lorsque je fus appellé pour la premiere fois au mois de Novembre 1768, pour lui donner quelques soulagements dans les cruels maux de tête dont il étoit tourmenté, il n'y avoit qu'environ deux mois qu'il avoit subi le traitement des frictions mercurielles; qu'il ne soupçonnoit pas que les douleurs de tête qu'il éprouvoit, fussent dépendantes de la maladie vénérienne, dont on lui avoit assuré qu'il étoit parfaitement guéri; & que conséquemment, il n'avoit pas cru devoir alors me faire le récit de ce qui s'étoit passé. Cependant cette maladie existoit réellement & étoit la véritable cause des douleurs de tête, comme je le présumai dans le temps, puisque je l'ai trouvée encore subsistante, confirmée & caractérisée par plusieurs

ſymptomes anciens & déciſifs, ſix mois après; & que le Malade ne s'étoit pas mis dans le cas d'une nouvelle acquiſition.

L'exiſtence de la maladie vénérienne, ainſi conſtatée, je mis tout de ſuite le Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes; tel a été l'effet prompt de ce remede précieux, qu'au bout de cinq jours de l'emploi qui en fût fait, le Malade ſe trouva en état non ſeulement de quitter le lit, mais même de vaquer à ſes affaires & de ſortir, huit à neuf jours après le début du traitement. Il rencontra pour lors dans la rue, un homme qui exerçoit ſans titre la Chirurgie à Lyon, & qui lui avoit fait ſubir les traitements dont j'ai rendu compte; il lui témoigna d'abord ſon mécontentement, ſur l'inſuffiſance des ſoins coûteux qu'il en avoit reçus; & ſur les aſſurances mal fondées & pernicieuſes qu'il lui avoit réitérées de ſa parfaite guériſon. Il lui fit part en même temps de l'examen que j'avois fait de ſon état, des ſymptomes multipliés & caractériſtiques de maladie vénérienne confirmée que j'avois reconnus; qui, en prouvant l'inefficacité de tout ce qui avoit été fait précédemment, établiſſoient la néceſſité très-preſſante d'un nouveau trai-

tement que j'avois commencé avec fruit depuis quelques jours.

Le prétendu Guériſſeur renouvella ſes aſſurances très-vives que le Malade étoit radicalement guéri & proteſta que de nouveaux remedes étoient ſuperflus & abuſifs. Le Malade m'ayant fait part de cette entrevue & de ces propos, j'exigeai qu'il conſultât des perſonnes de l'Art, recommandables par leur ſavoir & par leur probité; & je lui dis que ce ne ſeroit qu'à cette condition & que d'après le jugement des Maîtres de l'Art, à ſon choix, que je continuerois à lui donner mes ſoins.

En conſéquence, le Malade conſulta M. David, Docteur en Médecine, Profeſſeur agrégé au College des Médecins de Lyon, & M. Charmeton, Maître ès-Arts & en Chirurgie de la même Ville, qui confirmerent mon jugement & la néceſſité d'un nouveau traitement. Ils ont vérifié l'état du Malade à la fin de celui que j'ai fait & qui a duré deux mois, au bout deſquels tous les ſymptomes décrits ont abſolument diſparu; & il n'eſt reſté aucun veſtige du mal vénérien. Quelques mois après le traitement fini, il s'eſt marié, & ſon épouſe eſt actuellement enceinte.

LIII. OBSERVATION.

M. Benoît, Marchand Fabricant de bas de ſoie, à Lyon, me fit appeller, le 8 Février 1769, pour donner mes avis & mes ſoins à un de ſes amis, attaqué depuis une huitaine de jours d'une gonorrhée virulente, accompagnée de cuiſſons & d'ardeurs d'urine. Le Malade étoit d'autant plus inquiet ſur ſon état, qu'il avoit eu depuis environ quinze mois une ſemblable gonorrhée, qui avoit long-temps réſiſté à tous les remedes conſtamment employés pendant ſix mois. La grande quantité & la variété de ces remedes, ſur-tout les boiſſons copieuſes de tiſane rafraîchiſſante avoient tellement affoibli les forces digeſtives, que long-temps après le traitement, le Malade éprouva encore de fréquentes indigeſtions.

Je me chargeai de la cure de cette ſeconde gonorrhée, en aſſurant le Malade qu'il n'éprouveroit rien de ſemblable, à la ſuite des remedes que je me propoſois d'employer, & que la cure radicale ſur laquelle il pouvoit compter ſeroit beaucoup plus prompte. Je commençai donc le même jour à lui adminiſtrer les Dragées Anti-vénériennes combinées avec les pilules antimoniales de M. Jacquet. Par

ce moyen, le Malade fut ſoulagé dès le troiſieme jour; & ce bien-être s'accrut ſi ſenſiblement & ſi rapidement, qu'au bout de quinze jours, de l'uſage de ces ſpécifiques, il n'y eut plus aucune trace d'écoulement. Cependant je les fis continuer encore une dixaine de jours, après leſquels je terminai le traitement. La guériſon a été non ſeulement très-prompte, mais encore ſi complette que depuis cette époque, le Malade a conſtamment joui de la plus parfaite ſanté.

J'obſerverai ici, que, depuis que j'ai fait l'aſſociation de ces deux remedes, pour la cure des gonorrhées, j'en ai guéris plus de quatre-vingts de la maniere la plus ſatisfaiſante & la plus prompte.

LIV. OBSERVATION.

M. ***, Capitaine au Régiment de ***, infecté du virus vénérien, vint me conſulter, le 12 Juin 1769 ſur ſon état. Il avoit un chancre conſidérable ſur la couronne du gland, de quatre à cinq lignes de diametre, ſur environ deux lignes de profondeur, qui ſubſiſtoit depuis environ trois ſemaines, & qui avoit fait des progrès ſi rapides & ſi cruels, qu'il y étoit ſurvenu une eſcarre gangreneuſe très-fétide. Le Malade s'étoit contenté juſques-

là de panſer lui-même ce chancre, avec l'emplâtre de *vigo cum mercurio.*

Je conſeillai à cet Officier de ſe ſoumettre ſans délai au traitement, ſuivant la méthode de M. Keyſer, comme le moyen le plus prompt & le plus efficace que je connuſſe à ſes maux preſſants. Il conſentit à uſer des Dragées Anti-vénériennes; & je commençai le traitement dès le même jour; je ne fis appliquer d'abord que de la charpie ſeche ſur le chancre, & n'ai uſé d'autre topique juſques à ce que la cicatrice ait été parfaite.

J'aſſurai à ce Malade qu'au bout de douze à quinze jours du ſeul uſage des Dragées Anti-vénériennes, l'eſcarre gangreneuſe ſeroit détruite, & la régénération des bonnes chairs déjà avancée. Soit par défiance ſur ma déciſion, ſoit que ce fût un effet de l'effroi que lui cauſa l'expreſſion de *gangrene* que j'employai, pour caractériſer l'état où je trouvai le chancre dont il étoit affecté, cet Officier alla tout de ſuite conſulter M. Collomb, Maître ès-Arts & en Chirurgie à Lyon, à qui il expoſa ſon état, & qui lui confirma tout ce que j'avois décidé.

Je continuai le traitement pendant cinquante-cinq jours, quoique le chancre fût parfaitement cicatriſé, au bout d'un

mois. Quatre ou cinq jours après qu'il fut terminé, cet Officier partit pour aller joindre ſon Régiment à plus de ſoixante & douze lieues de Lyon.

LV. OBSERVATION.

Le 20 Février 1770, je fus appellé par l'avis de M. Moriſſe, Marchand Tireur d'or, à Lyon, pour donner mes ſoins au nommé ***, Marchand de Vin, âgé d'environ vingt-huit ans, réduit à un état déſeſpéré. Après que j'eus fait un examen attentif de ce Malade & de tout ce qui avoit précédé, je reconnus qu'il étoit infecté du virus vénérien; & que tous les ſymptomes dont je vais faire le détail, dépendoient originairement d'une gonorrhée virulente ſupprimée, dont il avoit été attaqué, il y avoit environ deux ans.

Pour obtenir la guériſon de cette gonorrhée, il s'adreſſa dans le temps à un Chirurgien de cette Ville, qui le traita inutilement pendant pluſieurs mois. Ce défaut de ſuccès eut vraiſemblablement pour cauſe l'inconduite du Malade. Quoi qu'il en ſoit, environ cinq mois après l'acquiſition de cette gonorrhée, elle ſe ſupprima tout à coup; & il parut bientôt après un bubon vénérien à l'aine droite. Alors le Malade eut recours au nommé

Renard, un de ces Charlatans, qui infeſtent habituellement la Ville de Lyon, & à divers autres Guériſſeurs, entre les mains deſquels la tumeur vint à ſuppuration, & a ſubſiſté ouverte pendant dix-huit mois.

A l'époque de la ſuppreſſion de la gonorrhée, & de la naiſſance du bubon vénérien, il ſurvint au Malade une toux fort incommode, & une oppreſſion fâcheuſe, qui n'ont point diſcontinué. Lorſque je fus appellé, ce Malade étoit d'une maigreur & d'une foibleſſe extrêmes, réduit à garder le lit; ſes crachats étoient viſqueux & ſanguinolents. La toux & les inſomnies continuelles. Il étoit épuiſé par des ſueurs, & une diarrhée comme lientérique, qui ſubſiſtoient depuis quelque temps; il alloit cinquante à ſoixante fois à la garde-robe dans vingt-quatre heures.

Outre ces ſymptomes graves, il avoit des exulcérations chancreuſes au pharinx, aux arrieres narines, au voile du palais, environnées d'inflammations éréſypélateuſes. Un chancre conſidérable de trois lignes de profondeur, ſur quatre de diametre, occupoit le bord de la levre inférieure, & s'étendoit dans la partie interne de cette levre. Il y avoit auſſi deux chancres, de cinq lignes de diametre, ſur environ trois de profondeur, recouverts d'une eſcarre gangreneuſe,

gangreneuſe, ſur la couronne du gland, l'un à droite & l'autre à gauche. A tous ces accidents ſe joignoient la ſurdité, un tintement & un bourdonnement d'oreilles fort incommodes, & la chûte des cheveux.

Ne doutant point que la maladie vénérienne confirmée dont il exiſtoit pluſieurs ſymptomes caractériſtiques, n'eût donné naiſſance à cette accumulation de maux & ne les entretînt, il me parut que les Dragées Anti-vénériennes étoient le ſeul moyen que je puſſe tenter, avec quelque eſpoir de ſuccès; cependant le Malade étoit dans une ſituation ſi fâcheuſe que je ne comptois preſque ſur aucun ſecours; & que j'eus beaucoup de répugnance à en entreprendre la cure; je ne m'y déterminai qu'en prévenant ſes parents & ſes amis du danger évident où je le trouvois.

Le 20 Février, je le fis vomir avec l'hypécacuana, qui me parut indiqué par les maux de cœur, les nauſées & le dévoiement exceſſifs. La nuit ſuivante & le lendemain, les ſueurs & la diarrhée colliquatives eurent lieu avec l'abondance ordinaire, ainſi que la toux & l'oppreſſion.

Le 21, je commençai à lui adminiſtrer les Dragées Anti-vénériennes, à petite doſe, répétée trois fois dans la journée. Je donnai en même temps un mélange

de deux confections cordiales & de l'opiat de Salomon; je fis continuer ces remedes pendant une douzaine de jours. L'usage des Dragées Anti-vénériennes que j'augmentai par degrés, ne parut avoir apporté aucun changement sensible à l'état du Malade, les deux ou trois premiers jours. Cependant, dès le quatrieme jour, les sueurs diminuerent peu-à-peu, & n'eurent enfin plus lieu que sur la poitrine. Le nombre des selles diminua aussi par degrés. Le premier Mars elles étoient réduites à quinze ou vingt dans vingt-quatre heures. Le 12 Mars, il n'y en avoit plus que dix à douze dans le même espace de temps : mais la toux subsistoit toujours avec violence, quoique l'oppression parût plus supportable. Les crachats étoient toujours sanguinolents & la maigreur extrême, quoique les forces parussent un peu relevées.

Dans ces entrefaites, les parents du Malade prirent le parti de consulter M. David, Docteur en Médecine, Professeur agrégé au College des Médecins de Lyon, & de le prier de suivre avec moi la maladie.

Après l'examen du Malade & des divers symptomes : comme crachats mêlés de pus, sueurs, diarrhée colliquatives, chûte

des cheveux, maigreur extrême, difficulté de reſpirer, toux importune qui augmentoient le ſoir & le matin, fievre lente qui redoubloit le ſoir, & après le repas, aphtes à la bouche, ce Médecin ne put méconnoître la phthiſie pulmonaire confirmée, caractériſée vénérienne par la préſence de pluſieurs ſymptomes vénériens, qui ſubſiſtoient depuis long-temps, & qui avoient ſuccédé à d'autres ſymptomes plus anciens encore. Il jugea que cette phthiſie ne pouvant être guérie ſans le ſecours du mercure, j'avois eu raiſon de préférer les Dragées Anti-vénériennes à toute autre préparation de ce minéral; parce que ſe trouvant ſous forme ſaline dans cette compoſition, étant par conſéquent très-ſoluble & miſcible avec nos humeurs, la diſtribution en eſt facile; ſon action eſt douce, uniforme, efficace; & qu'il y avoit moins à craindre qu'il portât le déſordre dans les poumons ulcérés, que le mercure crud en groſſes maſſes, inſoluble dans les fluides du corps humain, tel qu'il eſt dans un grand nombre de préparations, & dans la pommade dont on ſe ſert pour les frictions. Il crut donc qu'on ne pouvoit mieux faire que de continuer l'uſage des Dragées Anti-vénériennes, à très-petites doſes, mais combinées avec différentes ſubſtances balſamiques, gom-

meuſes, réſineuſes, qui par leurs qualités antiſeptiques, vulnéraires, déterſives, épuloriques, ſont propres à corriger & à prévenir la putridité, la diſſolution des fluides, l'acrimonie des humeurs que produit la matiere purulente; & enfin à déterger, cicatriſer & conſolider les ulceres des poumons.

Quelque bénignité que ce Médecin reconnût dans l'effet des Dragées Antivénériennes, il trouva d'abord à propos d'en ſuſpendre l'uſage pendant quelques jours, pour nous occuper uniquement à déterger les ulceres du poumon, & à calmer les ſymptomes les plus urgents; tels que les ſueurs, la diarrhée & la toux. Pour cet effet, il preſcrivit une infuſion légere de tuſſilage, de véronique mâle, de lierre terreſtre, & de ſafran avec le miel de Narbonne; & une tiſane avec le riz, la corne de cerf, la racine de grande conſoude, & la gomme arabique, pour être employées alternativement & ſervir de boiſſon au Malade, à qui on donna en même temps tous les ſoirs, une émulſion avec l'infuſion ci-deſſus, les ſemences froides & celles de pavot, la gomme adragan, édulcorée, tantôt avec le ſirop d'éryſimum, tantot avec le ſirop de capillaire, & tantôt avec le ſirop balſamique de Tolut.

Le 18 Mars, nous remîmes le Malade à l'uſage des Dragées Anti-vénériennes combinées avec dix grains de pilules balſamiques de Morthon, matin & ſoir.

Le 27, les Dragées furent diſcontinuées, à cauſe d'un crachement, ou légere ſalivation très à redouter dans les phthiſies, qui paroiſſoit s'établir. On perſiſta dans l'emploi des autres moyens.

Le premier Avril, on donna de nouveau les Dragées Anti-vénériennes; & au lieu des pilules de Morthon, on leur aſſocia des pilules faites avec la magnéſie blanche, la gomme arabique, les yeux d'écreviſſe, le benjoin, le baume de Tolut, l'oliban. Ces remedes furent continués juſqu'au neuf qu'on les interrompit.

Le douzieme, le Malade recommença l'uſage des Dragées Anti-vénériennes; mais au lieu des pilules abſorbantes-balſamiques ci-deſſus, on ſubſtitua d'autres pilules faites avec la gomme adragan, le benjoin, le maſtic, le baume de Tolut, la myrrhe & la teinture de gomme laque. On continua les tiſanes adouciſſantes, aſtringentes, incraſſantes & vulnéraires.

Tel fut l'effet, juſqu'à cette époque, de la combinaiſon de ces divers remedes preſcrits par M. le Médecin David, avec les Dragées Anti-vénériennes; que

les ſueurs & les diarrhées colliquatives avoient diminué ſenſiblement en peu de jours, juſqu'à céder preſque entiérement. La toux avoit diminué pareillement, les crachats étoient devenus plus faciles, moins abondants & de meilleure qualité ; la ſurdité & les bourdonnements d'oreilles avoient diſparu ; les chancres des parties de la génération, ceux du palais, de la levre inférieure avoient cédé avec une facilité étonnante, & étoient cicatriſés.

Le vingt & unieme, comme tous les ſymptomes vénériens avoient diſparu depuis long-temps, que la toux & les ſueurs quoique conſidérablement diminuées ſe rétabliſſoient de temps en temps, que la diarrhée avoit encore quelquefois lieu, & ſur-tout que les forces du Malade ne ſe réparoient pas aſſez ſenſiblement & en proportion de la ceſſation ou diminution des ſymptomes ; en un mot, que la conſomption étoit toujours grande, & que nous avions à craindre que les Dragées Anti-vénériennes devenues comme ſuperflues, n'entretinſſent quelques-uns des accidents, & ne s'oppoſaſſent à la cicatrice & à la conſolidation des ulceres du poumon, nous convînmes avec M. David de ceſſer l'uſage des Dragées, ſauf à le rétablir par la ſuite ; & il trouva à propos de faire

prendre d'abord tous les matins, enſuite deux ou trois fois par jour, dans une écuelle tantôt de lait de vache, tantôt de lait d'amandes douces, tantôt de légere crême de riz, une cuillerée de ſolution de huit grains de ſublimé corroſif, avec autant de ſel ammoniac, dans une pinte d'eau diſtillée, édulcorée avec ſirop balſamique de Tolut & le miel de Narbonne. Ce Médecin jugea que cette ſolution de ſublimé corroſif, avec les autres ſecours détaillés ci-devant, ſeroit propre à déterger les ulceres des poumons, à favoriſer la cicatrice de ces ulceres & achever la cure.

Notre attente a été remplie d'une maniere auſſi ſurprenante que flatteuſe; car dès le ſecond jour de l'emploi de ces remedes, nous vîmes déjà un changement favorable; tous les accidents diminuerent tellement, l'embonpoint même & les forces ſe rétablirent de jour en jour, à un point que le Malade fut en état de ſortir, de vaquer à des affaires pénibles.

Le deuxieme Mai, on commença à lui donner deux cuillerées, chaque jour, de la ſolution de ſublimé; il n'en avoit pris qu'une par jour juſques-là.

Le quatre, il fut purgé avec un léger minoratif pour réveiller l'action du ſublimé. Le dix, on commença à donner trois cuil-

lerées, au lieu de deux par jour, de la ſolution de ſublimé.

A cette époque, les forces, le bien-être & l'embonpoint étoient dans un état ſatisfaiſant. Quoique pendant la quinzaine qu'a duré la Foire de Lyon, le Malade ait été preſque conſtamment expoſé aux injures de l'air, ſur un port de la Ville, pour la vente des vins dont il fait commerce, & aſſujetti à des courſes & marches pénibles, d'une extrêmité de la Ville à l'autre, il n'a pas diſcontinué les remedes; & quoique tous les acceſſoires n'aient pas été favorables, ni le régime obſervé, l'effet n'en a pas été moins heureux & moins ſenſible; & il n'eſt ſurvenu aucun des inconvénients qu'on ſembloit avoir à redouter.

Le Malade a été purgé le quatorze.

J'écris ceci le quinze Mai 1770, le Malade eſt à la veille de la guériſon la plus parfaite & la plus complette. L'impreſſion de ce Recueil commencée depuis longtemps ne me permet pas d'attendre la fin du traitement, pour en faire mention.

M. Javel, Maître en Chirurgie à Lyon, & M. Moriſſe, Tireur d'or à Lyon, qui ont eu connoiſſance de la maladie, qui connoiſſent parfaitement le Malade, ſont à portée de conſtater & d'atteſter la fidélité de cette Obſervation.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, des OBSERVATIONS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par *M. Rey*, *Chirurgien*, je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 26 Décembre 1769.

POISSONNIER DESPERIERES.

PRIVILEGE GE'NE'RAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & féaux Conſeillers, les gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur REY, Chirurgien à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public, un Ouvrage intitulé : *Recueil d'Obſervations ſur le traitement des Maladies Vénériennes*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années

conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la Charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur les Regiſtres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donné, ès-mains de notre très-cher féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le ſieur de Maupeou ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur de Maupeou ; le tout à peine de nullité des Préſentes : DU CONTENU

desquelles vous Mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le Mercredi quinzieme jour du mois de Novembre, l'an de grace, mil sept cent soixante-neuf, & de notre Regne le cinquante-cinquieme.

PAR LE ROI, en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nº. 766, fol. 55, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, Art. XLI. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits, par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris, le 22 Novembre 1769.

Signé, BRIASSON, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE 2. ligne 8. celles, *lisez*, celle.
P. 3. l. 1. les, *lisez*, ces.
P. 5. l. 18. pu, *lisez*, pus.
P. 7. l. 11. à cet égard, *ajoutez*, vaines.
P. 15. l. 13. vérole, *ajoutez*, vérole universelle.
P. 19. l. 17. Anti-vénériennes, est tellement divisé, *lisez*, Anti-vénériennes est un sel métallique très-soluble, miscible avec nos humeurs, & qu'il est tellement divisé, &c.
P. 22. l. 6. toujours au, *lisez*, toujours, au.
Ibid. l. 7. traitement la, *lisez*, traitement, la.
P. 23. l. 6. donné à propos aux, *lisez*, à propos, aux.
P. 25. l. 3. Il n'y en a peut-être aucun qui ait pris le soin lui-même, *lisez*, il n'y en a que très-peu qui prennent le soin eux-mêmes.
P. 28. l. 15. toutes les, *lisez*, toutes ces.
P. 29. l. 13. mussetters, *lisez*, massetters.
P. 30. l. 9. rougeâtre, *lisez*, rongeante.
Ibid. l. 16. le marasme, *lisez*, le marasme;
P. 45. l. 2. 1754, *lisez*, 1757.
P. 49. l. 25. bo che, *lisez*, bouche.
P. 70. l. 29. requeroit, *lisez*, requerroit.
P. 75. l. 27. d'incifer le prépuce latéralement, on fit l'incision, *lisez*, de faire l'incision au prépuce latéralement, on la fit.
P. 79. l. 15. durs, *lisez*, dur.
P. 160. l. 1. Renard, *lisez*, Godard, maison des Chartreux.





